Poésie

	nbre aides 2008	nbre aides 2009	évol. 08/09	montant 2008	montant 2009	évol. 08/09	part 2009
Auteurs	38	28	-26,3%	316 500 €	299 500 €	-5,4%	23,7%
Editeurs (hors revues)	128	152	18,8%	273 720 €	273 800 €	0%	21,7%
Revues (dont numérisation)	24	27	12,5%	69 400 €	70 150 €	1,1%	5,6%
Animations littéraires	53	34	-35,8%	453 900 €	595 800 €	31,3%	47,2%
Librairies	3	0	-100%	1 158 €	0 €	-100%	0%
Bibliothèques	16	21	31,3%	23 300 €	23 370 €	0,3%	1,9%
Total interventions	**262**	**262**	**0%**	**1 137 978 €**	**1 262 620 €**	**11%**	**100%**

Tandis que son poids au sein du chiffre d'affaires de l'édition française reste confidentiel (0,4 % en cumul avec le théâtre), la poésie constitue l'un des domaines phares du soutien du Centre national du livre, se plaçant toujours aux premiers rangs des secteurs les plus aidés (3e rang en volume, 4e rang en valeur).

Par cet indéniable effort, notamment en faveur des auteurs, des éditeurs et surtout des animations littéraires (qui concentrent près de 50 % des aides allouées en poésie, mobilisées en particulier sur l'opération nationale *Le Printemps des poètes*), le Centre national du livre entend proposer une alternative aux tendances du marché, en participant pleinement à la vitalité et à la diffusion d'un secteur trop souvent ignoré.

Dans ce domaine, sur les 262 aides allouées en 2009 pour un montant total d'1,3 M€, ont été particulièrement salués :

- **Benoît Casas**, pour *D.i.e.* un projet extrêmement singulier et de grande envergure, avec un remarquable travail de découpage de la langue, aboutissant à une véritable réflexion sur la création (aide CnI, bourse de création : 14 000 €).

- **Onuma Nemon** (première demande), pour *Etats du monde*, un projet de synthèse de *La Cosmologie*, l'œuvre de toute sa vie, composée de 25 000 pages aux textes accrocheurs, portés par la Recherche et l'Expérience (aide CnI, bourse de création : 14 000 €).

- **Matthieu Gosztola**, pour un projet portant sur la thématique du génocide au Rwanda, dans un recueil poétique à l'écriture exigeante (aide CnI, bourse de création : 7 000 €).

- **Dorothée Volut** (première demande), pour *A la surface*, un projet composé de courts monologues, empreints d'une grande énergie et d'une forte sensibilité (aide CnI, bourse de découverte : 3 500 €).

- **Le temps ordinaire (Liturgie V 1999-2000)**, de Robert Marteau (éd. Champ Vallon). D'une vitalité communicative, ces brèves méditations, nourries de culture ancienne, grecque et biblique, s'attachent autant à l'exploration de la vanité du monde qu'à ses beautés (aide CnI à la publication, 3 000 €).

- **Anthologie bilingue de la poésie occitane depuis 1945**, sous la direction de Jean Eygun (éd. Les Lettres Occitanes). Forte d'une centaine de textes écrits par quarante poètes, cette anthologie, dotée d'un appareil critique magistral, offre une vision aussi complète que détaillée de cette poésie du Midi (aide CnI à l'édition, 2 500 €).

(https://web.archive.org/web/20111105095229/http://centrenationaldulivre.fr/IMG/pdf/RA_2009_2010-09-08.pdf)

RAPPORT D'ACTIVITE

centre national du Livre

2009

SOMMAIRE

AVANT PROPOS page 3

CHIFFRES CLES page 5

LES CHANTIERS PHARES DE L'ANNEE 2009 page 7
Economie numérique page 7
Librairies de référence page 9
Réflexion prospective page 11

ACTIONS 2009 page 13

Synthèse générale des aides page 14

Synthèse des aides par domaine d'intervention page 18
Création page 20
Edition page 23
Promotion page 28
Diffusion page 32

Synthèse des aides par domaine éditorial page 46
Répartition par secteur éditorial page 46
Roman page 48
Littérature classique page 50
Littératures étrangères page 52
Philosophie page 54
Histoire, sciences humaines et sociales page 56
Littérature scientifique et technique page 58
Arts et bibliophilie page 60
Poésie page 62
Théâtre page 64
Littérature jeunesse page 66
Bande dessinée page 68

MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR LE CNL page 71

MOYENS ET ORGANISATION DU CNL page 75

Equilibre général des comptes page 75
Indicateurs de grandes masses budgétaires page 75
Indicateurs de dépenses page 76
Indicateurs de recettes page 77

Organisation du Cnl et ressources humaines page 79

ANNEXES page 81

Evolution des crédits d'intervention du Cnl, de 2007 à 2009 page 81
Répartition géographique des aides allouées en 2009 page 82
Composition du Conseil d'administration au 31/12/2009 page 84
Organigramme au 31/12/2009 page 86
Liste des commissions au 31/12/2009 page 87

AVANT PROPOS



En 2009, le Centre national du livre a veillé au maintien de ses missions fondatrices, dans l'esprit d'exigence qui le caractérise, tout en s'attachant à relever de nouveaux défis.

Ces nouveaux défis, notamment l'accompagnement de l'économie numérique du livre et le soutien aux librairies indépendantes, ont inscrit l'établissement au cœur des enjeux actuels de la politique du livre, et lui ont permis de rester un opérateur novateur et réactif au service de l'Etat.

Un accompagnement au plus près des préoccupations du secteur

Ces dernières années, la recherche de nouveaux modèles économiques du livre numérique et les difficultés rencontrées par les librairies ont été les chantiers phares du secteur.
Depuis trois ans, le Centre national du livre a en effet cherché à favoriser l'émergence d'une offre légale, en lien avec la Bibliothèque nationale de France, mais également avec les éditeurs et e-distributeurs.
Dans le même temps, avec la création d'un dispositif de soutien à la « mise en valeur des fonds » en 2008, et l'attribution d'un label « Librairie indépendante de référence » pour le compte du ministère de la culture et de la communication en 2009, l'établissement a consolidé son appui aux librairies, fragilisées par un environnement économique défavorable.

Une réflexion prospective renforcée

En appui de ses actions, le Centre national du livre a développé ses compétences de prospective, d'analyse et de conseil, en se dotant d'une cellule spécifique consacrée aux études. Au-delà des analyses liées à son activité, l'établissement a poursuivi sa réflexion prospective en lançant un ensemble d'études, lui permettant d'adapter de façon pertinente son soutien aux différentes filières du livre.

Un établissement en phase avec son environnement

Le Centre national du livre a ainsi réformé certains de ses dispositifs d'aides et poursuivi le remodelage de ses services, dans un souci de cohérence interne et de lisibilité externe. En 2010, l'établissement poursuivra ces mutations, en abordant de nouveaux chantiers essentiels, fruits de son autonomisation, tels que la pérennisation de ses ressources ou l'amélioration de l'évaluation et de l'information.

C'est à ces conditions que le Centre national du livre restera dans les années à venir un partenaire de premier plan pour l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre.

CHIFFRES CLES

4 domaines d'intervention : création, édition, promotion, diffusion[1]

35 dispositifs d'aide

72 emplois

255 experts, répartis en **21** commissions et comités

4 393 demandes d'aide

640 demandes de labellisation « librairie indépendante de référence »

3 072 aides allouées

38 M€ en dépenses, dont **23 M€** consacrés aux interventions[2]

449 auteurs et traducteurs aidés

371 éditeurs soutenus, à travers **1 490** aides (hors revues ; extraduction comprise)[3]

236 éditeurs de revues soutenus, à travers **312** aides

217 organisateurs de manifestations littéraires soutenus, à travers **218** projets

311 librairies soutenues, dont **63** à l'étranger, à travers **340** aides

410 librairies labellisées « LIR : librairie indépendante de référence »

2,3 M€ consacrés au soutien à la librairie

239 bibliothèques soutenues à travers 246 aides, dont la BnF à hauteur de **5,4 M€**

6,5 M€ consacrés au projet de bibliothèque numérique européenne

[1] Domaines d'intervention : création, édition (production), promotion, diffusion (marchande et non marchande)

[2] Interventions = subventions et prêts

[3] A elle seule, l'extraduction a bénéficié à 90 éditeurs pour 563 projets

LES CHANTIERS PHARES DE L'ANNEE 2009



Si le chiffre d'affaires dégagé reste modeste (en France comme à l'étranger) et les lecteurs encore peu nombreux (seulement 5 % de la population française des 15 ans et plus), les potentialités du livre numérique n'en demeurent pas moins bien réelles, porteuses d'attentes fortes relatives à l'offre des catalogues, au confort de lecture, aux possibilités d'usages, d'accessibilité ou de prix[4].

Dans ce contexte d'économie émergente, où convergent amélioration rapide des supports de lecture, prééminence de certains acteurs de l'Internet et intérêt grandissant du public, les acteurs de la chaîne du livre se trouvent confrontés à l'urgence de développer une offre riche et attrayante.

Un engagement interprofessionnel en faveur du numérique

Dès 2004, le Centre national du livre a mis en œuvre un éventail de dispositifs d'aides, qui a été considérablement renforcé ces dernières années, en vue de favoriser le développement de l'offre numérique en matière de textes imprimés libres de droits, mais également de contenus sous droits.

Dans cette optique, le Centre national du livre s'est engagé aux côtés de la Bibliothèque nationale de France, des éditeurs et des e-distributeurs, tant pour la numérisation de masse de documents patrimoniaux (depuis 2007) que pour une expérimentation de numérisation et de diffusion dématérialisée de documents récents, dans le respect du droit de la propriété intellectuelle (depuis 2008). En 2009, l'établissement a consacré 6,5 M€ à ce chantier d'envergure.

Encore de nombreux défis à relever pour l'avenir

Malgré cet engagement fort et l'indéniable développement du livre numérique, l'offre reste limitée et difficile d'accès. En effet, aujourd'hui, aucun libraire en ligne n'est en mesure de proposer l'intégralité de l'offre existante et les éditeurs commencent tout juste à adopter des modèles de distribution convergents.

A cela s'ajoutent des protections de fichiers qui limitent les utilisations des acheteurs et une variation des prix - à l'inverse du prix unique appliqué au livre papier -, qui par ailleurs sont jugés encore trop élevés par les consommateurs.

Toutes ces problématiques seront à l'avenir au cœur de l'action du Centre national du livre, qui sera bien entendu un acteur de premier plan, au coté des professionnels, avec notamment dès 2010 un soutien de poids au portail des librairies indépendantes.

A travers son action, le Centre national du livre entend conserver un temps d'avance et apporter des réponses pertinentes aux évolutions qui se dessinent.

[4] Etude « Les publics du livre numérique », confiée à IPSOS MediaCT, disponible sur le site Internet du Centre national du livre



Affaiblies par une rentabilité qui compte parmi les plus modestes du commerce de détail, par la hausse des loyers, la nécessité de faire appel à des personnels qualifiés, une rotation lente des stocks et un contexte économique globalement défavorable, les librairies se trouvent souvent dans une situation délicate.

Or, bon nombre d'entre elles jouent un rôle essentiel dans la vie culturelle, en étant les premiers diffuseurs et prescripteurs d'ouvrages de fonds dans une production annuelle toujours plus dense, notamment pour les secteurs dits de rotation lente, comme les littératures classique, scientifique ou étrangères, les sciences humaines, la poésie, le théâtre ou l'art contemporain.

De nouveaux dispositifs de soutien en faveur des librairies

C'est pourquoi, après la mise en œuvre, en 2008, d'un dispositif de soutien financier à la « mise en valeur des fonds » (VAL), le Centre national du livre a poursuivi, en 2009, son soutien aux librairies, en attribuant un label « Librairie indépendante de référence » pour le compte du Ministère de la culture et de la communication.

Le dispositif VAL encourage les actions initiées par les librairies pour une diffusion qualitative du livre. Le label attribué pour trois ans ouvre, quant à lui, la possibilité pour les établissements concernés de bénéficier (sur décision des collectivités) d'une exonération de la Contribution économique territoriale, de solliciter une subvention pour la mise en valeur des fonds, d'être mieux identifiés et de valoriser leur action auprès de leur clientèle ou partenaires. Pour la première fois, 410 librairies ont ainsi été labellisées en 2009.

Un enjeu majeur pour les prochaines années

Dans le prolongement des efforts menés jusqu'à présent, le Centre national du livre entend poursuivre l'accompagnement des librairies de référence. A l'avenir, il conviendra toutefois d'évaluer précisément l'impact de ces dispositifs, au terme de leurs trois premières années d'existence, afin d'en corriger les effets de seuil et de leur apporter les éventuelles améliorations nécessaires, sans s'interdire d'envisager des dispositifs complémentaires.

Le Centre national du livre reste un accompagnateur de premier plan pour les librairies qui jouent un rôle essentiel de valorisation de l'offre dans toute sa diversité.



Mis en place en juin 2008, le *Conseil du livre* - organe interprofessionnel et interministériel - a vocation à débattre de sujets transversaux, à mutualiser les études et les expérimentations, à apporter des propositions de réponses concrètes aux grands enjeux du secteur, tant à destination des professionnels de la chaîne du livre qu'à celle des administrations chargées de les accompagner et de les réguler.

Pour nourrir les réflexions de ce Conseil, tout autant que pour approfondir sa propre expertise ou développer des priorités de soutien, le Centre national du livre s'est attaché à renforcer sa réflexion prospective.

Un programme d'études et d'enquêtes financé par le Centre national du livre

Au-delà d'une analyse plus fine des données spécifiques liées à son activité, le Centre national du livre a développé un programme d'études et de missions, visant à établir des états des lieux ou des photographies sectorielles, et lui permettant également d'adapter ses dispositifs de soutien de manière pertinente.

Dans cette optique, le Centre national du livre a financé en 2009 des études sur les aides publiques en faveur du livre et de la lecture dans les territoires, le livre d'histoire, la traduction et les traducteurs, ainsi que sur les publics du livre numérique. L'ensemble des conclusions de ces différentes problématiques sera remis en 2010.

Des premiers résultats opérationnels

Lancée en 2008, une mission confiée à Olivier Poivre d'Arvor[5] et Marc-André Wagner[6], sur la politique de soutien en faveur du livre français à l'étranger[7], s'est interrogée sur la fragilité de la place du livre français et de la création littéraire française à l'étranger, alors même que la dimension internationale représente un enjeu de poids dans le chiffre d'affaires de l'édition française.

A l'issue d'analyses quantitatives, de groupes de travail et d'entretiens avec les professionnels, douze orientations stratégiques ont été proposées en 2009, dont certaines, portant sur un recentrage qualitatif des aides à la traduction d'ouvrages français en langues étrangères et un renforcement du soutien aux librairies à l'étranger, ont été votées par le Conseil d'administration et seront effectives dès 2010.

Menées dans un esprit d'efficacité, de cohérence et d'expertise, les études et missions sont un atout majeur pour guider l'action de l'établissement.

[5] Directeur de Culturesfrance en février 2009.

[6] Secrétaire général du Centre national du livre en février 2009.

[7] *Quelles perspectives pour la politique publique de soutien au livre français à l'étranger ? Propositions pour une stratégie concertée des acteurs publics*, février 2009.

ACTIONS 2009

Etablissement public sous tutelle du Ministère de la culture et de la communication, le Centre national du livre a pour mission de :

favoriser la création, l'édition, la promotion et la diffusion d'œuvres littéraires ou scientifiques de qualité, grâce à des actions de soutien aux divers acteurs de la chaîne du livre.

Répondant à un objectif à la fois culturel et économique[8], ces actions de soutien sont décidées par le Président de l'établissement, après avis d'une commission ou d'un comité d'experts. Au total, le Centre national du livre s'appuie ainsi sur l'expertise de plus de 250 spécialistes, écrivains, universitaires, journalistes, chercheurs, traducteurs, critiques, éditeurs, libraires, conservateurs ou animateurs de la vie littéraire.
Dédiées à l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre, qu'ils soient auteurs, traducteurs, éditeurs, libraires, bibliothécaires ou organisateurs de manifestations littéraires, ces aides se déclinent sous forme de bourses, de subventions ou de prêts à taux zéro :

Auteurs et traducteurs
- bourses aux auteurs
- bourses de séjour aux traducteurs étrangers
- crédits de traduction, de préparation et de résidence
- assistance culturelle

Editeurs
- subventions à la traduction en français ou en langues étrangères
- crédits de préparation (publication, iconographie, multimédia)
- subventions à la publication
- subventions aux sites Internet collectifs
- subventions pour numérisation et diffusion numérique
- prêts à la publication et aux entreprises d'édition

Revues
- subventions au fonctionnement
- subventions à la numérisation

Activités littéraires
- subventions aux sociétés d'amis d'auteurs
- subventions aux manifestations littéraires
- subventions aux échanges internationaux
- subventions aux associations partenaires

Librairies
- subventions pour la création ou le développement de stock
- subventions aux fonds et catalogues thématiques
- subventions pour participation à des manifestations littéraires
- subventions pour la mise en valeur des fonds
- prêts pour la création ou le développement de librairie

Bibliothèques
- subventions à la constitution d'un premier fonds
- subventions au développement de fonds thématiques

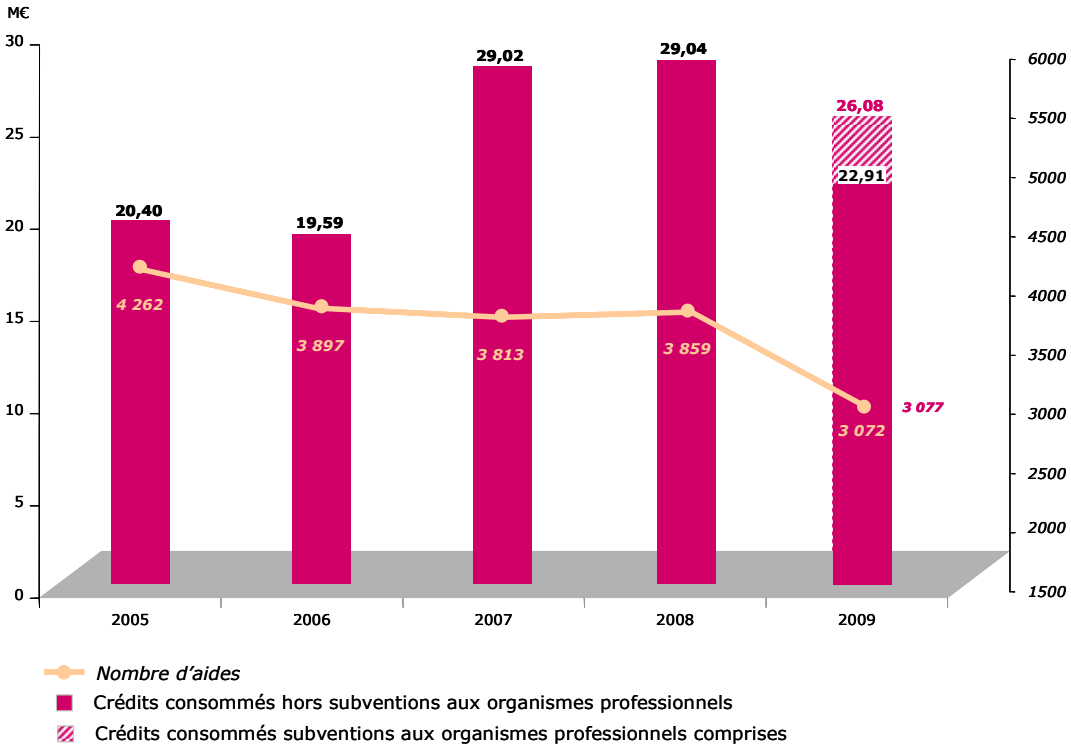
[8] Soutien culturel par les dispositifs d'aide à la création littéraire, à la promotion et à la diffusion des œuvres auprès du public ; soutien économique par les dispositifs d'aide à la prise de risque économique des éditeurs ou des libraires en matière de création et de diffusion culturelle.

Synthèse générale des aides

En 2009, sur les 4 393 demandes examinées par le Centre national du livre, 3 072 se sont vu attribuer une subvention ou un prêt, soit un taux de satisfaction de l'ordre de 70 %, pour un montant total de 23 M€. Au sein de ces interventions, la numérisation du livre et les librairies ont été les préoccupations majeures de l'établissement, qui leur a consacré 39 % de ses crédits, avec respectivement 6,7 M€ (économie numérique) et 2,3 M€ (librairies).

En outre, pour la première fois en 2009, le Centre national du livre a labellisé plus de 400 librairies en « Librairie indépendante de référence », pour le compte du Ministère de la culture et de la communication (*cf.* Label LIR, page 9). L'établissement a également soutenu des organisations professionnelles qui, soit opèrent directement au bénéfice du secteur, comme le Bureau international de l'édition française (BIEF), l'Association pour le développement de la librairie de création (ADELC) et l'Institut national de formation de la librairie (INFL), soit représentent la profession, comme le Syndicat de la librairie française (SLF) et l'Association internationale des libraires francophones (AILF)[9]. En incluant les subventions allouées à ces organisations professionnelles, les interventions du Centre national du livre se chiffrent, en 2009, à 3 077 aides pour un total de 26 M€[10].

Evolution du budget d'intervention et du nombre d'aides allouées



Si en 2008, le Centre national du livre présentait une légère hausse de ses aides par rapport à l'année précédente (en nombre comme en montant) ; en 2009, à périmètre constant, les interventions de l'établissement subissent un repli, conséquence notamment de la sélectivité accrue des aides aux bibliothèques, de la refonte de Lire en fête et de la baisse des demandes sur certains dispositifs.

[9] Précédemment pris en charge par la Direction du livre et de la lecture, ce soutien aux organismes professionnels a mobilisé au total 3,2 M€ sur les crédits d'interventions 2009 du Centre national du livre.

[10] Dans le présent document, les données seront présentées essentiellement à périmètre constant pour des raisons de comparabilité.

L'aide moyenne globale allouée par le Centre national du livre (*i.e.* tous dispositifs et tous bénéficiaires confondus) reste néanmoins quasiment stable entre 2008 (7 525 €) et 2009 7 457 €).

Répartition et évolution des aides, par type de bénéficiaire

Toujours en tête des moyens mobilisés par bénéficiaires[11], et ce malgré un recul important, les bibliothèques concentrent 28 % des crédits d'intervention[12], suivies de près par les éditeurs qui représentent, quant à eux, 27 % des crédits d'intervention.
A eux seuls, bibliothèques et éditeurs mobilisent ainsi plus de la moitié des crédits d'intervention du Centre national du livre en 2009.

	Nombre de bénéficiaires 2009	Nombre d'aides 2009	Montant 2008 en M€		Montant 2009 en M€
Auteurs et traducteurs [1]	449	456	**3,03**	- 2,3 %	**2,96**
Editeurs hors revues [2]	371	1 490	**6,96**	- 11,1 %	**6,19**
Revues	236	312	**1,15**	+ 7,8 %	**1,24**
Organisateurs d'activités littéraires	217	218	**3,84**	- 3,1 %	**3,72**
Librairies [3]	311	340	**2,60**	- 12,7 %	**2,27**
Bibliothèques [4]	239	246	**11,33**	- 42,7 %	**6,49**
Divers diffusion [5]	10	10	**0,13**	- 69,2%	**0,04**
TOTAL	**1 833**	**3 072**	**29,04**	- 21,1 %	**22,91**
TOTAL ORG. PRO COMPRISES	**1 838**	**3 077**	**29,04**	- 10,2 %	**26,08**

1. dont traducteurs étrangers, 110 aides pour un montant total de 0,4 M€
2. dont extraduction (traduction du français vers les langues étrangères), 491 aides pour un montant total de 0,8 M€
 dont Politique numérique (éditeurs pour documents sous droits), 36 aides pour un montant total d'1 M€
3. dont librairies à l'étranger, 75 aides pour un montant total de 0,3 M€
4. dont Politique numérique (Bibliothèque nationale de France), 5 aides pour un montant total de 5,4 M€
5. dont Politique numérique (e-distributeur), 1 aide pour un montant total de 0,02 M€

Auteurs et traducteurs

Comparé aux autres bénéficiaires, le soutien aux auteurs et traducteurs ne présente qu'une très légère baisse (nombre d'aides : -0,4 % ; montants : -2,3 %), s'expliquant par un nombre de demandes d'aides inférieur à celui de 2008, notamment sur des dispositifs tels que l'assistance culturelle ou l'aide aux créateurs littéraires.

Editeurs hors revues

La baisse globale du soutien en faveur des éditeurs (nombre d'aides : -3,5 % ; montants : -2,3 %) provient, elle aussi, d'un nombre de demandes en retrait pour certains dispositifs, comme l'aide à l'extraduction ou l'aide à la numérisation rétrospective des fonds dans le cadre de la politique numérique.

[11] Les bénéficiaires des aides allouées par le Centre national du livre peuvent être des auteurs et des traducteurs, des éditeurs, des revues, des organisateurs d'activités littéraires, des librairies, des bibliothèques, ou des acteurs divers de la diffusion, tels que les créateurs pour la diffusion par moyens audiovisuels et numériques ou les e-distributeurs.

[12] Les interventions prises en compte sont les subventions et prêts alloués pour un montant total de 22,91 M€.

Par ailleurs, la subvention, plus favorable, ayant été adoptée par la réforme de 2005 comme régime de droit commun[13], les prêts à la publication se raréfient d'année en année, passant de 60 200 € pour 11 prêts en 2008 à 25 400 € pour 3 prêts en 2009. *A contrario*, les prêts aux entreprises progressent légèrement, avec notamment un prêt moyen s'établissant à près de 50 000 € en 2009.

Revues

Seul bénéficiaire présentant une tendance globale à la hausse, les revues ont très certainement récolté en 2009 les fruits des réformes engagées les années précédentes. Visant notamment à définir les modalités et les moyens d'un renforcement des aides individuelles aux revues, ces réformes ont ainsi permis de faire progresser le soutien aux revues, de 5 % en nombre, de 8 % en montant et de 3 % en aide moyenne (3 979 €).

Organisateurs d'animations littéraires

En matière de vie littéraire, après le chantier de répartition des financements entre le Centre national du livre et les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) mené en 2008[14], 2009 a été marquée par la refonte de Lire en fête, dont le calendrier (fixé à l'automne) ne permettait pas d'associer suffisamment les scolaires et les libraires. Cette refonte - en une manifestation littéraire participative et populaire, fixée au printemps[15] - a eu pour conséquence la suspension temporaire des subventions habituellement allouées à Lire en fête et *de facto*, un léger recul global du soutien aux organisateurs d'animations littéraires. Ce recul n'a toutefois pas freiné la progression du soutien individuel, s'affichant en hausse de 13 % par rapport à 2008 (à périmètre constant).

Librairies

Après un véritable élan en 2008, du fait de la mise en œuvre d'un nouveau dispositif d'aide « à la mise en valeur des fonds », le soutien aux librairies présente en 2009 une évolution globale à la baisse, trouvant son origine en une diminution du nombre de demandes de subventions à la création de fonds et de prêts (montants des prêts alloués en recul de 43 %), qui ont été pénalisés par un contexte économique particulièrement difficile.

Cette évolution ne révèle qu'imparfaitement le soutien réel du Centre national du livre à la librairie, puisque le dispositif d'aide « à la mise en valeur des fonds » progresse de 5 %, tandis que ne sont ici pas pris en compte la labellisation en « Librairie Indépendante de Référence » (LIR) des quelque 410 librairies en 2009, ni le soutien aux organismes professionnels d'accompagnement de la librairie (SLF, ADELC, INFL, AILF), subventionnés par le Centre national du livre *via* des conventions à hauteur d'un total de 0,55 M€.

Bibliothèques

De l'ordre de 43 % en nombre et de 72 % en montant, la baisse globale du soutien aux bibliothèques est essentiellement la conséquence de la réforme des aides aux bibliothèques mise en œuvre en 2009.

[13] Ce processus de réformes visait à renforcer la légitimité et l'efficacité du Cnl, par la diversification des interventions, l'amélioration de l'impact des dispositifs et la simplification des procédures, formalisées pour la première fois dans un règlement des aides. Dans cette optique, la subvention a été adoptée comme régime de droit commun et certains dispositifs uniquement éligibles au prêt ont été, de fait, supprimés.

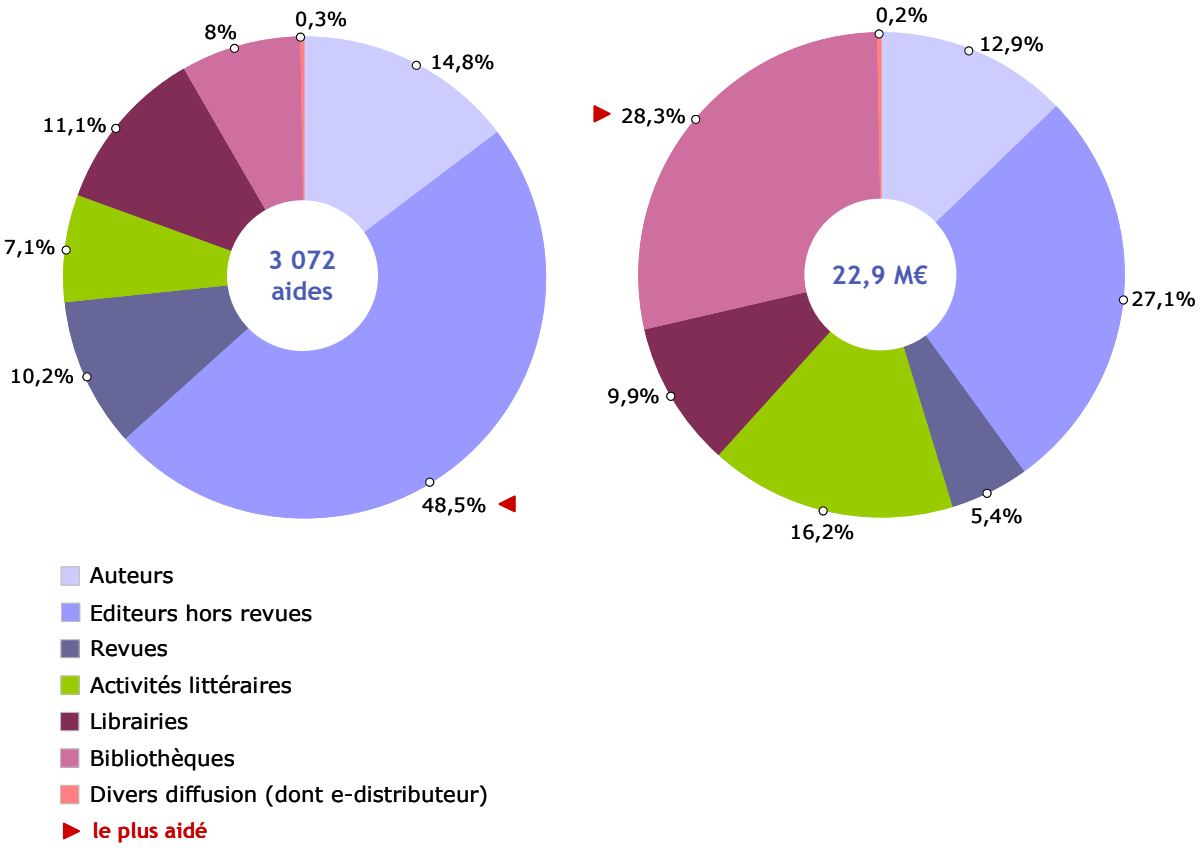
[14] A la suite de cette réflexion sur la répartition des financements des organisateurs d'animations littéraires en région, il a été décidé que les DRAC soutiendraient une logique d'aménagement du territoire, tandis que le Cnl accompagnerait prioritairement des manifestations limitées dans le temps et de rayonnement national ou international.

[15] Mise en œuvre en remplacement de Lire en fête, A vous de lire ! est une manifestation participative et populaire, davantage centrée sur les petites et moyennes collectivités locales, s'appuyant sur un partenariat avec l'Education nationale et une participation active du secteur marchand. Un partenariat avec la SNCF donne également lieu à l'organisation d'un « Passe-livre » national.

Passant d'une logique d'automaticité des aides à une logique de projet, cette réforme a peiné à être adoptée par les bénéficiaires, entraînant une baisse des demandes. De ce fait, le soutien du Centre national du livre aux bibliothèques s'établit *stricto sensu* - *i.e.* hors aides à la Bibliothèque nationale de France dans le cadre de la politique numérique - à -72,1 % pour le nombre d'aides allouées et -80,2 % pour les montants. Une analyse détaillée de cette première année de mise en œuvre de la réforme a été entreprise, afin de proposer d'éventuels ajustements.

Divers diffusion

La baisse observée en « divers diffusion » est le résultat d'un recul des demandes d'aides de la part des e-distributeurs (accompagnés dans le cadre de la politique numérique), plaçant le soutien du Centre national du livre à 1 aide de 17 000 € en 2009, contre 6 aides en 2008 pour un total de 116 500 €.



A eux seuls, les éditeurs hors revues concentrent en 2009 près de la moitié des aides allouées par le Centre national du livre, tandis qu'en montant, ils se placent derrière les bibliothèques, mais l'écart entre les deux tend à s'amenuiser : 15 points en 2008 contre 1,2 point en 2009.

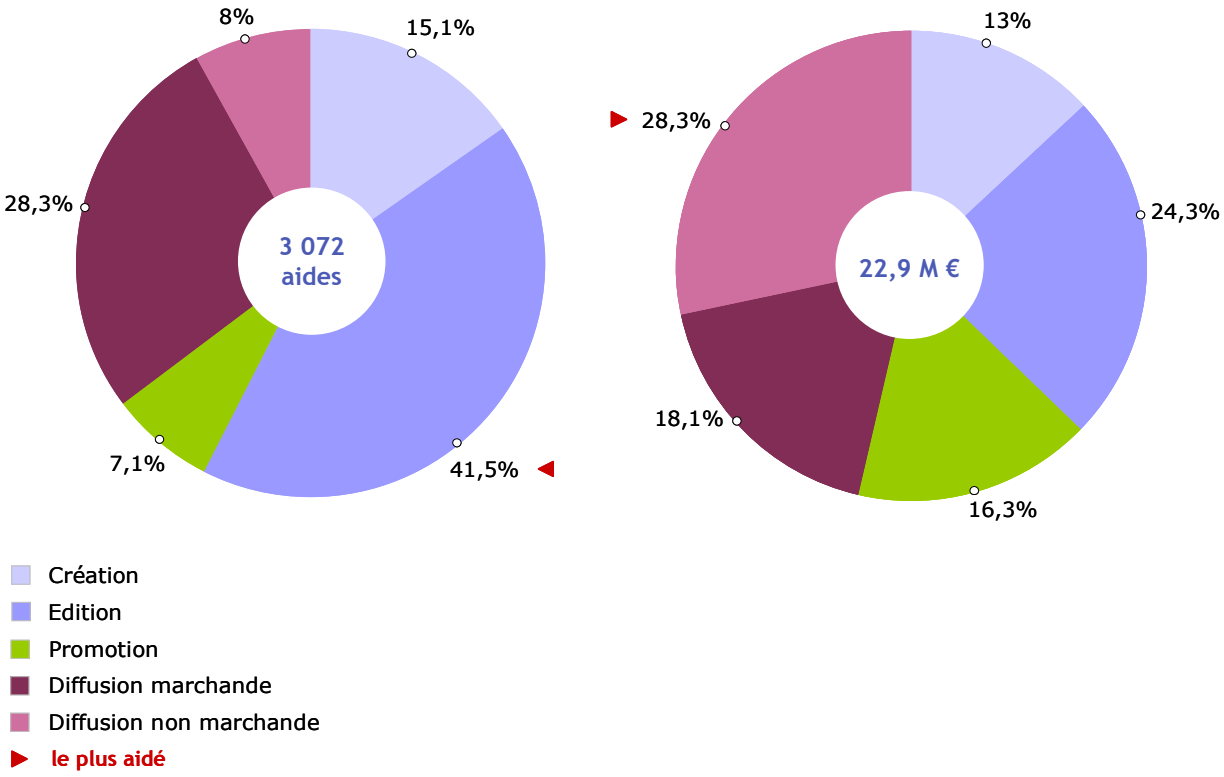
Par ailleurs, cette répartition doit être nuancée : en retirant l'aide allouée à la Bibliothèque nationale de France (dans le cadre de la politique numérique), les bibliothèques ne mobilisent plus que 7,9 % des aides allouées par le Centre national du livre et 6,2 % des montants. Les éditeurs se trouvent alors largement au premier rang des bénéficiaires - avec 48,6 % des aides en nombre et 35,4 % en montant -, suivis en nombre d'aides par les auteurs (14,9 %) et en montant par les organisateurs d'activités littéraires (21,2 %).

Synthèse des aides par domaine d'intervention

	Nombre d'aides	Montants
Création	465	2 974 262 €
Edition	1 274	5 567 686 €
Promotion	219	3 723 500 €
Diffusion marchande*	868	4 152 501 €
Diffusion non marchande**	246	6 488 398 €
TOTAL	**3 072**	**22 906 347 €**

* dont extraduction, librairies, sites Internet collectifs, Politique numérique (éditeurs et e-distributeurs)

** dont Politique numérique (Bibliothèque nationale de France)



Si les domaines de la création et de l'édition affichent de légères hausses en nombre d'aides allouées par rapport à 2008 (création : +0,4 % ; édition : +4,4 %), la promotion et la diffusion présentent chacune un recul, s'expliquant :

- dans le domaine de la promotion (-33 %), par la suspension temporaire des subventions habituellement allouées à Lire en fête, du fait du remodelage de la manifestation d'automne en une manifestation littéraire participative et populaire fixée au printemps (*cf.* pages 16 et 28).

- dans le domaine de la diffusion non marchande (-72 %), par la réforme du soutien aux bibliothèques, au profit de dispositifs répondant à une logique de projet encore méconnue et mal appréhendée par les porteurs de demandes (cf. pages 16, 17 et 34).

- dans le domaine de la diffusion marchande (-11 %), par un nombre de demandes d'aides moins important qu'en 2008, sur les dispositifs :

 > de soutien aux éditeurs et e-distributeurs pour la numérisation de fonds (-42 %) ;

 > d'aide à l'extraduction, c'est-à-dire la traduction d'ouvrages français en langues étrangères pour diffusion de la production française à l'international (-13%) ;

 > de soutien à la création de fonds (-41 %) et aux prêts économiques (-16 %) dédiés aux librairies, qui ont pâti d'une difficulté des porteurs de projets à prendre des risques (pourtant nécessaires à l'ouverture ou au développement de ce type de commerce) dans un contexte économique particulièrement défavorable.

Toujours en volume, mais en proportion, l'édition occupe largement le premier rang, avec 41,5 % des aides, soit une progression de près de 10 points par rapport à 2008, suivie aux deuxième et troisième rangs, mais dans une moindre mesure, par la diffusion marchande et la création, s'établissant respectivement à 28,3 % et 15,1 % des aides.

En valeur, l'ensemble des domaines d'intervention présente un repli, limité à moins de 3 % pour la création, l'édition et la promotion, mais qui atteint 19 % pour la diffusion marchande et 43 % pour la diffusion non marchande. Ce retrait n'est pas le signe d'un désengagement de l'établissement, mais la conséquence de la fluctuation des demandes sur certains dispositifs d'aides, de la réforme du soutien aux bibliothèques (dans le cas de la diffusion non marchande) et d'un contexte économique défavorable à la prise de risques (dans le cas de la diffusion marchande).

Toujours en valeur, mais en proportion, la diffusion non marchande reste en tête des interventions du Centre national du livre (28 %), suivie par l'édition (24 %) et la diffusion marchande (18 %) qui se renforcent : si la diffusion non marchande perd 10,7 points par rapport à 2008, l'édition et la diffusion marchande gagnent *a contrario* respectivement 4,6 et 0,5 points. Progressivement, l'écart entre les deux pans de la diffusion, marchande/non marchande, tend ainsi à se réduire, en passant d'un différentiel de 21,4 points en 2008 à 10,2 points en 2009. Toutefois, ce constat ne dessine pas nécessairement les tendances à venir, notamment sur le long terme.

Création

	Nombre d'aides	Montants
Créateurs littéraires	191	1 659 000 €
Chercheurs essayistes	23	196 000 €
Traducteurs*	121	441 497 €
Ecrivains résidents	28	150 000 €
Crédits de préparation	8	34 430 €
Bourse Cioran	1	12 000 €
Bourse Gattégno	2	100 000 €
Ensemble bourses	**374**	**2 592 927 €**
Assistance culturelle	**82**	**362 810 €**
DICREAM	**9**	**18 525 €**
TOTAL	**465**	**2 974 262 €**

* dont 110 bourses aux traducteurs étrangers pour 399 397 €.

Avec 465 aides allouées sur 780 demandes examinées, pour un montant global de près de 3 M€, la création se place aux troisième (en nombre) et cinquième (en montant) rangs des interventions du Centre national du livre en 2009.

Créateurs littéraires et traducteurs, premiers bénéficiaires des aides à la création

Toujours très largement en tête des aides allouées en création, les créateurs littéraires concentrent plus de la moitié des crédits consommés (56 %) dans ce domaine - essentiellement pour des projets d'écriture en roman, bande dessinée, poésie et jeunesse -, suivis dans une moindre mesure par les traducteurs (15 % des crédits consommés en création), dont la quasi-totalité relève du dispositif de soutien aux traducteurs étrangers.

Permettant de séjourner en France et d'y mener des projets de traduction d'ouvrages français en langues étrangères, ce dispositif de bourses de séjour a bénéficié en 2009 à 110 traducteurs, originaires pour près de 70 % d'entre eux de pays de l'Union européenne ou d'Europe centrale et orientale. L'Asie et l'Océanie s'affichent toutefois également en bonne place, en atteignant 18 % du nombre de bourses de séjour allouées et 17 % des montants, grâce notamment à une indéniable vitalité de la traduction en Chine. Parmi les projets présentés en 2009, ont été particulièrement remarquées les traductions :

- en chinois (Chine), du *Théâtre complet* d'Eugène Ionesco, par Baorong Gong ;
- en chinois (Chine), de *L'imaginaire médiéval* de Jacques Le Goff, par Wei Shao ;
- en créole (Haïti), d'*A la recherche du temps perdu* de Marcel Proust, par Guy Junior Régis ;
- en persan (Iran), de *L'Archéologie du savoir* de Michel Foucault, par Mahdi Afshin Jahandide Shashkouhi ;
- en persan (Iran), de l'*Ethique* d'Edgar Morin, par Amir Nikpey ;
- en persan (Iran), de *L'Ecriture et la différence* de Jacques Derrida, par Mehran Zendehboudi ;
- en espagnol (Argentine), des *Chroniques d'un amateur de sciences* de Bruno Latour, par Lucia Fogelfang ;
- en polonais (Pologne), des quatre tomes du *Livre des limites* d'Edmond Jabès, par Adam Wodnicki, traducteur de l'intégralité des œuvres de Saint John Perse et d'Yves Bonnefoy, et passeur depuis 35 ans de la poésie contemporaine française en Pologne.

En montant individuel, au sein du total des bourses allouées dans le domaine de la création, les aides les plus importantes sont en premier lieu les Bourses Gattégno (50 000 € chacune) - attribuées à **Marie NDiaye**, pour un projet de roman sur l'immigration et la quête identitaire, et **Elena Balzamo**, pour la traduction de la correspondance d'Auguste Strindberg -, suivies de 7 années sabbatiques (28 000 € chacune), attribuées cette année majoritairement à des projets relevant de la poésie, portés par des auteurs tels que **Mathieu Benezet**, **Philippe Denis**, **Yves Di Manno** ou **Jean-Claude Pirotte.**

Résidences d'auteurs, un dispositif de soutien privilégié en faveur de la création

Dispositif de soutien privilégié de l'Etat et des collectivités territoriales en faveur de la création littéraire, les résidences ont pour objectif de permettre à un écrivain, un traducteur ou un illustrateur de mener un projet d'écriture, tout en participant à un projet d'animation littéraire. Elaboré conjointement avec la structure d'accueil, ce programme d'animations favorise le contact entre public et création littéraire.

En 2009, les résidences ont représenté un peu plus de 5 % du soutien du Centre national du livre à la création et ont bénéficié à 28 auteurs, parmi lesquels :

- **Sigrid Baffert**, invitée en Rhône-Alpes par le Centre régional de recherche et d'information sur la littérature pour la jeunesse (CRILJ). Bénéficiaire de bourses d'encouragement en 2000 et 2004, Sigrid Baffert écrit des livres captivants pour enfants et adolescents. Avec style et un talent certain, l'auteur aborde des thèmes durs, qu'elle traite avec finesse, dans un registre tantôt fantasque tantôt grave (crédit de résidence de 3 mois : 6 000 €).

- **Mathias Enard**, invité en Lorraine par l'association La Pensée sauvage, qui œuvre pour le développement du livre, de l'écrit et de la lecture en milieu rural. Cette résidence s'inscrit dans le droit fil du projet d'écriture de Mathias Enard, dont les romans très remarqués touchent par leur dimension monumentale, et leurs phrases puissantes et mouvantes « *où se rassemblent la mémoire individuelle d'un homme inconsolé et la mémoire collective d'une humanité meurtrie et meurtrière* » (crédit de résidence de 2 mois : 4 000 €).

- **Denis Grozdanovitch**, invité en Alsace par la ville de Saint-Louis, dans le cadre d'un contrat « Ville-Lecture ». Auteur de huit ouvrages, le poète et romancier Denis Grozdanovitch a fait une arrivée tardive mais remarquée dans le paysage littéraire. La cohérence de son œuvre ne tient pas seulement à la forme brève qu'il privilégie, mais aussi à l'esprit qui se dégage de chaque page : contemplatif, l'auteur observe en effet le monde contemporain avec ironie et distance (crédit de résidence de 2 mois : 4 000 €).

- **Sami Tchak,** invité en Midi-Pyrénées par la Maison des écritures de Lombez. Ce projet de résidence entre en résonance avec les thématiques de l'exil, des inégalités sociales ou de l'identité qui sont au cœur des trois romans de Sami Tchak, qui compose une œuvre de plus en plus maîtrisée au fil des années (crédit de résidence de 2 mois : 4 000 €).

- **Carole Thibault**, invitée en Rhône-Alpes par l'association Textes en l'air, qui cherche à faire dialoguer patrimoine local et textes de création contemporaine. Comédienne et auteur talentueuse de théâtre, Carole Thibaut s'attache à décrire les rapports père-fille avec sensibilité, justesse et émotion dans des pièces *« poignantes, généreuses et d'une grande beauté dans le fond et la forme* » (crédit de résidence de 3 mois : 6 000 €).

- **Abdourahman Ali Waberi**, invité en Languedoc-Roussillon par la Boutique d'écriture & Co à Montpellier, lieu de synergie dynamique entre diffusion de la littérature, formation et création d'outils pédagogiques. Auteur d'une œuvre déjà conséquente et remarquée, Abourahman Ali Waberi donne toute la mesure de son talent dans ce nouveau projet : *« verve, ironie, distance, vision ample et paradoxale de l'histoire »* pour des textes d'une indéniable qualité littéraire et d'un sens poétique certain (crédit de résidence de 6 mois : 12 000 €).

- **Jean-Paul Wenzel**, invité en Lorraine par l'association d'action sociale et sportive du bassin houiller. S'attachant à donner la parole aux minorités ou aux exclus, Jean-Paul Wenzel s'intéresse dans ce nouveau projet à l'histoire des anciens mineurs maghrébins : du théâtre *« emprunt de cohérence, de sens et d'humanité »* (crédit de résidence de 3 mois : 6 000 €).

Pour mémoire, en 2009, sur les auteurs bénéficiaires de crédits de résidence dont l'âge moyen est de 46 ans (comme en 2008) :
- 40 % sont des femmes et 60 % des hommes ;
- 61 % résident en Ile de France, 28 % en régions et 11 % à l'étranger ;
- près de la moitié (46 %) porte des projets de romans, suivis par la jeunesse (25 %), le théâtre et la poésie (11 % chacun), la bande dessinée (7 %)



J. Sassier / éd.Gallimard

Bourse Cioran : un *Autoportrait en lecteur* par Bertrand Leclair

Créée grâce au legs de Simone Boué, sur les droits d'auteurs de l'œuvre du grand écrivain dont elle fut la compagne, la Bourse Cioran est remise chaque année par le Centre national du livre à un écrivain d'expression française ayant déjà publié un essai.
Après Cécile Guilbert, Philippe Muray, Dominique Noguez ou Bertrand Lacarelle, Bertrand Leclair est le dixième lauréat de cette bourse, dotée en 2009 de 12 000 €.

D'abord journaliste, dans l'univers de la presse équestre, puis dans le domaine littéraire pour *Infomatin*, *La Quinzaine littéraire*, *Les Inrockuptibles* ou *France Culture*, Bertrand Leclair a publié, depuis, une dizaine de romans et d'essais.
Après *Une Guerre sans fin*, son dernier roman sur la guerre d'Algérie, il reprend brillamment son travail d'essayiste avec *Dans les rouleaux du temps*, un voyage intime et singulier à travers une bibliothèque subjective d'une cinquantaine d'œuvres : du *Gai Savoir*, de Nietzsche, à *Pétersbourg* d'André Biély, en passant par l'œuvre de Nathalie Sarraute, *La Sorcière* de Marie NDiaye, *Mon idée du plaisir* de Will Self, *La Princesse de Clèves* ou encore *Sixtine* de Rémy de Gourmont.

« Il ne d'agit donc assurément pas de constituer une bibliothèque idéale, d'effectuer un choix pour réunir en un geste critique « les plus beaux livres que j'ai lus », ni de proposer un retour mélancolique sur des lectures de formation, mais de se livrer à une expérience […] Il s'agit plutôt d'y chercher les traces du lecteur que l'on fut, de ce que l'on a été, de ce que l'on est que l'on ignore, et cela ne peut se faire que dans les textes dont la lecture a été particulièrement marquante, quelle que soit par ailleurs leur qualité ».

extrait communiqué de presse, Bourse Cioran 2009

Edition

	Nbre bénéficiaires	Nbre d'aides	Montants
Editeur le plus aidé		29	142 774 €
Editeur le moins aidé		1	410 €
Aidés sous forme de prêts	**10**	**10**	**371 400 €**
dont prêts à la publication	3	3	25 400 €
dont prêts économiques	7	7	346 000 €
Aidés en subventions	**316**	**952**	**3 954 967 €**
dont aidés en traduction	142	334	1 654 297 €
Revues	**236**	**312**	**1 241 319 €**
TOTAL	**526**	**1 274**	**5 567 686 €**

Si en nombre d'aides allouées – avec 1 274 aides pour 1 959 demandes examinées -, le soutien à l'édition constitue le premier poste d'intervention du Centre national du livre, en valeur – avec un total de 5,6 M€ - il se place au deuxième rang, derrière la diffusion non marchande dont il se rapproche, puisque l'écart entre les deux domaines est de seulement 4 points en 2009, contre 19,3 points en 2008.

Des aides aux revues confortées

Après une période de repli, consécutive aux réformes engagées dans le prolongement du *Rapport Barluet*[16], le soutien du Centre national du livre aux revues progresse à nouveau en 2009, avec : +5 % en nombre, +8 % en montant et +3 % en aide moyenne.

Pour mémoire, ce rapport préconisait notamment de recentrer l'établissement sur les « *revues de savoir et de culture, laboratoires d'idées et de création, accessibles à un public non limité aux seuls spécialistes* », et de renforcer leurs aides individuelles. Ces préconisations se sont traduites, entre autres, par l'application d'un seuil de diffusion commerciale minimale de 300 exemplaires par revue, l'augmentation du taux de subvention ou la prise en compte d'éventuels frais de traduction.

- **281 aides au fonctionnement de revues, pour un montant d'1,09 M€**
- **31 aides à la numérisation de revues, pour un montant de 0,16 M€**

- **premiers bénéficiaires « revues », tous types d'aides confondus**
 Armand Colin, 24 aides, pour un montant total de 72 335 € ;
 Eres, 15 aides, pour un montant total de 44 545 € ;
 PUF Revues, 7 aides, pour un montant total de 31 900 €.

- **premiers bénéficiaires « revues », en montant alloué par titre**
 La Quinzaine littéraire (30 000 €) ;
 Le Matricule des Anges (19 000 €) ;
 Les Temps modernes (15 000 €).

[16] *Les revues françaises aujourd'hui : entre désir et dérives, une identité à retrouver*, Sophie Barluet, avril 2006.

Des prêts à la publication plus rares…

La subvention ayant été adoptée par la réforme de 2005 comme régime de droit commun, les prêts à la publication se raréfient d'année en année, passant de 11 prêts en 2008 à 3 prêts en 2009, pour des projets de publications en littératures étrangères et en sciences humaines.

Pour rappel, ce processus de réformes visait à renforcer la légitimité et l'efficacité du Centre national du livre, par la diversification des interventions, l'amélioration de l'impact des dispositifs et la simplification des procédures, formalisées pour la première fois dans un règlement des aides. Dans cette optique, la subvention a été adoptée comme régime de droit commun et certains dispositifs uniquement éligibles au prêt ont été, de fait, supprimés.

… mais des prêts aux entreprises d'édition individuellement plus élevés

Destinés à accompagner le développement éditorial, à améliorer la diffusion/distribution, à engager des opérations de consolidation de fonds propres ou plus largement de restructuration, les prêts alloués aux entreprises d'édition sont globalement stables par rapport à 2008. En revanche, en montant individuel, la progression atteint près de 15 %, de 43 125 € d'aide moyenne en 2008 à 49 429 € en 2009.

En 2009, les prêts du Centre national du livre ont accompagné les entreprises d'édition, afin qu'elles puissent pérenniser leur activité éditoriale et surmonter les difficultés financières résultant de leur développement, et ce malgré un contexte économique particulièrement difficile. Au total, 346 000 € ont ainsi été prêtés aux entreprises d'édition pour sept projets, parmi lesquels :

- **le soutien au développement des éditions Le Sablier**
 Installées à Forcalquier, les éditions Le Sablier ont constitué depuis 1997 deux catalogues : le premier (le plus important), composé de littérature et de livres musicaux, est dédié aux enfants ; le second est consacré à la littérature et aux beaux livres sur le patrimoine de la région PACA. Ces dernières années, deux nouvelles collections ont également vu le jour : « Randoroman », associant de manière originale littérature et guide de randonnée, et « Les promesses de l'amandier », associant beau livre et CD.
 Le Sablier poursuit aujourd'hui son développement, à travers la publication de nouveaux titres, l'édition de catalogues spécifiques en direction des établissements scolaires, le renforcement de ses ventes à l'étranger et la création d'un emploi dédié au site internet.
 (prêt Cnl : 30 000 €)

- **le soutien au développement éditorial de Nouveau Monde éditions**
 Créées il y a 10 ans, Nouveau Monde éditions proposent un vaste catalogue de 300 titres, axés sur l'histoire, les sciences humaines, le cinéma et la littérature. Parmi les premiers à proposer des ouvrages associant plusieurs supports (CD-Rom, DVD, livres numériques) et à développer des productions multimédias, l'éditeur franchit une nouvelle étape vers la numérisation avec le lancement d'une nouvelle collection.
 Consacrée aux dictionnaires biographiques du XXe siècle et déclinable par profession (sportifs, romanciers, médecins, patrons, journalistes, militaires, etc.), cette collection a vocation à être exploitée dans des formats papier et numérique, *via* la plate-forme Eden-livres et la vente d'abonnements aux professionnels, notamment les bibliothèques.
 (prêt Cnl : 100 000 €)

- **le soutien à la transmission de fonds et au développement des éditions Le Ricochet**
 Fondées en 1995, les éditions Le Ricochet proposent un catalogue diversifié d'albums pour la jeunesse, dont la dernière collection, « Ohé la science » lancée en 2008, allie vulgarisation scientifique et lecture ludique.
 L'arrivée d'une nouvelle co-gérante et la création de deux collections dédiées à la petite enfance donnent une nouvelle impulsion à l'éditeur, qui souhaite également intensifier sa communication et refondre son site internet à l'occasion de ses 15 ans (en 2010).
 (prêt Cnl : 20 000 €)

Les subventions aux publications et aux traductions, en tête du soutien à l'édition

Toujours composées majoritairement d'aides à la publication et à la traduction (respectivement 47 % et 26 % du nombre d'aides, 39 % et 30 % des montants globalement dédiés au soutien à l'édition), les subventions à l'édition présentent une hausse en volume (+5 % par rapport à 2008), avec 952 aides allouées pour 1 564 demandes examinées, soit un taux de satisfaction de l'ordre de 61 %.
En valeur, les subventions à l'édition évoluent à la baisse (-5 %), avec une aide moyenne s'établissant à 4 154 €.

- **603 aides à la publication d'ouvrages, pour 2,2 M€**
- **334 aides à la traduction d'ouvrages étrangers en français, pour 1,7 M€**
- **7 aides à l'iconographie, pour 0,05 M€**
- **4 crédits de préparation, pour 0,04 M€**
- **4 aides à l'édition électronique, pour 0,03 M€**

- **premiers bénéficiaires « édition », tous types d'aides confondus, en valeur**
 Le Seuil, Fayard, Flammarion, Albin Michel, Les Belles Lettres, Gallimard

- **premiers bénéficiaires « édition », tous types d'aides confondus, en volume**
 Le Seuil, Les Belles Lettres, Flammarion, Albin Michel, Actes Sud

- **premiers titres bénéficiaires « édition », tous types d'aides confondus, en valeur**
 Alexandre Soljenitsine, Ludmila Ivanova Saraskina, éd. Fayard (27 600 €)
 Théorie générale de la connaissance, Moritz Schlick, éd. Gallimard (25 060 €)
 Œuvres complètes, volume II (1893-1895), Sigmund Freud, éd. PUF (24 810 €)
 Dictionnaire des sentences grecques et latines, Renzo Tosi, éd. J. Millon (24 300 €)
 Le troisième Reich, Richard Evans, éd. Flammarion (22 680 €)

Traductions : un soutien toujours important aux ouvrages de littérature anglo-saxonne

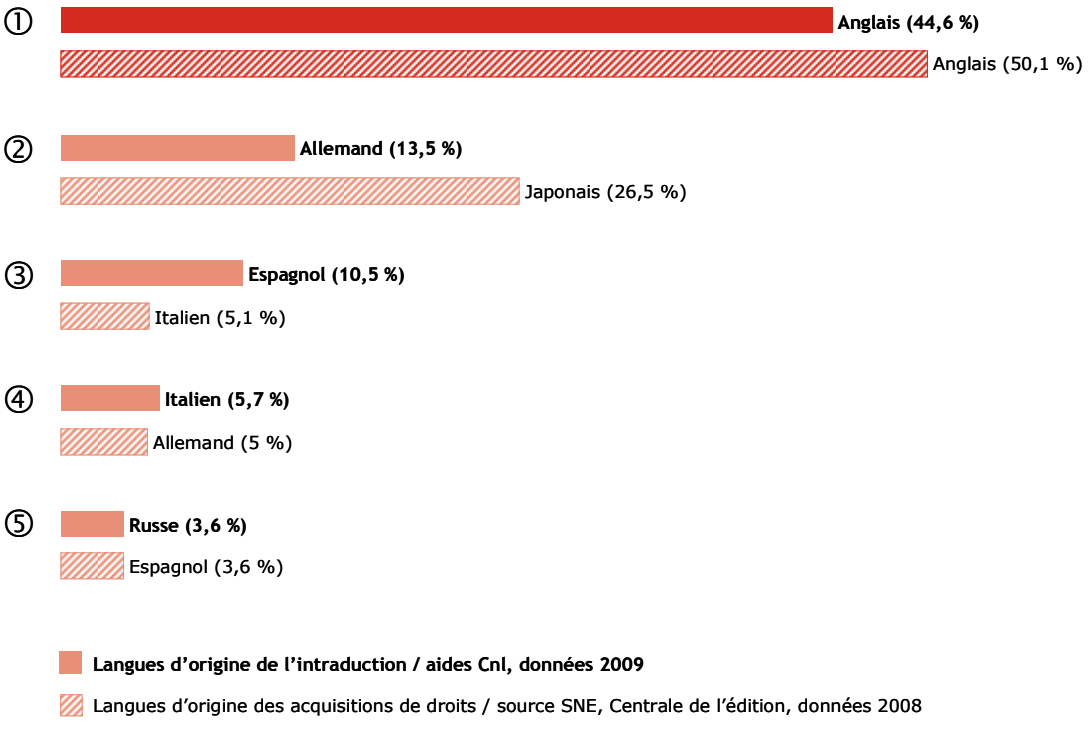
Légèrement en retrait par rapport à 2008 (-0,9 % en nombre ; -4,2 % en montants alloués), les aides à l'intraduction (traduction d'ouvrages étrangers en français) présentent une tendance similaire à celle de l'année précédente, à savoir un appui toujours fort aux ouvrages traduits depuis l'anglais (45 % des aides allouées en intraduction), originaires des Etats-Unis ou du Royaume-Uni (35 % des aides allouées en intraduction ; 78 % des aides allouées à des ouvrages traduits depuis l'anglais), dans les domaines de la littérature, des sciences humaines et de la philosophie (respectivement 58 %, 17 % et 8 % des aides à la traduction depuis l'anglais).

Parallèlement, les acquisitions de droits enregistrées par la Centrale de l'édition[17] portent pour moitié sur des ouvrages en anglais (50,1 %), initialement édités au Royaume-Uni ou aux Etats-Unis (45,9 % des acquisitions recensées, avec respectivement 23,4 % % et 22,5 %), dans les domaines de la littérature, la jeunesse et les sciences humaines (respectivement 38 %, 30 % et 9 % des acquisitions de droits d'ouvrages en anglais).

En matière d'intraduction, le Centre national du livre ne contrebalance donc pas les tendances du marché, mais accompagne un intérêt certain pour les littératures anglo-saxonnes. Néanmoins, l'établissement continue d'offrir une large ouverture sur toutes les cultures et littératures étrangères, avec un soutien à la traduction en français d'ouvrages acquis depuis 35 langues issues de 50 pays étrangers.

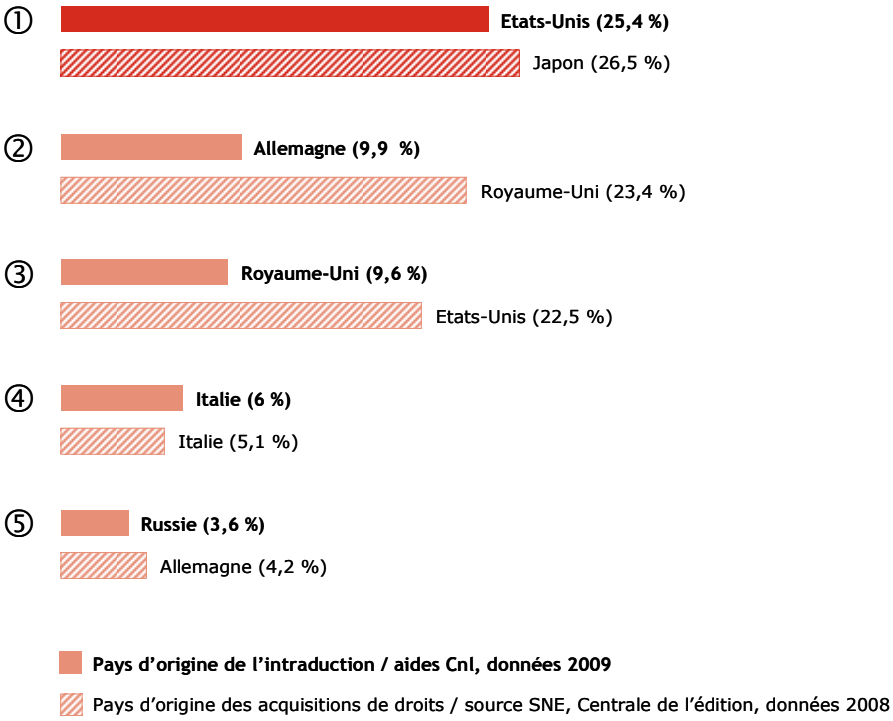
- **334 aides à la traduction d'ouvrages étrangers en français (intraduction), pour 1,7 M€**
- **premiers bénéficiaires « intraduction », en valeur**
 Flammarion, Le Seuil, Albin Michel, Actes Sud, Verdier
- **premiers bénéficiaires « intraduction », en volume**
 Albin Michel, Flammarion, Le Seuil, Actes Sud, Verdier
- **premiers titres bénéficiaires « intraduction », en valeur**
 Alexandre Soljenitsine, Ludmila Ivanova Saraskina, éd. Fayard (russe/27 600 €)
 Dictionnaire des sentences grecques et latines, R. Tosi, éd. J. Millon (italien/24 300 €)
 Le troisième Reich, Richard Evans, éd. Flammarion (anglais/22 680 €)
 Roman, Vladimir Sorokine, éd. Verdier (russe/17 250 €)
 En pas aveugles de par la terre, Leib Rochman (yiddish/17 190 €)

Langue originale de l'ouvrage
comparaison palmarès intraduction (aides Cnl) / palmarès acquisitions de droits

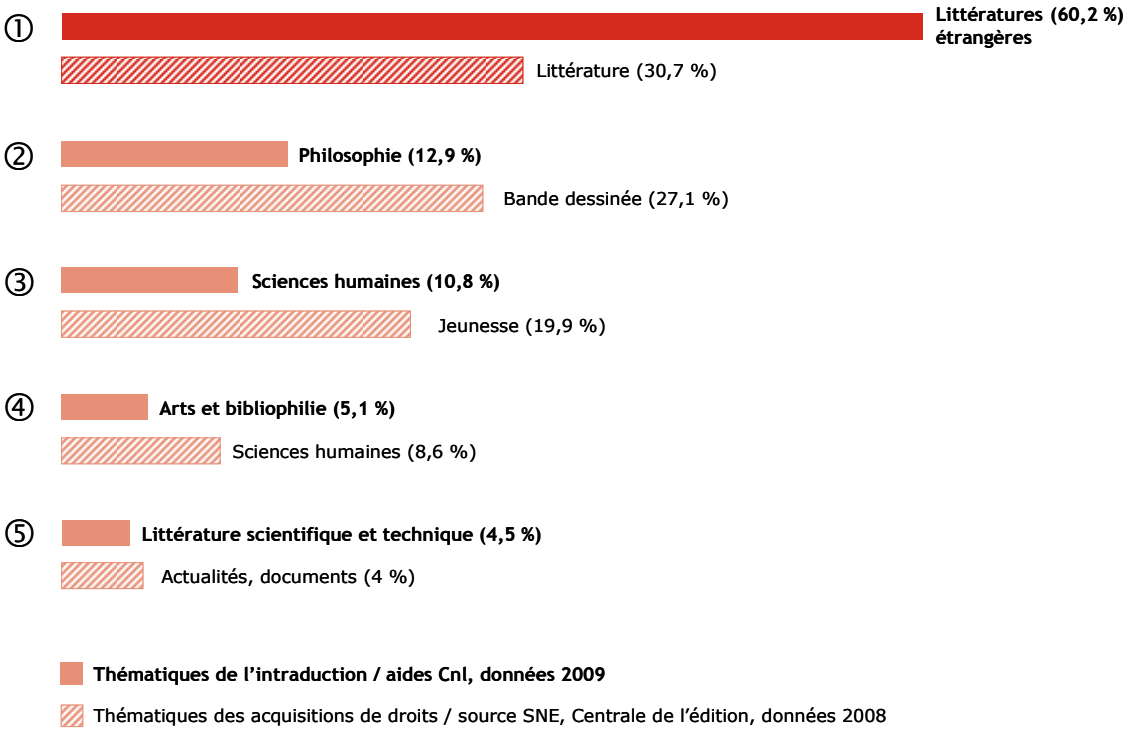


[17] Repères statistiques 2009, données 2008, Syndicat national de l'édition/Centrale de l'édition

Pays d'origine de l'ouvrage
comparaison palmarès intraduction (aides Cnl) / palmarès acquisitions de droits



Thématique de l'ouvrage
comparaison palmarès intraduction (aides Cnl) / palmarès acquisitions de droits



Promotion

	Nombre d'aides	Montants
Associations d'amis d'auteurs	**78**	**159 600 €**
Manifestations en région	**128**	**2 208 000 €**
dont Printemps des poètes	24	120 800 €
dont échanges internationaux	6	187 000 €
Structures partenaires	**13**	**1 355 900 €**
TOTAL	**219**	**3 723 500 €**

Avec 16,3 % de ses crédits d'intervention consacrés à la promotion, le Centre national du livre entend accompagner le travail de création et de publication des auteurs, traducteurs et éditeurs, mais aussi mettre en valeur l'action médiatrice des bibliothèques ou des librairies. En 2009, 219 aides ont ainsi bénéficié aux organisateurs de manifestations littéraires (sur 287 demandes), pour un montant global de 3,7 M€.

Un soutien sélectif aux organisateurs de manifestations littéraires en région

Depuis 2008 - et les réflexions menées pour une répartition plus efficace et cohérente des financements -, le soutien du Centre national du livre en matière de vie littéraire s'articule avec celui des Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC) : si les DRAC apportent leur appui aux organisateurs de manifestations littéraires dans une perspective d'aménagement pérenne du territoire, le Centre national du livre privilégie le caractère professionnel de la manifestation et un soutien à des expressions de qualité assorti d'un travail de médiation.

En 2009, ce processus de réflexion s'est poursuivi avec le renouvellement de la manifestation Lire en fête, dont le calendrier (traditionnellement fixé à l'automne) ne permettait pas d'associer suffisamment les scolaires et les libraires. Cette refonte en une manifestation littéraire participative et populaire - davantage centrée sur les petites et moyennes collectivités, s'appuyant sur des partenariats avec l'Education nationale ou la SNCF, et sur la participation du secteur marchand - a eu pour effet la suspension temporaire des subventions habituellement allouées à Lire en fête.

Par conséquent, les aides aux manifestations en région ont globalement diminué (-46 % en nombre et -13 % en montants alloués), mais à périmètre constant (c'est-à-dire hors Lire en fête), cette baisse est nettement moins significative (-13 % en nombre et -3 % en montants alloués), avec une aide moyenne en progression de 12 % , de 15 359 € en 2008 à 17 250 € en 2009, qui traduit le recentrage de l'établissement sur des manifestations d'envergure, privilégiant des domaines spécialisés ou réputés difficiles.

Des manifestations de qualité associant l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre

En 2009, comme en 2008, le Centre national du livre a ainsi conforté le soutien individuel aux organisateurs de manifestations littéraires, en concentrant ses interventions sur des événements de qualité, ouverts au plus grand nombre et impliquant l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre, parmi lesquels :

- **20e Etonnants voyageurs** (Saint-Malo, Bretagne)
 Soutenus à hauteur de 85 000 €, les *Etonnants voyageurs* ont fêté avec éclat leurs vingt ans. Le festival n'a de cesse de faire découvrir les visages multiples de la littérature du monde entier et continue, aujourd'hui plus que jamais, à creuser le sillon de la « littérature-monde ». Déclinée sur le thème « monde en crise, besoin de fiction », l'édition 2009 a fait le pari que la littérature pouvait oser s'affirmer « *aventureuse, voyageuse, ouverte aux vents du monde et soucieuse de la dire !* ».

- **12e Rendez-vous de l'histoire** (Blois, Centre)
 Soutenus à hauteur de 26 000 €, *Les Rendez-vous de l'histoire*, véritables « états généraux de l'histoire » offrent au plus grand nombre une université populaire et ouverte, riche de plus de 200 auteurs. En inscrivant « le corps dans tous ses états » à l'ordre du jour, les Rendez-vous ont rappelé qu'il y avait bien des manières de faire l'histoire du corps humain.

- **25e Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis** (Montreuil, Ile-de-France)
 Soutenu à hauteur de 85 000 €, le Salon a braqué en 2009 ses projecteurs sur le thème de « la fête », et s'est attaché à valoriser la littérature de jeunesse italienne, de l'album au roman en passant par la bande dessinée. Ce rendez-vous incontournable, populaire et professionnel, offre une véritable immersion dans le paysage du livre de jeunesse en invitant quelques 300 éditeurs et en organisant près de 600 débats, conférences, expositions ou encore ateliers.

- **20e Festival international de géographie** (Saint-Dié-des-Vosges, Lorraine)
 Soutenu à hauteur de 26 000 €, cet événement désormais mondial a fêté vingt ans de mise à l'honneur de la géographie autour du thème « mers et océans », avec l'Espagne en invité d'honneur. Pas moins de 300 intervenants, scientifiques, universitaires, écrivains, journalistes, et 200 rendez-vous ont ainsi tracé la carte actuelle de l'état du monde pour le plus large public possible : près de 50 000 festivaliers ont participé à cette grande fête de la géographie.

- **5e Marathon des mots** (Toulouse, Midi-Pyrénées)
 Soutenu à hauteur de 75 000 €, *Le Marathon des mots* apporte un rayonnement culturel et artistique indéniable à la vie littéraire. Centré en 2009 sur le Caire et Alexandrie, le Marathon des mots a proposé au public la découverte de la littérature égyptienne contemporaine, avec 220 lectures, rencontres et performances littéraires organisées dans toute la ville.

- **13e Citéphilo** (Lille, Nord-Pas-de-Calais)
 Soutenues à hauteur de 25 000 €, *Les semaines européennes de la philosophie* ont invité « Berlin, vingt ans après ». Avec 200 intervenants, au cours de 80 rencontres, Citéphilo a questionné les « usages du temps » qui se modifient sous l'effet conjugué de mutations sociales, économiques, scientifiques et technologiques.

- **36e Festival international de la bande dessinée** (Angoulême, Poitou-Charentes)
 Soutenu à hauteur de 125 000 €, le festival témoigne de la vitalité et de la créativité de la bande dessinée avec une programmation foisonnante pour tous les publics et la plus grande librairie de bande dessinée au monde. En 2009, le festival a mis un coup de projecteur sur le 7e art flamand et sur Sai Comics, l'éditeur coréen de référence en matière de bande dessinée indépendante, confirmant ainsi sa dimension internationale.

- **29e Fête du livre (**Aix-en-Provence, Provence-Alpes-Côte d'Azur)
 Soutenue à hauteur de 25 000 €, *La Fête du livre* poursuit depuis 1981 son tour du monde des littératures en accueillant chaque année un grand nom de la littérature internationale, souvent Prix Nobel de littérature autour duquel se tisse un programme protéiforme. La venue d'une quinzaine d'écrivains de Chine, du Japon, de Corée, du Vietnam et de Thaïlande aura permis d'affirmer l'importance du genre romanesque en Asie et d'apporter un éclairage entre tradition et modernité.

- **11e Correspondances de Manosque** (Manosque, Provence-Alpes-Côte d'Azur)
 Soutenu à hauteur de 35 000 €, le festival inscrit Manosque comme la scène majeure de la rentrée littéraire et propose un panorama exigeant de la littérature contemporaine accueillant jeunes écrivains à découvrir et auteurs confirmés. Croisements inédits entre le texte, le son et l'image, littératures en dialogue, foisonnement de lectures, cet événement met en lumière les écrivains d'aujourd'hui.

- **23e Fête du livre de Bron** (Bron, Rhône-Alpes)
 Soutenue à hauteur de 60 000 €, la *Fête du livre de Bron* attire plus de 25 000 visiteurs sur l'hippodrome de Parilly, transformé pour quelques jours en lieu d'exploration de la littérature contemporaine française et étrangère, à travers des textes forts d'écrivains remarquables. Cette année, « la quête d'ailleurs », au cœur des débats, a été le fil rouge thématique des lectures et des rencontres.

- **3e Assises internationales du roman** (Lyon, Rhône-Alpes)
 Soutenues à hauteur de 55 000 €, *Les Assises internationales du roman* ont abordé le thème « le roman : hors frontières ». Écrivains et journalistes de 23 pays se sont retrouvés afin d'explorer la vitalité de ce genre littéraire, au gré de grands entretiens et de tables rondes, mais aussi de lectures, d'un récital littéraire et même d'une « conversation avec un revenant », où un auteur était convié à répondre en public aux propos de grands écrivains disparus.

- **5e Quais du polar** (Lyon, Rhône-Alpes)
 Soutenus à hauteur de 23 000 €, les 5e *Quais du Polar* ont accueilli la galaxie du polar français et international, du thriller au roman social, du polar historique au roman d'enquête, avec un éclairage particulier sur New York et un hommage à Léo Malet pour le centenaire de sa naissance.

En 2009, un soutien plus sélectif aux associations partenaires

Parallèlement à son appui aux associations d'amis d'auteurs et aux organisateurs de manifestations littéraires en région, le Centre national du livre apporte son soutien à des associations dites « partenaires » pour leurs activités littéraires annuelles ou leur fonctionnement. En 2009, l'accompagnement de ces associations présente une hausse de 18 % en montant par rapport à 2008 et concentre plus du tiers des crédits du Centre national du livre mobilisés dans le domaine de la promotion. Au total, 13 associations ont ainsi bénéficié d'1,4 M€, dont plus de 80 % (1,1 M€) ont été alloués à trois d'entre elles :

- **La Maison des écrivains et de la littérature** (Mel)
 Soutenue à hauteur de 714 000 €[18], cette association a vocation à offrir aux écrivains un lieu d'accueil et un centre de ressources, tout en faisant découvrir leurs œuvres, grâce à l'organisation de rencontres ouvertes au public ou en direction du milieu scolaire, avec des programmes tels que *Ami littéraire*, *Temps des écrivains à l'université*, *A l'école de l'écrivain*… La Mel s'attache, par ailleurs, à défendre les écrivains en veillant à leurs conditions de travail et à la diffusion de leurs œuvres.

[18] Ce montant comprend des crédits de subvention transférés de la Dll au Cnl, à compter de 2009.

- **Le Printemps des poètes**
 Aidée en 2009 à hauteur de 272 000 €, auxquels s'ajoutent 120 800 € alloués aux organisateurs de manifestations littéraires dans le cadre de l'opération nationale « Printemps des poètes », cette association a pour ambition de rendre la poésie accessible au plus grand nombre. L'appui du Cnl à cette association et à sa manifestation phare illustre l'effort considérable de l'établissement en faveur de ce secteur fragile, dont le poids est très relatif dans l'économie éditoriale (*cf.* pages 46-47, 62-63).

- **Ent'revues**
 Soutenue à hauteur de 130 000 €, cette association propose un espace d'information, de rencontre et de réflexion pour la préservation, l'étude et la promotion des revues culturelles ou scientifiques. Egalement organisatrice du Salon de la revue, Ent'revues joue un rôle de conseil sur les nouveaux enjeux du secteur (coûts de diffusion postale, existence et qualité de la diffusion kiosque, numérisation et création de revues en ligne…).

- **98 subventions aux manifestations littéraires en région, pour 1,9 M€**
 hors Printemps des poètes, Lire en fête et échanges internationaux,
 soit 51 % des crédits mobilisés sur le domaine de la promotion

- **premiers bénéficiaires « promotion », tous types d'aides confondus, en valeur**
 Maison des écrivains et de la littérature
 Printemps des poètes
 Assises de la traduction littéraire en Arles (ATLAS)
 Ent'revues
 Festival international de la bande dessinée (Angoulême, Poitou-Charentes)

- **premiers bénéficiaires « manifestations littéraires en région », en valeur**
 Festival international de la bande dessinée (Angoulême, Poitou-Charentes)
 Salon du livre et de la presse jeunesse (Montreuil, Ile-de-France)
 Etonnants voyageurs (Saint-Malo, Bretagne)
 Marathon du livre (Toulouse, Midi-Pyrénées)
 Fête du livre de Bron (Bron, Rhône-Alpes)

- **premiers bénéficiaires « Printemps des poètes », en valeur**
 Textes et rêves (Centre)
 La Poésie/Nuit (Basse-Normandie)
 Association Larochellivre (Poitou-Charentes)
 La Semaine poésie (Auvergne)
 Théâtre des Tafurs (Aquitaine)

- **premiers bénéficiaires « associations partenaires », en valeur**
 (hors Mel, Printemps des poètes et Ent'revues)
 Aux nouvelles écritures théâtrales (ANETH)
 Centre international de poésie de Marseille
 Les amis de Pontigny-Cerisy
 Société littéraire Goncourt
 Syndicat national de l'édition (parcours professionnels pour la lecture jeunesse)

- **premiers bénéficiaires « associations d'amis d'auteurs », en valeur**
 Association pour l'étude de la pensée de Simone Weil
 L'Amitié Charles Péguy
 Société des amis de Proust et des amis de Combray
 Les amis de Montaigne
 Les amis de Jean Giono

Diffusion

	Nbre bénéficiaires*	Nbre d'aides	Montants
Sites Internet librairies	2	2	30 000 €
Prêts économiques librairies	16	16	488 000 €
Fonds en librairie	27	27	239 500 €
Valorisation des fonds (VAL)	217	219	1 185 000 €
Librairies à l'étranger	63	75	328 675 €
sous total librairies	**310**	**339**	**2 271 175 €**
Sites Internet éditeurs	1	1	1 658 €
Pol. numérique (e-distributeurs)	1	1	17 000 €
Pol. numérique (éditeurs)	29	36	1 044 390 €
Aide à l'extraduction	94	491	818 278 €
sous total éditeurs	**107**	**529**	**1 881 326 €**
DIFFUSION MARCHANDE	**417**	**868**	**4 152 501 €**
Bibliothèques	238	241	1 088 428 €
Pol. numérique (BnF)	1	5	5 399 970 €
DIFFUSION NON MARCHANDE	**239**	**246**	**6 488 398 €**
TOTAL	**657**	**1 114**	**10 640 899 €**

* nombre de bénéficiaires entendu sans double compte

Répondant à deux logiques - l'une marchande, l'autre non marchande -, le soutien à la diffusion constitue le premier poste d'intervention de l'établissement et concentre la majeure partie des aides allouées en 2009, avec 36,3 % du nombre d'aides et 46,4 % des montants engagés.

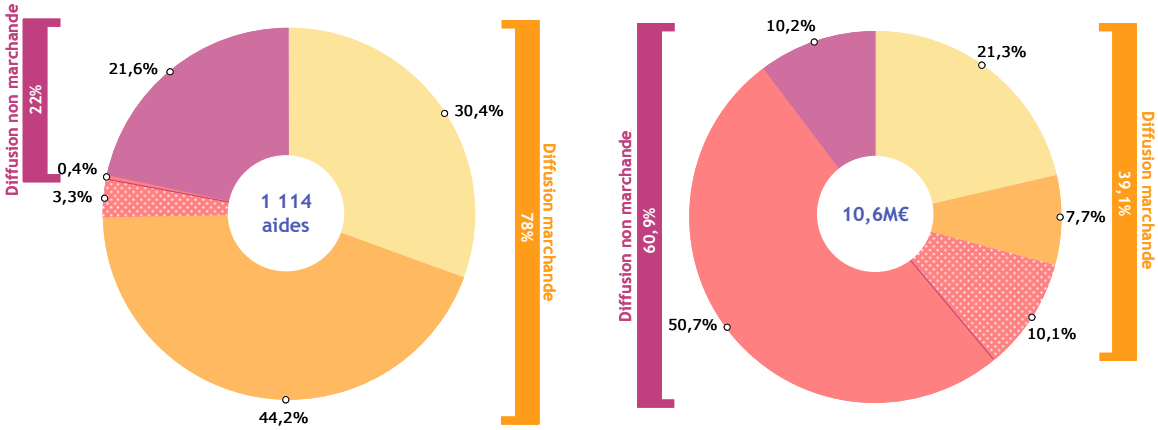
Par ailleurs, particulièrement attentif à la qualité et à la vitalité de la diffusion du livre, en France comme à l'étranger, le Centre national du livre a, depuis 2008, initié de nombreux chantiers dans ce domaine :

- **En matière de diffusion non marchande**, l'établissement accompagne désormais la numérisation de masse de documents patrimoniaux menée par la Bibliothèque de France et s'est également attaché à réformer le soutien aux bibliothèques, dans une optique plus qualitative.

- **En matière de diffusion marchande**, le Centre national du livre soutient depuis 2008 les éditeurs et e-distributeurs pour la numérisation rétrospective et la diffusion de documents sous droits.

 Dans le même temps, l'établissement a initié un véritable élan en faveur des librairies, avec une augmentation budgétaire conséquente et la création d'une nouvelle aide à la « mise en valeur des fonds », prolongée en 2009 par la mise en œuvre du label « Librairie Indépendante de Référence », ouvrant aux établissements concernés la possibilité d'accéder à une série de mesures de soutien (*cf.* pages 9, 37-38).
 Cette nouvelle impulsion en faveur des librairies bénéficiera également, à compter de 2010, aux librairies à l'étranger.

En termes d'équilibre entre les deux pans de la diffusion (en valeurs relatives), ces chantiers ont eu pour conséquence de faire diminuer le poids de la diffusion non marchande au profit de celui de la diffusion marchande[19], même si la première se place toujours largement devant la seconde du point de vue des moyens mobilisés, avec 61 % en montants pour la diffusion non marchande contre 39 % pour la diffusion marchande (*cf.* graphiques ci-dessous).



Un engagement fort en faveur du projet Gallica (diffusion non marchande)

Depuis le début des années 2 000, la démocratisation de l'accès à l'Internet bouleverse les usages établis et les modes traditionnels de diffusion ou de promotion des contenus culturels en France, notamment ceux du livre qui doivent désormais se développer en une offre attractive, facile d'accès et sécurisée dans ses modes de distribution.

Dans cette optique, la France a pris l'engagement d'une participation forte au projet de bibliothèque numérique européenne, tant pour les textes imprimés libres de droits que pour les contenus sous droits. Pilotée par la Bibliothèque nationale de France, la contribution française (Gallica) à cette bibliothèque numérique européenne (Europeana) est soutenue, depuis 2007, par le Centre national du livre *via* sa commission politique numérique.
En 2009, près de 5,5 M€ ont ainsi été attribués à la Bibliothèque nationale de France au titre de la politique numérique, notamment pour :

- la dématérialisation des collections (2,5 M€),
- la numérisation de 100 000 nouveaux documents patrimoniaux (2,7 M€),
- des investissements informatiques en serveurs et visualisation Flash (0,3 M€).

Ce premier volet, non marchand, est prolongé depuis 2008 par un volet marchand (*cf.* page 37).

[19] Par rapport à 2008, la diffusion marchande progresse de + 25,2 points en volume et de + 8,1 points en valeur.

Des aides aux bibliothèques remodelées (diffusion non marchande)

Afin de doter ses aides d'une plus grande cohérence, le Centre national du livre s'est attaché à réformer son soutien aux bibliothèques, en passant en 2009 d'une logique d'automaticité à une logique de projet.

Pour ce faire, les anciennes aides[20] ont progressivement disparu, au profit de deux dispositifs thématiques de crédits d'achats de livres et de revues en langue française, favorisant la diffusion des secteurs éditoriaux soutenus par le Centre national du livre[21] :

- **la subvention à la constitution d'un premier fonds** accompagne l'ouverture d'une bibliothèque, en abondant son budget à cette occasion, pour un projet d'acquisition d'ouvrages couvrant la totalité des champs documentaires du Cnl ;

- **la subvention à un projet thématique** accompagne le développement des collections d'une bibliothèque, en abondant son budget pour des projets d'acquisition d'ouvrages - parmi lesquels des ouvrages aidés à la publication par le Cnl -, portant sur une ou plusieurs thématiques choisies au sein des champs couverts par le Cnl.

Communs à tous les types de bibliothèques, ces dispositifs ont peiné à démarrer lors de cette première année de mise en œuvre et restent encore mal connus des bénéficiaires. Toutefois, les projets présentés étant plus ambitieux que précédemment et des améliorations étant à l'étude, le soutien aux bibliothèques devrait à l'avenir retrouver un nouveau souffle.

En 2009, sur les 241 aides allouées par le Centre national du livre aux bibliothèques (municipales, intercommunales, départementales de prêt, universitaires, associatives, spécialisées, d'établissements pénitentiaires ou hospitaliers) pour un montant total de d'1,1 M€, ont été particulièrement remarquées :

- **les aides à la constitution d'un premier fonds**

 Bibliothèque municipale Le Gouray (Bretagne, Côtes d'Armor)
 Soutenue à hauteur de 3 860 €, la construction de cette médiathèque participe au développement de la commune, forte d'une croissance démographique de 10 % marquée par l'accueil massif de jeunes familles. Le projet fait donc la part belle à la littérature jeunesse, tout en couvrant l'ensemble des champs documentaires du Cnl.

 Bibliothèque municipale de Brécé (Bretagne, Ile-et-Vilaine)
 Soutenue à hauteur de 7 370 €, l'ouverture de cette nouvelle bibliothèque a été l'occasion de mettre en œuvre une réflexion partenariale sur les politiques documentaire et d'animation, permettant d'équilibrer les fonds proposés.

 Bibliothèque du centre pénitentiaire de Béziers (Languedoc-Roussillon, Hérault)
 Soutenu à hauteur de 7 850 € et fruit d'un partenariat solide entre les différents opérateurs, ce projet prévoit quatre bibliothèques dans un nouvel établissement pénitentiaire (destiné à recevoir 800 détenus), une dans chaque bâtiment de détention, complétées par une cinquième consacrée aux documents d'actualité.

[20] Subvention à la création, l'extension de bibliothèque et l'acquisition de bibliobus ; subvention pour la première année de fonctionnement ; subvention au développement de fonds thématiques ou spécifiques ; subvention au développement des réseaux départementaux ; subventions aux acquisitions thématiques des établissements d'enseignement supérieur.

[21] arts et bibliophilie, bande dessinée, histoire-sciences de l'homme et de la société, littérature classique et critique littéraire, littérature jeunesse, littérature scientifique et technique, littératures étrangères, philosophie, poésie, théâtre.

Bibliothèque intercommunale Centre culturel multimédia Guéret (Limousin, Creuse)
Soutenue à hauteur de 19 660 €, cette nouvelle bibliothèque remplacera l'ancien établissement de 300 m^2 et développera désormais ses collections (45 000 documents) et services sur plus de 3 000 m^2.

Bibliothèque municipale de Saint-Yrieix-sur-Charente (Poitou-Charentes, Charente)
Soutenue à hauteur de 6 960 €, l'ouverture de la nouvelle bibliothèque de la commune proposera 21 000 ouvrages, à travers des collections équilibrées, qui seront complétées par la création de deux pôles thématiques autour du développement durable et du théâtre.

- **les aides à un projet thématique**

Faire rhizome
En lien avec la Petite Université Libre et Populaire (PUPLP), la Bibliothèque intercommunale et solidaire de Tence (Auvergne), poursuit avec exigence ses débats citoyens, en s'interrogeant notamment sur les fondements identitaires de son territoire. Une démarche originale et de qualité (aide Cnl : 6 630 €).

La littérature des pays nordiques
En partenariat avec l'éditeur landais Gaïa, spécialiste de la littérature scandinave, la Bibliothèque départementale de prêt des Landes (Aquitaine) s'est engagée dans un projet d'une grande ambition littéraire, avec notamment une exposition consacrée à Jorn Riel et une valise itinérante (aide Cnl : 5 930 €).

Le goût
Avec humour et inventivité, la Bibliothèque municipale de Castillon-la-Bataille (Aquitaine) s'intéresse autant à l'épistémologie de l'alimentation qu'à la prévention en matière de nutrition, à travers une sélection de titres s'adressant à tous les publics (aide Cnl : 1 620 €).

Les mots dans l'art : écriture, calligraphie, typographie.
Avec originalité, la Bibliothèque de Chalon-sur-Saône (Bourgogne) propose une sélection de grande qualité, autour des « mots objets d'art », du graphisme jusqu'aux mots dans le slam (aide Cnl : 3 240 €).

Arts vivants
En écho au festival « Méliscènes », la Bibliothèque municipale d'Auray (Bretagne), intégrée à un espace multiculturel, développe un fonds spécialisé sur les arts vivants, notamment les arts de la rue, mais aussi le théâtre d'objets ou la danse contemporaine (aide Cnl : 2 540 €).

Psychologie, relations sociales. Récits de vie
Pour conforter les actions proposées tout au long de l'année par des psychologues ou des psychiatres, la Bibliothèque du Centre pénitentiaire des femmes de Rennes (Bretagne) propose une nouvelle sélection d'ouvrages à destination des lectrices incarcérées (aide Cnl : 1 650 €).

Contes
Grâce à une sélection pertinente d'ouvrages théoriques et de contes du monde entier, la Bibliothèque municipale de Saran (Centre) développe un projet de qualité, riche à la fois d'une nouvelle offre documentaire et d'un volet d'animations ambitieuses (aide Cnl : 2 530 €).

Ecritures nouvelles ; Immigration et cultures étrangères ; Petite enfance…
Porteuse de cinq projets thématiques différents, la bibliothèque municipale de Bobigny (Ile-de-France) démontre son savoir-faire en matière de constitution de fonds documentaires de qualité, en développant des supports d'animations remarquables (aide Cnl : 23 890 €).

Cinquante ans de cultures urbaines : 1959-2009
A l'occasion des 50 ans de la création d'un quartier de la ville par l'architecte Candilis, élève de Le Corbusier, la ville de Bagnols-sur-Cèze (Languedoc-Roussillon) s'interroge sur son patrimoine urbain et, dans ce cadre, la Médiathèque Léon Allègre propose une sélection d'ouvrages croisant tous les genres littéraires, autour de l'urbanisme et de la cohésion sociale (aide Cnl : 3 200 €).

Art et esthétisme ; Littératures étrangères ; Philosophie ; Poésie
Fruit de liens durables entre les bibliothèques des maisons d'arrêt, des centres de détention et les bibliothèques publiques de la région Nord-Pas-de-Calais, ce projet porté par l'association Hors Cadre se distingue par sa connaissance des réalités de terrain et la qualité de ses sélections d'ouvrages (aide Cnl : 9 600 €).

Le temps dans l'édition de jeunesse
Chaque année, les sections jeunesse du réseau des bibliothèques de La Roche-sur-Yon (Pays de la Loire) initient une exposition à destination des enfants. En 2009, le « temps » - le cycle de la vie, mais aussi la mémoire ou le vieillissement - était au cœur des animations et des sélections d'ouvrages (aide Cnl : 1 780 €).

Méditerranée : arts, culture et civilisation
Au-delà d'une réorganisation des collections en grands pôles thématiques, le projet porté par la Médiathèque Louis Aragon de Martigues (PACA) s'inscrit dans le prolongement du choix de Marseille comme capitale européenne de la culture, et nourrit une ambition à la fois sociologique et culturelle (aide Cnl : 3 960 €).

Littérature de jeunesse : patrimoine, livres d'artistes et pop-up
Porté par la Bibliothèque universitaire de formation des maîtres du service commun de documentation de l'Université de Provence (PACA), ce projet s'intéresse à l'aspect patrimonial de la littérature jeunesse et à l'apport des illustrateurs dans l'univers de l'album (aide Cnl : 2 610 €).

- **246 aides allouées à la diffusion non marchande, pour 6,5 M€**
- **5 aides à la BnF au titre de la Politique numérique, pour 5,4 M€**
- **241 aides pour « achats de livre en bibliothèque », pour 1,1 M€**

- **premiers bénéficiaires « diffusion non marchande », tous types d'aides confondus**
 (en valeur)
 Bibliothèque nationale de France (Ile-de-France)
 Bibliothèque intercommunale d'Epinal (Lorraine)
 Bibliothèques municipales de Lyon (Rhône-Alpes)
 Universités des Antilles et de la Guyane (Martinique)
 Bibliothèque municipale à vocation régionale de Troyes (Champagne Ardenne)

- **premières catégories de bibliothèques bénéficiaires « diffusion non marchande »**
 (en valeur)
 bibliothèques d'enseignement supérieur (0,5 M€)
 bibliothèques municipales (0,3 M€)
 bibliothèques intercommunales (0,1 M€)

Un appui ciblé à la diffusion numérique de documents récents (diffusion marchande)

En vue du développement de la politique numérique, outre son appui à la Bibliothèque nationale de France, le Centre national du livre soutient désormais les éditeurs et e-distributeurs agréés s'engageant dans un programme-test de diffusion numérique de documents sous droits.

Un terrain d'entente a été trouvé entre la Bibliothèque nationale de France et le Syndicat national de l'édition pour organiser la diffusion des œuvres numériques des éditeurs, dans le respect des ayants droit. Dans ce cadre, le Centre national du livre – qui a commencé à accompagner l'économie numérique du livre, dès 2004, par des aides aux sites d'éditeurs ou des aides à la numérisation de revues – propose, depuis 2008, des aides directes aux éditeurs désireux de numériser des livres, ouvrages de fonds ou épuisés.

Après le soutien à plus de 50 éditeurs et e-distributeurs pour la diffusion de 15 000 ouvrages en 2008, 29 éditeurs et 1 e-distributeur ont ainsi été aidés par l'établissement en 2009, à hauteur d'un montant total d'1,1 M€, pour la diffusion de près de 8 000 livres récents (Grasset : 0,21 M€ ; Armand Colin : 0,16 M€ ; Presses Universitaires de Grenoble : 0,12 M€ ; Eres : 0,07 M€ ; Albin Michel : 0,05 M€).

Alors que le commerce du livre numérique en est encore à ses balbutiements et que les perspectives de rentabilité à court terme restent faibles, ce soutien public *via* le Centre national du livre est une composante précieuse de l'émergence d'un environnement favorable au développement rapide et équitable d'une offre en ligne légale et attractive.

Aussi, dans les prochains mois, le Centre national du livre poursuivra ses efforts sur :
- l'accompagnement et le conseil pour une mobilisation plus forte des éditeurs, notamment les plus petits, pour entrer dans l'économie numérique ;
- la prospective, à travers des études régulières, afin d'anticiper les nouvelles évolutions et leurs conséquences[22] ;
- une évolution et une amélioration de ses dispositifs d'aide.

De nouveaux dispositifs pour renforcer la librairie indépendante (diffusion marchande)

Conformément à sa mission de soutien à la diffusion des œuvres littéraires ou scientifiques de qualité, le Centre national du livre est particulièrement attentif à la vitalité des réseaux de diffusion du livre, et notamment celui des librairies indépendantes qui diffuse la majorité des littératures ou des sciences humaines et la quasi-totalité des livres de poésie, de théâtre ou d'art contemporain, secteurs dits de rotation lente[23].

Afin de soutenir et encourager ces établissements, le Centre national du livre a progressivement mis en place un éventail de dispositifs, relevant soit du prêt soit de la subvention. Ces dernières années, préoccupé par les difficultés auxquelles sont confrontées les librairies, le Centre national du livre a souhaité donner un nouvel élan à son action, avec une enveloppe budgétaire renforcée, l'élaboration d'un nouveau dispositif d'aide à la mise en valeur de fonds « VAL » (2008), la création d'un bureau dédié et la mise en œuvre du label « LIR » (Librairie indépendante de référence) pour le compte du ministère de la culture et de la communication (2009).

[22] En 2009, le Centre national du livre a lancé une étude de grande envergure sur les publics actuels et potentiels du livre numérique (résultats disponibles en mars 2010).

[23] La notion de rotation lente s'applique aux secteurs arts, littérature classique, littératures étrangères, littérature scientifique et technique, philosophie, sciences humaines et sociales, poésie et théâtre.

A destination des librairies de référence, sans distinction de taille ni de détention de capital, le **dispositif VAL (mise en valeur des fonds)** permet d'alléger les charges régulièrement consenties par les librairies pour rendre accessible au plus large public une création éditoriale diversifiée et de qualité. Le Centre national du livre souhaite ainsi encourager les actions initiées par les librairies pour une diffusion qualitative du livre, mais aussi souligner leur rôle culturel, dans et hors les murs.

Mis en œuvre pour la première fois à l'automne 2008, ce dispositif VAL a bénéficié, en 2009, à 214 librairies pour un montant total d'1,2 M€. Les librairies générales ont concentré l'essentiel des aides allouées (¾ des aides aux librairies généralistes, ¼ aux librairies spécialisées). Toutefois, dans leur ensemble, les librairies soutenues se sont révélées très différentes par leurs chiffres d'affaires, leurs situations géographiques, leurs zones de chalandise, leurs assortiments ou leurs actions de mise en valeur de leurs fonds, à l'image de :

- **Livres in Room**, implantée depuis début 2007 à Saint-Pol-de-Léon (29), une commune de 7 300 habitants, propose un assortiment de qualité dans un espace très bien pensé. Les libraires ont su en faire un lieu culturel très apprécié, où sont régulièrement mis en valeur des catalogues d'éditeurs souvent moins visibles.

- **Musicalame**, à Lyon, spécialisée dans les ouvrages de musique et de danse, fait partie des rares librairies de ce type en France. Créée en 2005, la librairie propose des rencontres hebdomadaires, avec des musiciens, des auteurs, en partenariat avec l'Auditorium et l'Opéra de Lyon ou des salles de spectacles régionales. La libraire se délocalise également régulièrement hors de ses murs pour de nombreux festivals. Chacun de ces événements est une occasion de mettre en valeur des fonds éditoriaux sur différents genres musicaux.

- **Brouillon de Culture**, créée en 1986 à Caen, s'est agrandie à plusieurs reprises avec le soutien du Centre national du livre et s'est adjoint un second point de vente (la librairie de l'université). Animée par vingt personnes, cette librairie propose un assortiment riche de près de 40 000 titres et quatre à cinq rencontres mensuelles avec des auteurs. La librairie a développé de très nombreux partenariats, avec la médiathèque ou plusieurs théâtres, et assure une présence active dans différents événements littéraires, comme les Rencontres pour lire ou le Festival des Boréales.

Attribué pour trois ans et mis en œuvre pour la première fois en 2009, le **label LIR, « Librairie indépendante de référence »,** offre différentes possibilités aux établissements concernés :

- bénéficier, sur décision des collectivités, d'une exonération totale des deux cotisations qui composent la Contribution économique territoriale, laquelle se substituera à la taxe professionnelle au 1er janvier 2010 ;

- solliciter une subvention pour la mise en valeur des fonds (de 5 000 € ou 10 000 €) ;

- être mieux identifié et mieux valoriser leur action qualitative auprès de leur clientèle et de leurs partenaires.

Sur 640 demandes, 410 librairies ont ainsi été labellisées par le Ministre de la culture et de la communication, parmi lesquelles 22 % de librairies spécialisées (essentiellement en jeunesse et bande dessinée), 44 % de librairies déjà bénéficiaires du dispositif d'aide à la mise en valeur des fonds et 45 % de librairies implantées dans des communes de plus de 100 000 habitants.

Parallèlement à ces nouveaux dispositifs le Centre national du livre a poursuivi en 2009 son action traditionnelle en faveur de la librairie, en particulier :

- **le soutien à la constitution de fonds pour création ou extension de librairie**

 D'un montant global de 0,2 M€ pour 20 librairies bénéficiaires, ce dispositif a permis le financement de stocks d'ouvrages *via* des subventions pour 16 créations de librairies, parmi lesquelles **La Librairie** à Clermont-Ferrand, **Les vraies richesses** à Juvisy, **L'établi** à Alfortville, **La fabrique à rêves** à Fourmies, **Lettres à croquer** à Villeurbanne, **Les pages du Donjon** à Bourges ou **Les Arpenteurs** à Paris.

 Pour ce qui est des autres magasins, ces subventions ont permis de renforcer les assortiments d'ouvrages, après travaux d'agrandissement ou déménagement dans des locaux plus vastes, à l'image de **Tschann** à Paris (ouverture d'un espace jeunesse dans un local contigu), de **La Cas' à Bulles** à Cayenne (ouverture à l'ensemble des domaines éditoriaux pour cette librairie spécialisée en bande dessinée) ou de **L'Arbre à Lettres République** à Paris (réouverture de la librairie dans un espace entièrement repensé, huit mois après l'incendie qui a entièrement ravagé le magasin).

- **le soutien au développement, à la reprise ou la création de librairie par un prêt à taux zéro**

 D'un montant global de 0,5 M€, ce dispositif a aidé 16 librairies pour la mise en œuvre de leurs projets de création (6 librairies), d'agrandissement (8 librairies) ou de reprise (2 librairies) en lien avec l'ADELC, qui s'est vu confier la gestion d'un fonds consacré à la transmission des librairies[24]. Parmi les projets aidés en 2009 :

 > La reprise de la librairie papeterie Campus, à Vesoul, par la librairie Camponovo de Besançon. Cette opération, financée par le Centre national du livre à hauteur de 80 000 €, a permis de développer la seule librairie indépendante de Haute-Saône et de favoriser sa modernisation, avec notamment une offre plus large (près de 30 000 titres) et une redistribution de la surface de vente au profit du livre.

 > L'agrandissement de L'Atelier, situé dans le 20e arrondissement de Paris. Créée en 1993, reprise en 2004 et développée avec succès depuis, la librairie a ouvert un troisième espace de 40 m², baptisé « L'Atelier d'à côté » et contigu aux deux précédents espaces. Cette opération, soutenue le Centre national du livre à hauteur de 25 000 €, permet à la librairie d'étendre sa surface totale à 160 m² et d'élargir son offre, notamment sur le cinéma, la musique, l'art, les littératures et les sciences humaines.

 > La création de la librairie Les petits papiers à Auch par deux libraires de la librairie Ombres Blanches à Toulouse. Cette opération, soutenue par le Centre national du livre à hauteur de 22 000 € (prêt de 12 000 € et subvention de 10 000 €), vient combler un manque dans le département et dans cette ville de 23 000 habitants. Situé dans la ville haute, cet établissement propose 6 000 titres, majoritairement en littératures et sciences humaines, sur une surface de vente de 60 m².

Outre ses soutiens directs *via* ses dispositifs de subventions, de prêts ou de labellisation, le Centre national du livre accompagne également les librairies à travers un financement des organisations professionnelles que sont l'ADELC, le SLF et l'INFL, et ce pour la première fois en 2009, du fait d'un transfert de crédits depuis le ministère de la culture et de la communication.

[24] Association pour le développement de la librairie de création (ADELC) s'est vu confier ce fonds spécifique par le ministère de la culture et de la communication en 2008.

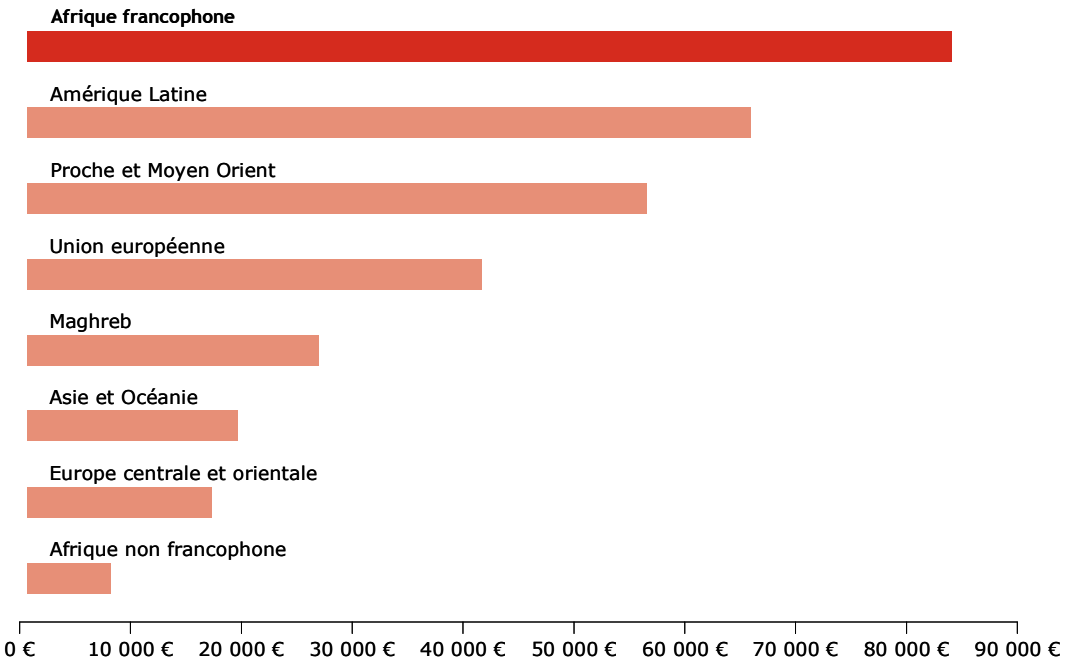
- **L'Association pour le développement de la librairie de création (ADELC)**
 L'ADELC soutient les librairies « qui concourent autant au maintien des fonds éditoriaux qu'à la défense de l'édition de création ouverte à tous les publics », en leur donnant les moyens de se développer et de conserver leur indépendance. L'association participe au renouvellement de la librairie, à la professionnalisation du métier et à la prise de responsabilité de nouveaux libraires, à travers un accompagnement financier, mais aussi un suivi régulier, nourri d'échanges ou des formations avec des libraires expérimentés.
 (aide Cnl : 240 000 €)

- **Le syndicat de la librairie française (SLF)**
 Outre sa fonction de représentation d'une profession spécifique, le SLF a pour mission de défendre les intérêts moraux et matériels (notamment ceux découlant de la loi du 10 août 1981 relative au prix du livre) des libraires adhérents. Son action s'appuie sur des valeurs d'indépendance et de promotion de la diversité culturelle, ainsi que sur la valorisation du travail de libraire qui doit conjuguer service aux clients, offre d'un assortiment varié et de qualité, et rôle social ou culturel.
 (aide Cnl : 215 000 €)

- **L'Institut national de formation de la librairie (INFL)**
 L'INFL propose des formations au métier de libraire, profession qui a toujours eu besoin de personnels qualifiés. Parallèlement à ses cycles de formation initiale et ses conventions avec les universités, l'institut dispense une formation continue et développe le conseil en direction des libraires en activité, mais également à destination des futurs créateurs ou repreneurs de librairies, dont les projets sont suivis et soutenus sur le long terme.
 (aide Cnl : 60 000 €)

Une nouvelle impulsion en faveur des librairies à l'étranger (diffusion marchande)

Le soutien aux librairies à l'étranger présente globalement une hausse en valeur de près de 4 %, portée à 8 % en termes de montant moyen attribué (s'établissant à 4 382 € en 2009). Toujours en tête, l'Afrique (francophone et non francophone) concentre 30 % des crédits mobilisés par l'établissement dans ce domaine, suivie par l'Amérique Latine (21 % des crédits) et le Proche et le Moyen Orient (17 %).



En 2009, le Centre national du livre a accompagné, pour la première fois, les librairies d'Europe centrale et orientale qui relevaient jusqu'à présent du programme « A l'Est de l'Europe ». Financé par le ministère de la culture et de la communication (direction du livre et de la lecture) et géré par le Centre d'exportation du livre français (CELF), ce programme a en effet été supprimé[25] et les librairies de cette zone ont rejoint le dispositif de droit commun du soutien aux librairies à l'étranger mis en œuvre par le Centre national du livre.
Dans ce cadre, sept librairies de la zone ont ainsi été aidées : **Colibri en Bulgarie** (5 000 €), **Agora** (2 000 €) et **Pepela** (1 600 €) **en Géorgie**, **Pegasas en Lituanie** (700 €), **Carturesti en Roumanie** (7 500 €), **Albion Books en Slovaquie** (2 000 €) et **Pangloss en Russie** (8 000 €).

Par ailleurs, sur les 75 aides allouées (pour 82 demandes) par le Centre national du livre aux librairies à l'étranger, sept ont concerné des espaces récemment ouverts ou en cours de création en Afrique, au Maghreb et en Europe, et une a été attribuée à titre exceptionnel à la libraire **Le Samouraï à Antananarivo (Madacasgar)**, entièrement saccagée et brûlée suite aux émeutes qui ont secoué la ville en 2009 (aide de 10 000 €, pour reconstitution de stock et installation dans un nouveau lieu).

A l'avenir, le Centre national du livre souhaite concentrer ses efforts sur des librairies de référence, véritables acteurs de la diffusion et de la promotion de la production éditoriale française à l'étranger.

En effet, comme le souligne le rapport d'Olivier Poivre d'Arvor et de Marc-André Wagner (*cf.* page 11), les librairies qui diffusent le livre français à l'étranger sont une vitrine importante et des partenaires de premier plan pour les éditeurs français, dont le chiffre d'affaires à l'international représente un enjeu de poids.
Or, ces librairies étrangères marquent aujourd'hui un net ralentissement de leur activité ou sont contraintes à la fermeture, du fait de la hausse des loyers, d'une capacité de crédits limitée, de l'augmentation des primes de garanties ou de la réticence des banques. En outre, elles sont confrontées aux coûts élevés d'acheminement des ouvrages selon le calendrier des sorties hexagonales, au faible pouvoir d'achat des pays francophones du sud, mais aussi à l'indéniable diminution de la zone d'influence de la francophonie.

Au-delà de ce soutien direct aux librairies à l'étranger *via* ses dispositifs de subventions, le Centre national du livre a également soutenu en 2009, et ce pour la première fois du fait d'un transfert de crédits du ministère de la culture et de la communication, l'**association internationale des libraires francophones (AILF)** à hauteur de 35 000 €.
Créée en 2002, l'AILF a pour principal objectif de constituer un réseau de professionnels et de faciliter la circulation et la diffusion des livres et des idées dans l'espace francophone, grâce à des actions en faveur de la professionnalisation, la valorisation de la profession auprès des institutionnels et des éditeurs, le développement des échanges entre libraires ou la promotion du livre et de lecture. L'association compte aujourd'hui plus de 90 libraires originaires de près de 60 pays.

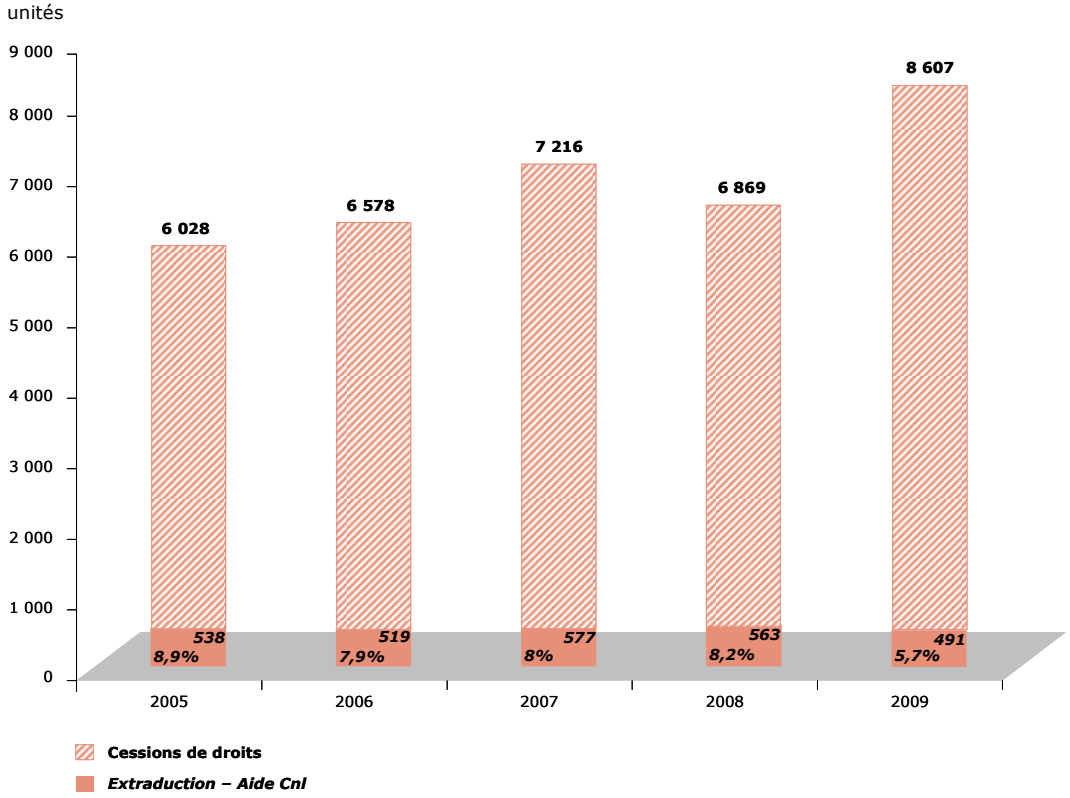
[25] En lien avec les professionnels concernés, il a été décidé de supprimer le programme « A l'est de l'Europe », particulièrement important à ses débuts, mais moins pertinent aujourd'hui, du fait des évolutions de marchés sur cette zone, à savoir une diminution importante et constante des commandes effectuées par les librairies.

Une aide à l'extraduction en transition (diffusion marchande)

Soucieux de développer son action à l'international, et ce depuis près de vingt ans[26], le Centre national du livre mobilise aujourd'hui 8 % de ses subventions d'intervention (22,05 M€) sur des dispositifs d'échanges avec l'étranger, dont près de la moitié est consacrée à l'extraduction, c'est-à-dire la traduction d'ouvrages français en langues étrangères.

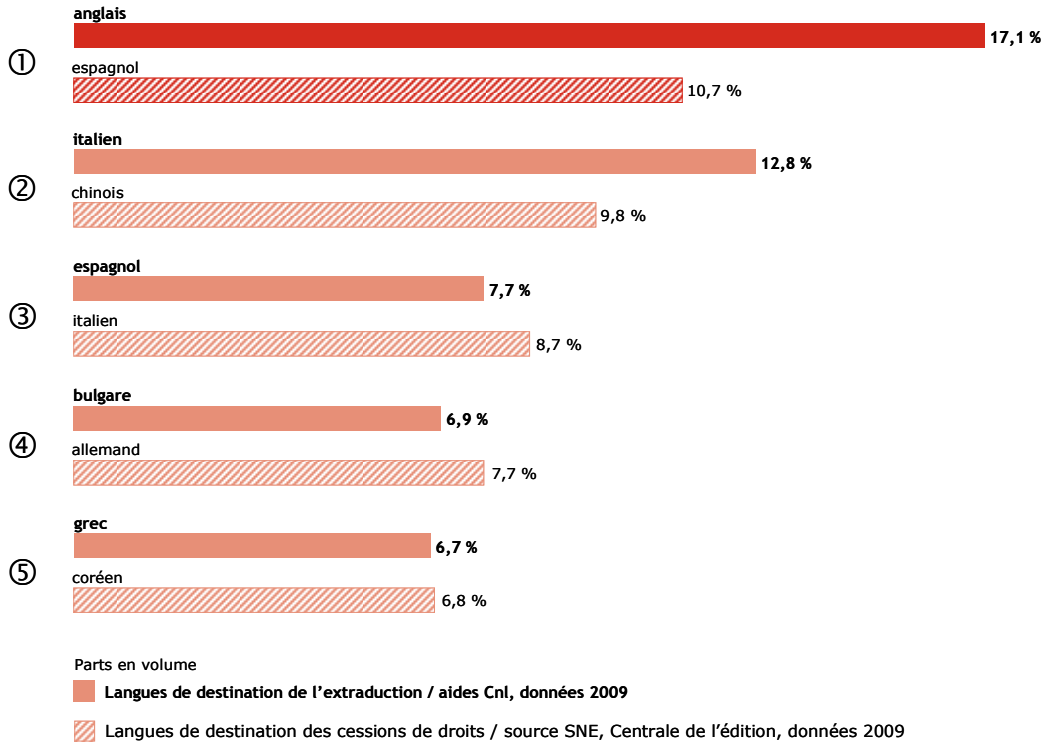
Destiné à favoriser la diffusion de la création éditoriale française à l'étranger - par la prise en charge d'une partie des frais de traduction supportés par l'éditeur étranger - le soutien à l'extraduction constitue également un moyen indirect d'aider les éditeurs français à céder leurs droits sur les marchés étrangers.

Globalement en recul par rapport à 2008, en volume comme en valeur, l'extraduction concentre néanmoins toujours près de 20 % des crédits mobilisés par le Centre national du livre sur la diffusion marchande. Malgré cet indéniable effort financier de l'établissement pour aider le secteur de l'édition dans son développement à l'étranger, les effets de cette contribution restent relativement limités (*cf.* graphique ci-dessous).

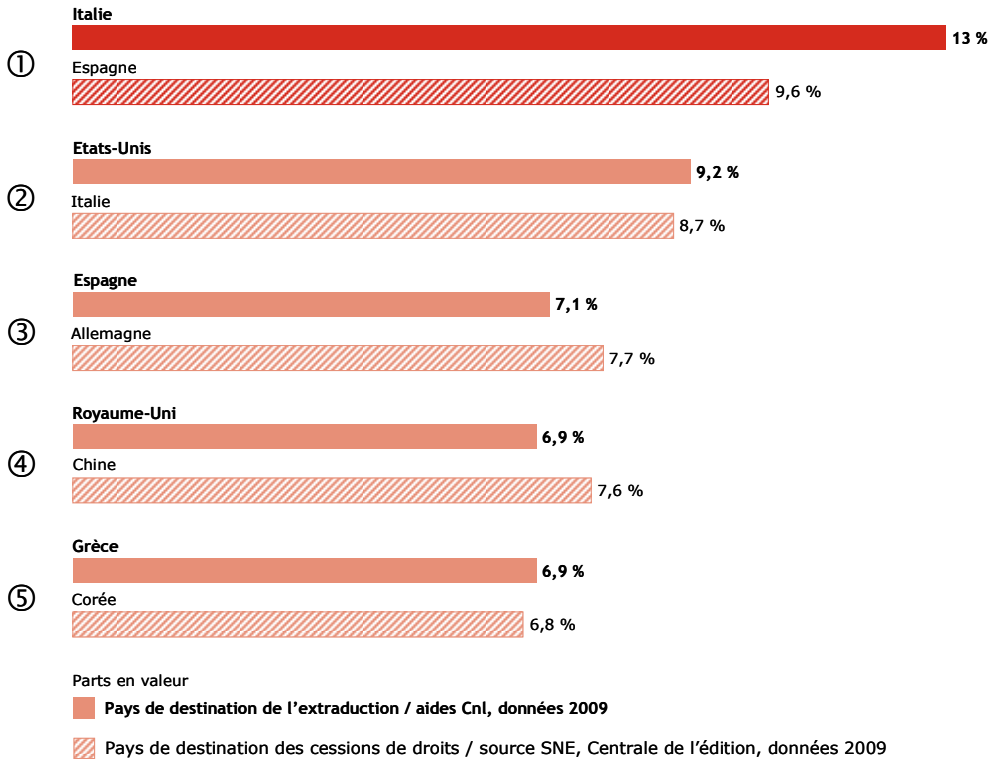


En matière de langues cibles, l'anglais demeure toujours largement en tête – à hauteur de 17 % du volume d'aides allouées dans ce domaine, soit une progression de 4 points - suivi par l'italien et l'espagnol. Fait notable pour cette année 2009 : le grec a fait son entrée dans les cinq premières langues de traduction depuis le français, tandis que l'allemand tend à disparaître, avec une baisse de près de 2 points par rapport à 2008. A noter qu'au sein de ce classement, seuls l'italien et l'espagnol sont communs à l'extraduction et aux cessions de droits recensées par la Centrale de l'édition.

[26] Comme l'indiquent les alinéas 4, 5 et 6 de l'article 3 du décret du 19 mars 1993, le Centre national du livre a pour mission de participer à la défense et à l'illustration de la langue et de la culture françaises ; de favoriser la traduction d'œuvres françaises en langues étrangères ; d'intensifier les échanges littéraires et de concourir à toutes les actions pour la promotion de la lecture et du livre susceptibles de contribuer à la diffusion et au rayonnement du livre français.



Du côté des pays, l'Italie et l'Espagne occupent, comme en 2008, les 1er et 3e rangs des cinq premiers pays de destination de l'extraduction en 2009. Au sein de ce classement, les Etats-Unis présentent une nette progression de près de 4 points et s'affichent au 2e rang, tandis que le Royaume-Uni et la Grèce font leur entrée au détriment de la Bulgarie et de la Russie. Par ailleurs, parmi les pays de ce palmarès, seules l'Italie et l'Espagne apparaissent en extraduction et dans les cessions de droits recensées par la Centrale de l'édition[27].



[27] Les statistiques sur les échanges de droits résultent d'une recension de réponses déclaratives de la part des éditeurs. Les données ne sont donc pas nécessairement exhaustives et doivent, de ce fait, être considérées comme une simple indication.

Sur les 491 aides allouées en 2009 à l'extraduction, ont été particulièrement remarquées :

- les traductions en anglais de cinq titres - **La Chapelle Sixtine** d'Hervé Tellier, **Sauvage** et **La Scène** usurpée de Jacques Jouet, **La Boucle** et **Journal 1979-1983** de Jacques Roubaud –, dans le cadre du développement d'une collection consacrée à l'Oulipo mené par les éditions Dalkey Archive Press aux Etats-Unis ;

- les traductions en chinois du **Dictionnaire des sciences économiques** de Claude Jessua et de la **Théorie des relations internationales** de Dario Battistella, qui témoignent du très grand intérêt des presses universitaires chinoises pour la pensée française dans des domaines ciblés ;

- la traduction en moldave de l'**Histoire des idées politiques, Tome 1 et 2** de Philippe Nemo, par les éditions Cartier qui, dans un contexte difficile, proposent un catalogue exigeant dédié aux sciences humaines et sociales françaises ;

- la traduction en allemand, par les éditions Mitteldeutcher Verlag, du très exigeant **Tout le sable de la mer** de Max Rouquette, publié en français et en occitan aux éditions Trabucaire ;

- les traductions de et sur Michel Foucault, en allemand, danois, croate, portugais (Portugal et Brésil), qui ont fait l'objet de nombreuses demandes du fait de l'anniversaire de la mort du philosophe en 2009 ;

- les traductions en suédois, vietnamien et croate d'ouvrages de Jean-Marie Gustave Le Clézio, auteur qui suscite de fortes demandes de cessions de droits depuis la consécration de son œuvre par le Prix Nobel.

A l'avenir, en matière d'extraduction, le Centre national du livre souhaite concentrer ses efforts sur une aide plus qualitative, axée sur des projets d'envergure et des secteurs où l'excellence française est reconnue, ainsi que le recommandait le rapport d'Olivier Poivre d'Arvor et de Marc-André Wagner sur les perspectives du soutien au livre français à l'étranger (*cf.* page 11). De nouveaux critères d'examen des demandes seront donc formalisés et appliqués.

Par ailleurs, au-delà d'un soutien direct *via* ses dispositifs d'aide, le Centre national du livre accompagne également l'activité internationale des éditeurs français, à travers le financement du Bureau international de l'édition française (BIEF), à hauteur de 2,6 M€. Association créée en 1873, le BIEF (appellation en cours depuis 2003) a pour principal objectif d'assurer la présence collective d'ouvrages d'éditeurs français sur les salons et foires du livre du monde entier, d'organiser des rencontres professionnelles ou des séminaires de formations. Le BIEF produit également une série de publications professionnelles : études sur les différents marchés du livre à l'étranger, catalogues thématiques, synthèses par pays, etc.

- **868 aides allouées au total à la diffusion marchande, pour un montant de 4,2 M€**
- **37 aides au titre de la politique numérique (éditeurs et e-distributeurs), pour 1,1 M€**
- **339 aides en faveur de la librairie, pour un montant de 2,3 M€**

La diffusion marchande en valeur :

- **premiers éditeurs bénéficiaires de la politique numérique**
 Grasset, Armand Colin, P.U. de Grenoble, Eres, Albin Michel

- **premiers éditeurs bénéficiaires des prêts**
 Heupé, Nouveau monde, Les Petits matins

- **premiers éditeurs français bénéficiaires de l'extraduction**
 Le Seuil, Gallimard, PUF, Fayard, Armand Colin

- **premières librairies bénéficiaires des prêts**
 Campus (Franche-Comté), Point central (IDF), Quai des mots (Lorraine)

- **premières librairies bénéficiaires, tous types d'aides confondus (hors prêts)**
 L'Escale littéraire (IDF), L'Arbre à lettres (IDF), Au fil des mots (Centre)
 Campo-bis (Franche-Comté), La Librairie (Auvergne), Casa'bulles (Guyane)

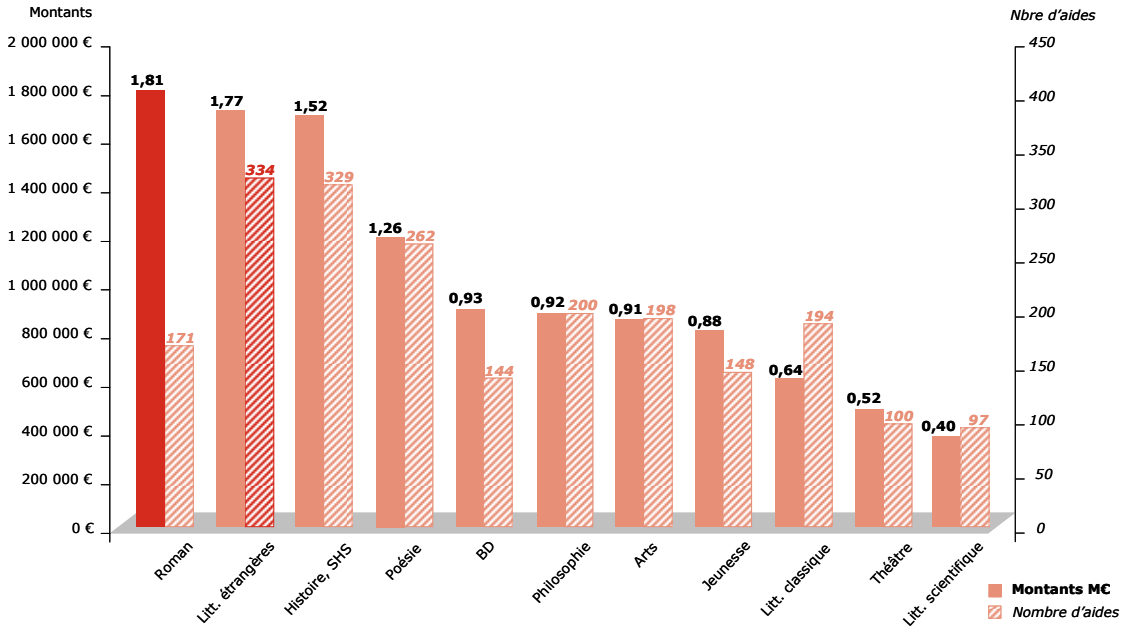
- **premières librairies étrangères bénéficiaires**
 Le Livre ouvert (Athènes), La Centrale (Espagne), La Biblioteca (Chili)
 Las Mil y una Hojas (Argentine), Cultura (Brésil), Da Travessa (Brésil)

Synthèse des aides par domaine éditorial

S'appuyant sur l'expertise de plus de 250 spécialistes - écrivains, universitaires, journalistes, chercheurs, artistes, traducteurs, critiques, éditeurs, libraires, conservateurs, animateurs de la vie littéraire, etc. -, le soutien du Centre national du livre aux auteurs, ouvrages et revues s'organise par discipline éditoriale *via* des commissions thématiques : **roman, littérature classique, littératures étrangères, philosophie, histoire, sciences de l'homme et de la société, littérature scientifique et technique, arts, poésie, théâtre, littérature jeunesse, bande dessinée**. Les aides à la vie littéraire, aux bibliothèques, aux maisons d'édition, aux librairies, à l'international et à la politique numérique sont, quant à elles, examinées par des commissions *ad hoc* (liste complète des commissions en annexe).

Un appui marqué aux secteurs de rotation lente

Afin de mesurer la portée de son action par secteur éditorial, le Centre national du livre propose chaque année une ventilation globale de ses aides selon les thématiques de ses commissions. En 2009, sur les 22,9 M€ alloués au total (16,4 M€ hors politique numérique), 11,6 M€ sont ainsi ventilables[28], témoignant d'un soutien significatif de l'établissement aux secteurs de rotations lente[29] (70 % des aides ventilables), parmi lesquels les littératures étrangères et les sciences humaines.

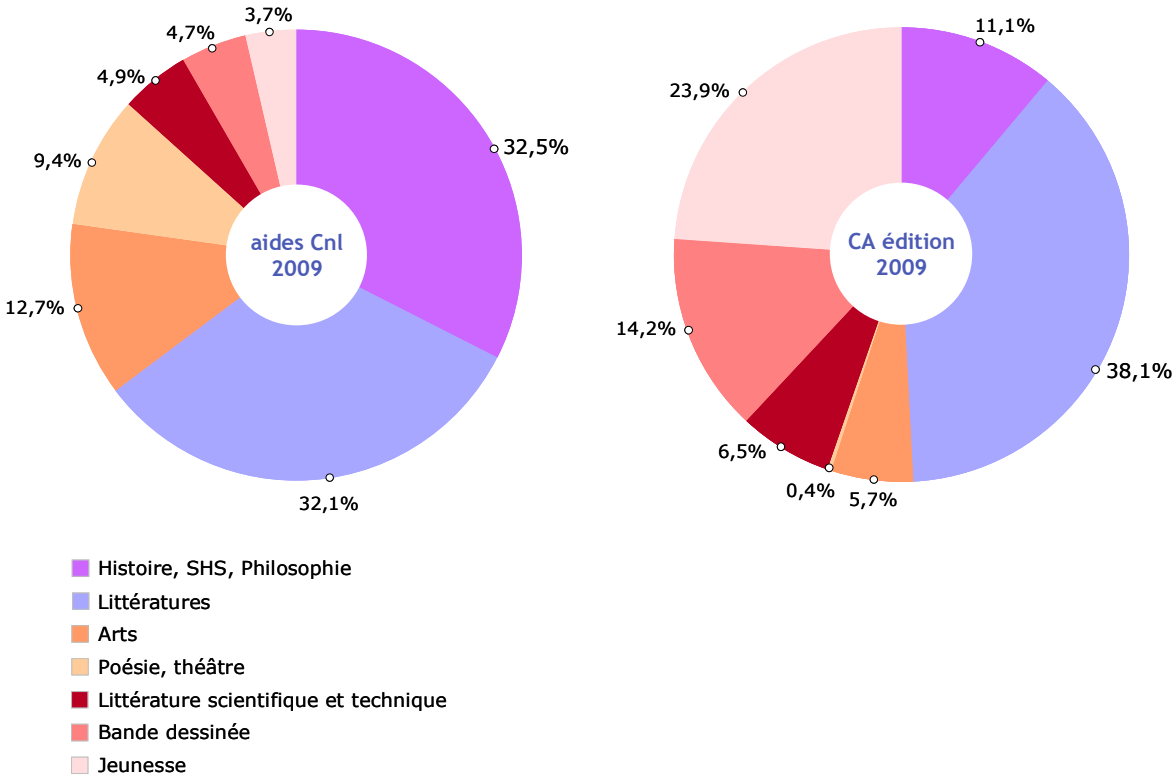


[28] Dès lors qu'ils étaient ventilables dans une thématique, tous les types d'aides ont été agrégés : aides aux auteurs, éditeurs ou revues, mais également aides aux manifestations littéraires, aux librairies, aux bibliothèques ou aux entreprises qui ne sont pas examinées par les commissions thématiques, mais par les commissions *ad hoc*.
Ne sont ventilables que partiellement : les activités littéraires et opérations particulières, les aides pour achat de livres en bibliothèque, les aides aux librairies, les aides aux entreprises ; ne sont pas ventilables : les bourses aux traducteurs étrangers, l'assistance culturelle, l'extraduction, les aides aux sites Internet, les associations partenaires, la politique numérique.

[29] La notion de rotation lente s'applique aux secteurs : art et bibliophilie, littérature classique, littératures étrangères, littérature scientifique et technique, philosophie, sciences humaines et sociales, poésie et théâtre.

Resserrée sur les éditeurs et les revues, la répartition des aides de l'établissement illustre l'effort particulier conduit en faveur de ces secteurs, notamment en comparaison du poids de certains d'entre eux dans le chiffre d'affaires de l'édition française[30].

En effet, les sciences humaines (histoire, sciences de l'homme et de la société, philosophie), les arts, la poésie et le théâtre se révèlent très largement aidés par le Centre national du livre, au regard du poids qu'ils représentent dans le chiffre d'affaires de l'édition française, avec des écarts de 6 (arts), 9 (poésie-théâtre) et 21 points (sciences humaines).
A contrario, la bande dessinée et la jeunesse apparaissent moins soutenues, en comparaison de leur poids dans le chiffre d'affaires de l'édition française (écarts de 10 et 20 points). Economiquement dynamiques voire prospères, elles font dès lors l'objet d'un appui ciblé de la part de l'établissement (cf. pages 66-67, 68-69).



A noter également que :

- les littératures (littérature classique, littératures étrangères et roman), malgré un différentiel de 6 points, présentent à la fois un fort soutien du Centre national du livre (à proportion quasi égale avec les sciences humaines) et un poids conséquent dans le chiffre d'affaires de l'édition française ;

- la littérature scientifique et technique n'atteint qu'un niveau relativement faible, tant au sein des aides du Centre national du livre que dans le chiffre d'affaires de l'édition française (écart de seulement 2 points) ;

- 40 % du chiffre d'affaires global de l'édition française se concentrent sur des secteurs non aidés par le Centre national du livre (scolaire, ésotérisme, documents, actualité, pratique, voyage et tourisme, cartes et atlas…).

[30] La répartition des aides Cnl ne prend ici en compte que le soutien aux éditeurs et revues ; la répartition du chiffre d'affaires de l'édition française est considérée, quant à elle, hors secteurs non couverts par le Cnl.

Roman

	nbre aides 2008	nbre aides 2009	évol. 08/09	montant 2008	montant 2009	évol. 08/09	part 2009
Auteurs	83	97	16,9%	752 500 €	770 830 €	2,4%	42,6%
Revues (dont numérisation)	21	28	33,3%	107 800 €	134 700 €	25%	7,4%
Animations littéraires	78	45	-42,3%	953 400 €	899 700 €	-5,6%	49,7%
Librairies	4	1	-75%	14 000 €	3 500 €	-75%	0,2%
Bibliothèques	17	0	-100%	27 790 €		-100%	0%
Total interventions	**203**	**171**	**-16%**	**1 855 490 €**	**1 808 730 €**	**-2,5%**	**100%**

Globalement en retrait par rapport à 2008, le roman se place néanmoins au premier rang (en valeur) des secteurs éditoriaux soutenus par le Centre national du livre en 2009, avec 171 aides allouées pour un montant total d'1,8 M€.

Toutefois, dans ce domaine, compte tenu du dynamisme de l'édition française, en termes de chiffres d'affaires (633 M€) et de production annuels (plus de 14 000 titres de roman en nouveautés et réimpressions pour l'année 2009), le Centre national du livre met en œuvre un accompagnement ciblé, dont sont notamment exclues les aides aux éditeurs pour publication d'ouvrages.

En matière de « roman », le soutien de l'établissement bénéficie essentiellement aux manifestations littéraires (près de la moitié des crédits) - comme par exemple **Etonnants voyageurs** (en Bretagne, aidé à hauteur de 85 000 €), le **Marathon des mots** (en Midi-Pyrénées, aidé à hauteur de 75 000 €), **La fête du livre de Bron** (en Rhône-Alpes, aidé à hauteur de 60 000 €), **Les Assises du roman** (en Rhône-Alpes, aidé à hauteur de 55 000 €) ou **Escale du livre** (en Aquitaine, aidé à hauteur de 45 000 €) -, et aux auteurs (43 % des crédits) dont le talent est naissant ou déjà reconnu, parmi lesquels en 2009 :

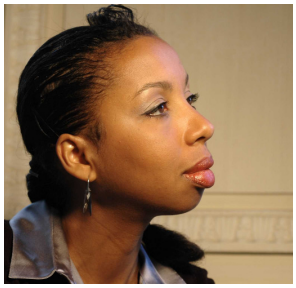
- **Eric Laurrent**, auteur d'une dizaine d'ouvrages (Minuit), doué d'une écriture baroque, profonde et précise, pour son projet *L'enlèvement des Sabines,* dernier pan de son « Education sentimentale sous forme de tétralogie » (aide Cnl, année sabbatique : 28 000 €).

- **Christophe Claro**, traducteur, auteur d'une douzaine de romans et essais (Verticales, Inculte), pour *Cosmoz*, un projet ambitieux et original de roman fantastique se déroulant pendant la première partie du 20e siècle (aide Cnl, bourse de création : 14 000 €).

- **Yves Gauthier** (première demande), auteurs de six ouvrages (Actes Sud et Flammarion), dont deux romans foisonnants, où se mêlent fiction et réalité sur fonds de culture russe, pour son projet sur le sens des origines (aide Cnl, bourse de création : 14 000 €).

- **Jean-Claude Mouyon**, auteur d'un roman en trois parties se situant à Madagascar (éd. Bibliothèque malgache), pour un nouveau projet de trilogie, à l'écriture puissante, remarquable d'oralité, dans le sillon de sa première œuvre (aide Cnl, bourse de découverte : 3 500 €).

Bourse Gattégno : Marie NDiaye saluée pour un nouveau projet de roman



Dotée de 50 000 €, la bourse Gattégno permet à un auteur ayant déjà publié une œuvre importante de se consacrer pleinement à un grand projet d'écriture[31].

Pour sa deuxième année d'attribution, cette bourse a consacré la très grande qualité littéraire de l'œuvre de Marie NDiaye, avant même que l'écrivain ne se voie décerner le Prix Goncourt 2009, pour son ouvrage *Trois femmes puissantes*, publié aux éditions Gallimard.

Auteur d'une œuvre composée de romans (publiés aux éditions de Minuit, POL, Mercure de France et Gallimard), d'ouvrages de littérature jeunesse et de pièces théâtrales ou radiophoniques, Marie NDiaye élabore un univers original, aux frontières du réalisme et du fantastique, dans une écriture à la fois exigeante et poétique.

Première femme inscrite au répertoire de la Comédie Française, grâce à sa pièce *Papa doit manger*, et lauréate du Prix Femina 2001, pour son roman *Rosie Carpe* (tous deux publiés aux éditions de Minuit), Marie NDiaye a été accompagnée par le Centre national du livre pendant 25 ans, avec trois bourses d'encouragement en 1985, 1988 et 2000, une bourse de création en 1992 et année sabbatique en 1996.

Avec cette bourse Gattégno, l'auteur initie un nouveau projet de roman et poursuit l'exploration de ses thématiques de prédilection : l'immigration, la quête identitaire, le territoire africain, à travers les trajectoires de trois personnages féminins, car « *il n'est question, dans l'œuvre de Marie Ndiaye, que de cette humaine matière et du cours douloureux et imprévisible des affections humaines. La psyché, une fois débarrassée des afféteries culturelles, s'y exhibe pulsionnelle et archaïque, et atteint à la puissance universelle du mythe.* »

[31] La distinction entre ce dispositif et les autres bourses traditionnelles du Centre national du livre, notamment la bourse d'année sabbatique, se révélant peu opérante, une réflexion devrait être engagée en 2010 sur la pertinence de la Bourse Gattégno.

Littérature classique

	nbre aides 2008	nbre aides 2009	évol. 08/09	montant 2008	montant 2009	évol. 08/09	part 2009
Auteurs	1	3	200%	3 500 €	17 500 €	400%	2,7%
Editeurs (hors revues)	80	76	-5%	369 500 €	307 130 €	-16,9%	48,1%
Revues (dont numérisation)	31	33	6,5%	113 340 €	118 423 €	4,5%	18,5%
Asso. amis d'auteurs	70	73	4,3%	143 750 €	147 600 €	2,7%	23,1%
Animations littéraires	0	2			31 500 €		4,9%
Librairies	2	0		2 801 €	0 €		0%
Bibliothèques	1	7	600%	1 100 €	16 970 €	1442,7%	2,7%
Total interventions	**185**	**194**	**4,9%**	**633 991 €**	**639 123 €**	**0,8%**	**100%**

En légère progression par rapport à 2008, la littérature classique ne représente en valeur (0,64 M€) qu'une part assez modeste du soutien du Centre national du livre, même si en volume (194 aides), elle se place au sixième rang des domaines éditoriaux accompagnés par l'établissement en 2009.

En matière de littérature classique, outre les sociétés d'amis d'auteurs qui jouent un rôle de premier plan, le soutien du Centre national du livre se concentre essentiellement sur les projets d'édition (66 %, éditeurs et revues), parmi lesquels en 2009 :

- **Œuvres complètes, volumes 1 (Chine-La grande statuaire) et 2 (Premiers écrits sur l'art)**, de Victor Segalen, sous la direction de Philippe Postel et de Colette Camelin (éd. Honoré Champion). Premiers volumes d'une publication monumentale qui en comptera 18, ces deux projets sont dotés d'un appareil critique pertinent et viennent combler une lacune sur l'œuvre du célèbre poète-médecin-ethnographe-voyageur (aide Cnl à l'édition : 11 600 € au total).

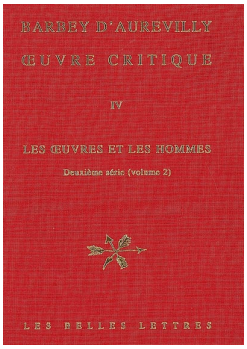
- **Dictionnaire orthographique, grammatical et morphologique de l'occitan selon les parlers languedociens**, de Josiane Ubaud (éd. Trabucaire). Attendu et de grande qualité, cet ouvrage propose une somme particulièrement riche qui s'adresse autant aux « occitanistes » qu'à un public moins spécialistes (aide Cnl à l'édition, programme Librairie des langues du monde : 9 000 €).

- **Dictionnaire Albert Camus**, sous la direction de Jean-Yves Guérin (éd. Bouquins/Laffont). Remarquable ensemble de textes consacrés à Albert Camus, ce recueil met notamment l'accent sur l'accueil que l'auteur de *L'Homme révolté* reçut à l'étranger et sur les combats courageux, souvent isolés, qu'il a menés tout au long de sa vie (aide Cnl à l'édition : 8 600 €).

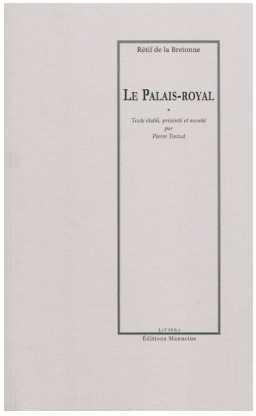
- **Editeurs et éditions pendant la guerre d'Algérie 1954-1962**, de Nicolas Hubert (éd. Bouchène). A partir d'un solide corpus de livres et de brochures publiés pendant la guerre d'Algérie, cet ouvrage rend compte du traitement éditorial complexe de cette guerre, qui aujourd'hui encore est un enjeu historiographique majeur (aide Cnl à l'édition : 4 000 €).

- **Ars Prisciani, volume 17**, de Priscien, sous la direction de Marc Baratin (éd. Librairie philosophique J. Vrin). Essai sur les théories grammaticales de l'Antiquité et de l'histoire de la linguistique, cet ouvrage apporte une connaissance capitale des travaux de Priscien, inventeur de la première grammaire moderne en Occident, dont l'influence a été immense bien au-delà de l'Antiquité (aide Cnl à l'édition : 2 700 €).

Œuvre critique, vol. 4, de Jules Barbey d'Aurevilly s/d Pierre Glaudes
Les Belles Lettres - Aide Cnl à l'édition : 9 500 €



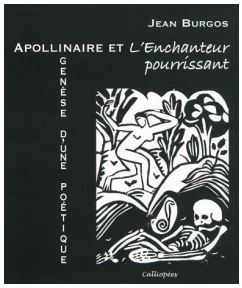
Avec ses récits peuplés de visions gothiques, d'effusions aussi sensuelles que morbides, Barbey d'Aurevilly s'est révélé l'un des meilleurs stylistes du 19e siècle. La publication de ses œuvres complètes a le mérite d'exhumer l'intégralité de sa critique littéraire et ce quatrième volume en propose un recueil de près de 90 articles, véritables petits bijoux à la formule qui fait mouche, notamment lorsqu'il s'agit de portraiturer ses confrères, contemporains ou non. Si le lecteur moderne ne partagera pas forcément ses prises de position, il sera indubitablement séduit par l'esprit et la lettre de ce censeur sublime.



Palais Royal, de Rétif de la Bretonne, s/d Pierre Testud
Manucius - Aide Cnl à l'édition : 7 500 €

Esquisse sur le vif de ce qui était au cœur de Paris une sorte de lupanar à ciel ouvert, ce *Palais-Royal* compose une intrigue originale où le narrateur paie des filles de joie croisées au détour des arcades, non pour leurs charmes mais pour leurs histoires. Ces récits, mi-pathétiques mi-grivois, retracent la chute des jeunes filles dans le vice, tout autant que leur rédemption morale ou leur apothéose bourgeoise et familiale, après bien des péripéties. Ni censeur ni complaisant, à la fois confident et mouchard, Rétif de la Bretonne porte ainsi la duplicité au sublime.

Apollinaire et l'Enchanteur pourrissant, genèse d'une poétique de Jean Burgos
Calliopées - Aide Cnl à l'édition : 3 200 €



Nouvelle édition d'une étude déjà menée par Jean Burgos, cet ouvrage porte un nouveau regard sur la genèse et les cheminements de la poétique d'Apollinaire. Grâce à une fouille approfondie, l'auteur invite ainsi à une nouvelle lecture de *L'enchanteur pourrissant*, Merlin, magicien de la légende arthurienne qui, remodelé, sinon recomposé par Apollinaire, devient le prophète des temps modernes dont s'inspire le poète lui-même, et dont le but n'est rien moins que la « réinvention de la poésie ».

Littératures étrangères

	nbre aides 2008	nbre aides 2009	évol. 08/09	montant 2008	montant 2009	évol. 08/09	part 2009
Auteurs	21	14	-33,3%	150 000 €	139 000 €	-7,3%	7,9%
Editeurs (hors revues)	293	259	-11,6%	1 314 480 €	1 129 305 €	-14,1%	64%
Revues (dont numérisation)	11	9	-18,2%	33 900 €	31 500 €	-7,1%	1,8%
Animations littéraires	25	17	-32%	429 300 €	395 200 €	-7,9%	22,4%
Librairies	3	0		13 000 €	0 €		0%
Bibliothèques	23	35	52,2%	61 520 €	70 080 €	13,9%	4%
Total interventions	**376**	**334**	**-11,2%**	**2 002 200 €**	**1 765 085 €**	**-11,8%**	**100%**
dont prêts publication	7	2	-71%	34 700 €	11 400 €	-67,1%	0,6%

Secteur de poids pour l'édition française, les littératures étrangères constituent également l'un des domaines éditoriaux les plus soutenus par le Centre national du livre - au premier rang en volume, au deuxième en valeur -, avec 334 aides allouées en 2009 pour un total de près d'1,8 M€.

Dans ce domaine, le soutien de l'établissement bénéficie majoritairement aux éditeurs, largement en tête, suivis dans une moindre mesure par les animations littéraires, parmi lesquelles : « **Meeting7 » de la Maison des écrivains étrangers et des traducteurs de Nantes** (Pays de Loire, 32 000 €), le **Salon de la littérature européenne de Cognac** (Poitou-Charentes, 25 000 €) ou **La fête du livre des Ecritures croisées** (PACA, 25 000 €). A noter également qu'en 2009, au sein des aides allouées aux auteurs, ont été salués :

Elena Balzamo, première lauréate de la bourse Gattégno en traduction (50 000 €).
Critique littéraire et traductrice émérite des langues nordiques, cette essayiste a été récompensée pour la traduction de la correspondance d'August Strindberg, grand dramaturge et romancier suédois qui débuta une carrière de critique d'art, d'acteur, et s'essaya à l'alchimie à la fin de sa vie. Au cours de son existence, il écrivit plus de 10 000 épîtres adressées à Shaw, Larsson, Zola, Nietzsche ou Gauguin. Cette traduction colossale ouvre les portes de cette correspondance d'une façon remarquable.

- **Ferda Fidan** (première demande), pour la traduction depuis le turc d'*Istanbul bir masaldi* de Mario Levi (à paraître aux éd. Sabine Wespieser). Une traduction des plus ardues, compte tenu de la complexité de l'écriture originale, baroque et touffue, brillamment servie par le traducteur (aide Cnl, crédit de traduction : 7 000 €).

Parmi les aides allouées aux éditeurs (259 aides pour 1,1 M€), ont été remarqués en 2009 :

- **Le voyage à Bordeaux**, de Yoko Tawada, traduit de l'allemand par Bernard Banoun (éd. Verdier). Suivant le parcours d'une étudiante japonaise à Bordeaux, loin des clichés de la jeune candide, cet ouvrage explore la thématique de l'accès à soi et aux autres (aide Cnl à la traduction : 2 640 €).

- **L'homme qui a connu Belle Starr et autres nouvelles**, de Richard Bausch, traduit de l'anglais par J. et S. Chauvin (éd. Gallimard). Recueil de nouvelles qui pénètrent dans l'intimité de vies ordinaires, en apparence bienheureuses, mais démasque leur complexité, leurs douleurs parfois, révélant une autre Amérique (aide Cnl à la traduction : 7 260 €).

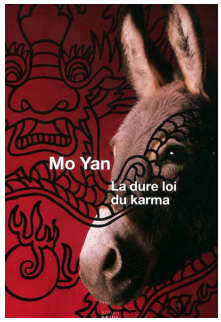
- **Une époque exquise**, de Dan Powell, traduit de l'anglais par Anouk Neuhoff (éd. La Table ronde). Un portrait, aussi jubilatoire que satirique, de deux femmes que tout oppose, sur fond du New York des années 40 (aide Cnl à la traduction : 6 200 €).

- **La maison Dajani**, d'Alon Hilu, traduit de l'hébreu par Jean-Luc Allouche (éd. Le Seuil). A travers les voix d'Isaac, le colon juif, et de Salah, le fils du propriétaire arabe dépouillé, cet ouvrage explore tous les points de vue et dresse une métaphore subtile de cette terre d'affrontement entre deux peuples (aide Cnl à la traduction : 7 430 €).

- **Le compagnon de voyage**, de Curzio Malaparte, traduit de l'italien par Carole Cavallera (éd. La Table ronde). Entre burlesque et poésie grinçante, ce court roman suit les périples d'un jeune soldat qui, fidèle à sa promesse, ramène le corps de son lieutenant, dans une Italie post mussolinienne (aide Cnl à l'édition : 2 800 €).

- **La nuit qui s'annonce**, de Carl-Henning Wijkmark, traduit du suédois par Philippe Bouquet (éd. Cénomane). Servi par une écriture distanciée voire ironique, cet ouvrage aborde avec un réalisme subtil le sujet dérangeant de la fin de vie (aide Cnl à la traduction : 2 250 €).

La dure loi du karma, de Mo Yan / Le Seuil
trad. du chinois par Chantal Chen-Andro
Aide Cnl à la traduction : 15 640 €



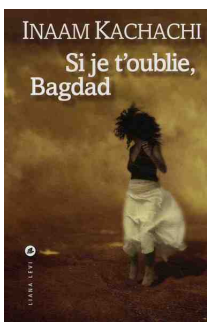
Dans une veine alliant le picaresque au cocasse, ce long récit retrace les bouleversements d'une Chine et de ses campagnes, soumises au régime maoïste dans la seconde moitié du 20e siècle, en suivant le parcours de Ximen Nao, propriétaire terrien exécuté par la milice du village, dont le cycle de réincarnations le fait revivre dans les corps de multiples animaux.



Le livre du chevalier Zifar, Anonyme
Monsieur Toussaint Louverture
trad. du castillan médiéval par Jean-Marie Barbera
Aide Cnl à l'édition : 6 800 €

Très belle édition, illustrée par Zeina Abichared, ce roman de chevalerie du 14e siècle suit les pérégrinations du chevalier Zifar, puis de son fils, tous deux en quête d'une philosophie pratique de l'existence. Un récit qui, par la richesse de ses histoires imbriquées et ses multiples références, reflète d'une façon jubilatoire l'idéal d'œcuménisme culturel qui prévalait alors en Espagne.

Si je t'oublie Bagdad, d'Inaam Kachachi / Liana Levi
trad. de l'arabe par Khaled Osman
Aide Cnl à la traduction : 4 620 €



Zeina, une jeune femme d'origine irakienne, émigrée enfant aux Etats-Unis, avance de galères familiales en petits boulots mais finit par être traductrice pour l'armée américaine en Irak contre un salaire mirobolant. Avec ce roman d'actualité, l'auteur, également journaliste, signe un ouvrage véritablement poignant et un authentique pamphlet contre l'absurdité de la guerre.

Philosophie

	nbre aides 2008	nbre aides 2009	évol. 08/09	montant 2008	montant 2009	évol. 08/09	part 2009
Auteurs	2	7	250%	17 500 €	58 100 €	232%	6,3%
Editeurs (hors revues)	73	106	45,2%	337 830 €	530 094 €	56,9%	57,4%
Revues (dont numérisation)	58	57	-1,7%	215 100 €	222 945 €	3,6%	24,1%
Asso. amis d'auteurs	2	4	100%	5 600 €	10 500 €	87,5%	1,1%
Animations littéraires	3	3	0%	29 500 €	33 000 €	11,9%	3,6%
Bibliothèques	3	23	666%	6 700 €	69 140 €	932%	7,5%
Total interventions	**141**	**200**	**41,8%**	**612 230 €**	**923 779 €**	**50,9%**	**100%**

En très nette progression, la philosophie se place aux quatrième (en volume) et sixième rangs (en valeur) des secteurs soutenus par le Centre national du livre en 2009, avec total de 200 aides allouées pour un montant de 0,9 M€.

Dans ce domaine, l'accompagnement de l'établissement se concentre sur les éditeurs (82 %), y compris les éditeurs de revues ; les auteurs présentant néanmoins l'une des plus fortes évolutions à la hausse, avec 7 projets soutenus, parmi lesquels :

- **Philippe Lenain**, pour la refonte de son *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur,* un projet extrêmement savant et érudit sur ces moines bénédictins dont la contribution à la circulation du savoir et des œuvres a été considérable (aide Cnl, bourse de création-chercheur : 14 000 €).

- **Sébastien Rongier**, pour son projet d'essai *Apparition des fantômes : penser l'art, penser les images* (à paraître aux éditions Klincksieck), une remarquable réflexion sur les formes contemporaines de l'image, mais également sur les enjeux philosophiques, littéraires, théologiques et esthétiques de la figure du fantôme (aide Cnl, bourse de découverte : 3 500 €).

- **Jérôme Rosanvallon** (première demande), pour le deuxième volume de son projet consacré aux œuvres conjointes de Deleuze et de Guattari, dont il reformule la pensée métaphysique singulière, dans son unité et sa diversité sans en trahir l'originalité (aide Cnl, bourse de découverte : 3 500 €).

Au sein des aides allouées aux éditeurs, ont été particulièrement remarqués en 2009 :

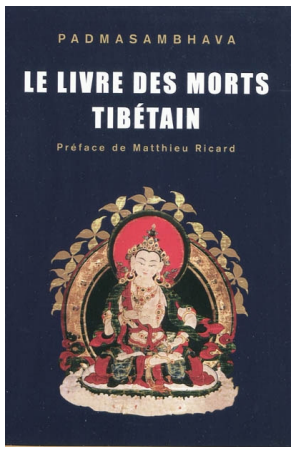
- **Œuvres complètes (Tome 1) : Carnets de captivité et autres inédits**, d'Emmanuel Lévinas (éd. Grasset). Ensemble de textes inédits, rédigés entre les années 1930 et 1960, ce premier recueil témoigne de la réflexion quotidienne du philosophe. Un vaste chantier, de longue haleine, porté par un comité scientifique remarquable et un éditeur soucieux de préserver la pensée de Levinas (aide Cnl à l'édition : 13 500 €).

- **Œuvres complètes, Psychanalyse (1893-1895), Etudes sur l'hystérie et textes annexes**, de Sigmund Freud, traduit par un collectif, sous la direction de Pierre Cotet et Jean Laplanche (éd. Presses universitaires de France). Partie intégrante d'un projet éditorial de grande envergure, ce deuxième volume propose une traduction minutieuse des originaux, cherchant à rester véritablement fidèle à la langue freudienne (aide Cnl à la traduction : 9 510 €).

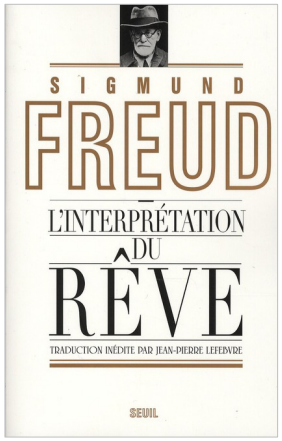
- **Considérations sur le gouvernement représentatif**, de John Stuart Mill, traduit par Patrick Savidan (éd. Gallimard). Longtemps attendue, cette traduction par un spécialiste de philosophie politique s'empare de ce texte de 1861, qui fait aujourd'hui encore référence en matière de théories de la démocratie (aide Cnl à la traduction, 4 420 €).

- **Durée et simultanéité**, d'Henri Bergson (éd. Presses universitaires de France). Véritable tournant dans la pensée du philosophe et point de départ du développement de la philosophie de l'intuition, cet ouvrage s'interroge d'une manière originale et passionnante sur les relations entre les systèmes temporels en mouvement dans l'Univers (aide Cnl à l'édition, 3 500 €).

Le livre des morts tibétain, de Padmasambhava,
Buchet Chastel (Méta-Editions)
trad. du tibétain et commenté par Philippe Cornu
Aide Cnl à la traduction et à l'édition : 21 320 €



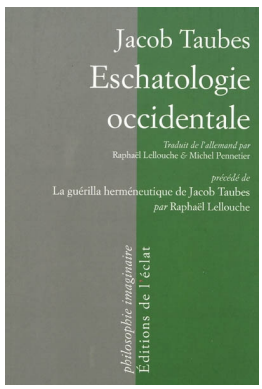
D'une importance spirituelle mondialement reconnue, cet ouvrage s'intéresse au « bardo », qui chez les bouddhistes désigne cet état intermédiaire entre la mort et la prochaine renaissance. Recueil de textes consacrés aux techniques de méditation, à l'expérience de la mort elle-même comme à l'accompagnement des mourants, ce guide spirituel et philosophique constitue également l'un des rares ouvrages de l'humanité traitant de la mort et du sens qu'elle confère à une vie.



L'interprétation du rêve, de Sigmund Freud / Le Seuil
trad. de l'allemand par Jean-Pierre Lefèbvre
Aide Cnl à la traduction : 13 464 €

Avant Freud, on prêtait au rêve une essence divine. Démystificatrice, l'approche du père de la psychanalyse s'appuie sur deux piliers essentiels : la définition du désir - moteur de tout rêve - et l'analyse des mécanismes de sa construction, où le contenu latent (la réalité du désir) se transforme en contenu manifeste (altérant parfois le désir initial). Paru dans l'indifférence générale en 1899, ce grand classique fait ici l'objet d'une traduction brillante, où la qualité littéraire ne le cède en rien à la rigueur des concepts, rendant ainsi cette œuvre accessible à tous.

Eschatologie occidentale, de Jacob Taubes / L'Eclat
trad. de l'allemand par Raphaël Lellouche
Aide Cnl à la traduction : 5 280 €



Il fallait une folle témérité à cet auteur, publié (et décrié) en 1947, pour reconstituer un courant apocalyptique, allant des prémices judéo-araméennes au marxisme, sur fond d'histoire occidentale dominée par une eschatologie permanente. Véritable enquête tenant plus de l'épopée conceptuelle que de l'analyse historique, cet ouvrage présente les transformations de l'apocalyptique comme l'œuvre décisive de héros de l'action ou de la pensée, de Jésus Christ à Karl Marx.

Histoire, sciences de l'homme et de la société

	nbre aides 2008	nbre aides 2009	évol. 08/09	montant 2008	montant 2009	évol. 08/09	part 2009
Auteurs	9	7	-22,2%	41 000 €	38 500 €	-6,1%	2,5%
Editeurs (hors revues)	121	109	-9,9%	811 350 €	593 140 €	-26,9%	39%
Revues (dont numérisation)	95	99	4,2%	368 000 €	394 701 €	7,3%	26%
Asso. amis d'auteurs	0	1	NS	0 €	1 500 €		0,1%
Animations littéraires	10	7	-30,0%	175 000 €	156 000 €	-10,9%	10,3%
Librairies	10	8	-20,0%	26 043 €	27 250 €	4,6%	1,8%
Bibliothèques	81	98	21,0%	271 570 €	309 360 €	13,9%	20,3%
Total interventions	**326**	**329**	**0,9%**	**1 692 963 €**	**1 520 451 €**	**-10,2%**	**100%**
dont prêts publication	0	1		0 €	14 000 €		0,9%

Tandis que son poids au sein du chiffre d'affaires de l'édition française reste limité, le domaine « histoire, sciences de l'homme et de la société » se place toujours aux premiers rangs des secteurs les plus soutenus par le Centre national du livre (2e rang en volume, 3e rang en valeur), avec 329 aides allouées en 2009 pour un montant total d'1,5 M€.

Concentré aux deux tiers sur les éditeurs et les revues, l'accompagnement de l'établissement dans ce domaine bénéficie également, mais dans une moindre mesure, aux bibliothèques ou aux organisateurs d'animations littéraires, et ne s'oriente que très marginalement, faute de demandes, sur les librairies ou les auteurs. Parmi les sept auteurs (sur neuf demandes) aidés en 2009, ont été salués les projets de :

- **Marcienne Martin** (première demande), pour *Nomino ergo sum – Mon pseudo et moi sur Internet*, qui s'intéresse à la question de la « nomination », en ouvrant sur des thématiques plus vastes, comme la construction identitaire par le pseudonyme ou les nouvelles formes langagières propres à Internet (aide Cnl, bourse de création : 14 000 €).

- **Patrick Ourednik** (première demande), poète et essayiste atypique, pour *Utopus en personne me fit île*, un travail ambitieux qui dresse un panorama historique de l'Utopie, et de l'utopisme, depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'époque actuelle (aide Cnl, bourse de découverte-chercheur : 3 500 €).

Au sein des aides allouées aux éditeurs, ont été particulièrement remarqués en 2009 :

- **Parfait négociant**, de Jacques Savary (éd. Librairie Droz). Véritable mine d'informations sur les pratiques commerciales et juridiques de l'Ancien Régime, cette nouvelle édition, accompagnée d'une introduction remarquable, invite à (re)découvrir ce texte qui reste aujourd'hui une référence universelle (aide Cnl à l'édition : 14 800 €).

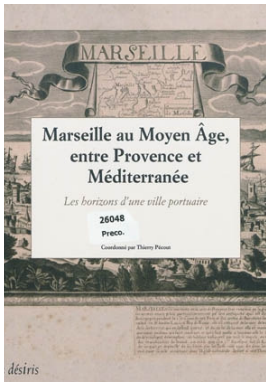
- **Le voyage de Magellan 1519-1522**, collectif s/d Jocelyne Hamon et Luis Filipe Tomaz (éd. Chandeigne). Superbement soignée, la réédition de cet ouvrage propose l'intégralité des documents du navigateur sur ce voyage : ses notes, ses cartes, mais également les récits, déclarations ou lettres de ses compagnons (prêt Cnl à la réédition : 14 000 €).

- **La grande divergence : la Chine, l'Europe et la construction de l'économie mondiale**, de Kenneth Pomeranz, traduit par Eleonora Wang (éd. Albin Michel). D'une grande richesse, cet ouvrage s'intéresse aux processus de développement économique, qui se sont d'abord manifestés en Europe plutôt qu'en Asie, portant ainsi un nouveau regard sur l'émergence d'une économie globalisée (aide Cnl à la traduction : 11 610 €).

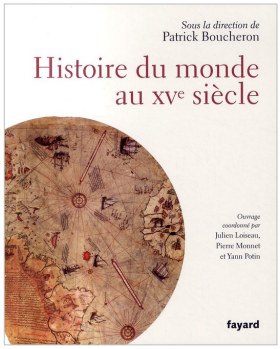
- **Les services secrets du Général de Gaulle - Le BCRA 1940-1944**, de Sébastien Albertelli (éd. Perrin). Grâce à une exploration minutieuse des archives et un travail d'une indéniable rigueur, cet ouvrage remarquable mène une véritable enquête sur les activités encore méconnues de ce bureau des services secrets (aide Cnl à l'édition, 7 400 €).

- **Croissant fertile et croix gammée**, Klaus-Michael Mallmann et Martin Cuppers, traduit par Barbara Fontaine (éd. Verdier). Magistrale, cette synthèse apporte un nouvel éclairage sur la relation entre le III^{e} Reich d'Hitler et le Moyen-Orient arabe, fondée sur la haine d'ennemis communs. Un ouvrage essentiel, sur une question qui demeure encore taboue (aide Cnl à l'édition : 7 380 €).

Marseille au Moyen-Age, entre Provence et Méditerranée
s/d Thierry Pécout / Adverbum
Aide Cnl à l'édition : 13 300 €



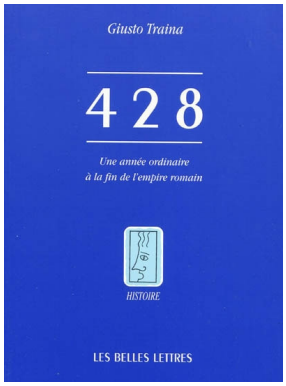
En s'intéressant aussi bien à l'architecture qu'aux acteurs politiques, économiques ou encore religieux, ce très bel ouvrage invite à découvrir le passé médiéval de la ville de Marseille, devenu aujourd'hui presque invisible. A travers de nombreux documents, dont certains sont inédits, et les contributions de plus de vingt spécialistes, cette synthèse très aboutie balaie toutes les facettes de la cité phocéenne, au destin portuaire et commercial.



Histoire du monde au XVe siècle, s/d Patrick Boucheron
Fayard - Aide Cnl à la préparation : 10 000 €

Jouant sur les échelles, les temporalités, et privilégiant les interconnexions, ce magnifique essai rassemble un faisceau d'histoires autour de ce XV^{e} siècle, véritable étape décisive dans l'histoire du monde. Tableau général de l'humanité, en une époque où elle n'avait pas encore conscience de tous ses contours, cet ouvrage dégage « quelque chose de bouleversant » en décentrant le regard et en désoccidentalisant les certitudes.

428, une année ordinaire à la fin de l'empire romain,
de Giusto Traina / Les Belles lettres
trad. de l'italien par Gérard Marino
Aide Cnl à la traduction : 3 000 €



Dans cet essai peu conformiste, où l'étude historique « pactise » avec le romanesque, l'auteur suit les parcours individuels de multiples héros, embarqués dans une même histoire en cette année 428, charnière entre la fin du royaume d'Arménie et l'avènement de l'empire sassanide. Un singulier voyage, d'une grande originalité, qui fait d'une année ordinaire une histoire extraordinaire.

Littérature scientifique et technique

	nbre aides 2008	nbre aides 2009	évol. 08/09	montant 2008	montant 2009	évol. 08/09	part 2009
Auteurs	5	1	-80%	22 600 €	14 000 €	-38,1%	3,5%
Editeurs (hors revues)	24	36	50%	157 490 €	230 680 €	46,5%	58,2%
Revues (dont numérisation)	13	10	-23,1%	33 200 €	32 700 €	-1,5%	8,2%
Animations littéraires*	1	0	-100%	3 000 €	0 €	-100%	0%
Librairies	2	0	-100%	5 770 €	0 €	-100%	0%
Bibliothèques	40	50	25%	104 880 €	119 310 €	13,8%	30,1%
Total interventions	**85**	**97**	**14,1%**	**326 940 €**	**396 690 €**	**21,3%**	**100%**

L'édition de textes scientifiques de recherche ne relevant pas du champ d'action du Centre national du livre, la littérature scientifique et technique bénéficie d'un appui ciblé de l'établissement, sur les ouvrages de divulgation scientifique plutôt destinés au grand public.

Dans ce domaine, l'accompagnement du Centre national du livre se concentre sur les éditeurs et les bibliothèques, dont l'évolution à la hausse permet à la littérature scientifique et technique de présenter une progression globale, tant en valeur qu'en volume - et ce malgré le peu de demandes dans ce secteur -, avec un total de 0,3 M€ mobilisés sur 97 projets, parmi lesquels :

- **Françoise Cloarec** (première demande), pour sa biographie de *Marcel Storr, architecte d'ailleurs* (à paraître aux éditions Phébus), peintre autodidacte un temps interné pour raisons psychiatriques, dont l'œuvre questionne le rapport entre l'art et la folie. Ce projet est porté par de grandes qualités d'écriture, un style sensible et évocateur (aide Cnl, bourse de création-chercheur : 14 000 €).

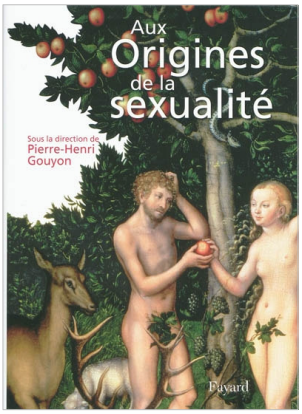
- **Le grand spectacle du monde**, de Richard Dawkins, traduit par Marie-France Desjeux (éd. Robert Laffont). En réponse aux attaques des créationnistes, l'auteur rassemble dans cet essai les données les plus probantes de l'Evolution selon Darwin : un ouvrage essentiel sur la plus grande théorie de la biologie (aide Cnl à la traduction : 7 860 €).

- **De la note au cerveau : l'influence de la musique sur le comportement**, de Daniel Levitin, traduit par Samuel Sfez, (éd. Héloïse d'Ormesson). Fascinante exploration des processus mentaux qui se manifestent à l'écoute ou à la pratique de musique, cette étude pose un regard neuf sur la relation entre activité cérébrale et musique, et révèle ainsi le rôle de cette dernière dans l'évolution de l'humanité (aide Cnl à la traduction : 4 200 €).

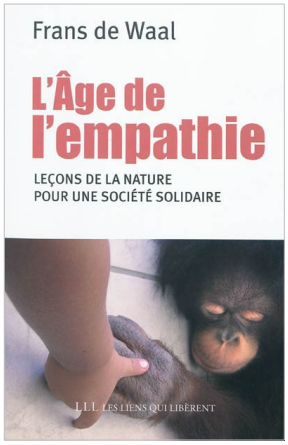
- **La science n'est pas l'art : brèves rencontres…**, de Jean-Marc Lévy-Leblond (éd. Hermann). Physicien, l'auteur réfute dans cet essai l'idée de la réconciliation entre science et art, plaidant au contraire pour la diversité et l'hétéronomie de ces deux domaines (aide Cnl à l'édition, 3 800 €).

- **Matière sensible**, de Michel Mitov (éd. du Seuil). Mayonnaise, sables mouvants, cristaux liquides, caoutchouc…, dans cette réflexion, l'auteur s'intéresse aux propriétés de la matière à « moyenne » échelle, dite « molle ou sensible », capable de changer radicalement de comportement sous l'effet d'une infime modification. Un regard neuf sur un sujet injustement délaissé par les experts (aide Cnl à l'édition : 3 200 €).

Aux origines de la sexualité, s/d Pierre-Henri Gouyon et Alexandrine Racinais / Fayard
Aide Cnl à l'édition : 17 700 €



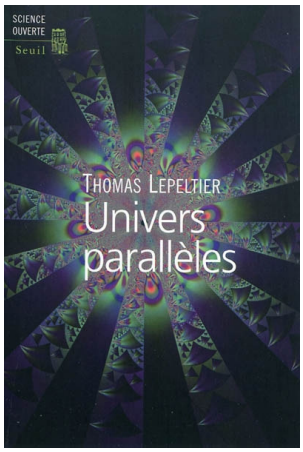
Voyage inédit au cœur du vivant, cet ouvrage retrace l'émergence de l'espèce humaine et ses modes de reproduction, dévoilant ainsi les dessous de la sexualité dans l'histoire de l'humanité. L'auteur révèle les succès, les échecs, les modalités et les conséquences biologiques, sociales ou psychologiques de la sexualité, activité centrale pour tous les êtres, en explorant les questionnements philosophiques, éthiques et métaphysiques qu'elle a suscités au fil des âges.



L'Age de l'empathie, de Franz de Waal,
3L- Les liens qui libèrent - trad. par M-F de Palomera
Aide Cnl à la traduction : 6 560 €

A travers une pléiade d'histoires animales, puisées chez les primates, les dauphins, les baleines ou les éléphants, le psychologue, primatologue et éthologue Franz de Waal démontre que l'empathie n'est pas l'apanage exclusif de l'homme : l'entraide, la sollicitude ou le secours porté à ses congénères se révèlent, en effet, des lois communes à de nombreuses espèces. Remettant magistralement en cause l'égoïsme et la compétition qui prévalent dans les théories de l'évolution, cet ouvrage ouvre ainsi des perspectives passionnantes.

Univers parallèles, de Thomas Lepeltier / Le Seuil
Aide Cnl à l'édition : 3 900 €



Philosophe et historien des sciences, Thomas Lepeltier, dont les essais impertinents et ironiques font grincer des dents ses confrères scientifiques, se penche sur l'hypothèse subversive de la pluralité des mondes.
Dans cette enquête fouillée, et sans jamais se départir de la nécessaire rigueur scientifique, l'auteur se veut pédagogue et n'hésite pas à se référer à la théologie, la philosophie ou la littérature, car la science ne peut, selon lui, résoudre une énigme telle que celle de la nature de l'univers sans parfois laisser libre cours à un peu d'imagination…

Arts et bibliophilie

	nbre aides 2008	nbre aides 2009	évol. 08/09	montant 2008	montant 2009	évol. 08/09	part 2009
Auteurs	10	8	-20%	122 500 €	75 100 €	-38,7%	8,3%
Editeurs (hors revues)	99	96	-3%	651 990 €	507 750 €	-22,1%	55,8%
Revues (dont numérisation)	33	36	9,1%	166 500 €	172 800 €	3,8%	19%
Asso. amis d'auteurs	1	0	-100%	1 000 €	0 €	-100,0%	0%
Animations littéraires	3	2	-33,3%	25 000 €	17 000 €	-32,0%	1,9%
Librairies	10	7	-30%	14 171 €	18 250 €	28,8%	2%
Bibliothèques	63	49	-22,2%	170 627 €	118 260 €	-30,7%	13%
Total interventions	**219**	**198**	**-9,6%**	**1 151 788 €**	**909 160 €**	**-21,1%**	**100%**

Au cinquième rang (5e rang en volume, 7e rang en valeur) des secteurs soutenus par le Centre national du livre, le domaine de l'art couvre de nombreuses disciplines, de l'archéologie aux arts plastiques, en passant par la danse, la musicologie ou l'architecture.

L'accompagnement de l'établissement y bénéficie majoritairement aux éditeurs (qui représentent 3/4 des aides allouées en arts, revues comprises), suivis dans une moindre mesure par les bibliothèques et les auteurs. En 2009, tous bénéficiaires confondus, 0,9 M€ ont été mobilisés sur près de 200 projets, relevant du domaine de l'art, parmi lesquels :

- **Olivier Barlet** (première demande), pour son projet intitulé *Pour une critique des cinémas d'Afrique*, synthèse d'une longue et riche expérience personnelle à l'écoute des cinéastes d'Afrique noire et d'autres pays du Sud (aide Cnl, bourse création-chercheur : 14 000 €).

- **Hugo Lacroix**, pour un projet de monographie consacrée au plasticien Michel Aubry, dont il analyse l'œuvre avec beaucoup de précision, grâce à de solides connaissances en musique et en l'architecture, portées par de réelles qualités d'écriture (aide Cnl, bourse de création-chercheur : 14 000 €).

- **Christine Delorme** (première demande), pour un projet d'essai sur Humbert Balsan, homme de cinéma tragiquement décédé, atypique et hors normes, dont les productions révélaient une certaine vision du monde (aide Cnl, crédit de préparation : 5 100 €).

- **Damien Ziegler** (première demande), auteur passionné et très engagé, pour un travail tout en finesse sur « La représentation du paysage au cinéma », mettant en valeur certaines influences : celles du cinéma expressionniste comme celles du cinéma muet américain (aide Cnl, bourse de découverte : 3 500 €).

- **Renoir**, d'Anne Distel (éd. Citadelles & Mazenod). Analyse approfondie de ce grand nom de l'impressionnisme, cet ouvrage met en lumière des aspects méconnus de Renoir, grâce à une approche croisant biographie, thématique et contexte général de l'époque (aide Cnl à l'iconographie : 15 000 €).

- **La Dame Blanche et l'Atlantide,** de Jean-Loïc Le Quellec (éd. Errance). Véritable enquête, cet ouvrage s'intéresse au mythe archéologique de la peinture rupestre de la Dame blanche, qui depuis sa découverte en 1917 est censée témoigner de la supposée supériorité de l'homme blanc (aide Cnl à l'édition : 12 000 €).

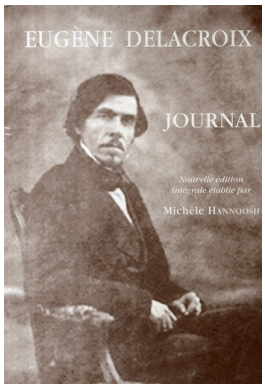
- **L'Orchestre du Reich, le Philharmonique de Berlin et le national-socialisme**, de Misha Aster, traduit de l'allemand par Philippe Giraudon (éd. Héloïse d'Ormesson). Archives à l'appui, l'auteur démontre la mise au pas du prestigieux orchestre par le régime nazi, qui décida d'en faire l'une de ses vitrines culturelles (aide Cnl à la traduction : 6 320 €).

- **Anthologie bilingue des Lieder**, d'Hélène Cao et Hélène Boisson (éd. Buchet-Chastel/Méta-Editions). Grâce à des traductions de valeur, un apport musicologique d'une grande intelligence et un glossaire remarquable, cet ouvrage complet fait référence dans les domaines de la musique et de la poésie (aide Cnl à l'édition : 3 500 €).

- **L'Hermaphrodite de Nadar**, de Magali Le Mens et Jean-Luc Nancy (éd. Créaphis). A travers une approche pluridisciplinaire, ce texte brillant revient sur neuf photographies de Nadar, dont l'intérêt historique et scientifique est considérable (aide du Cnl à l'édition : 2 900 €).

- **« Les hommes, le dimanche » de Robert Siodmak et Edgar G. Ulmer**, de Raymond Bellour (éd. Yellow Now). Dans une très belle langue, l'auteur reconstitue le sens et l'histoire de ce film muet, sorti à Berlin en 1930, qui annonçait bien avant l'heure le néoréalisme italien et la Nouvelle Vague française (aide Cnl à l'édition : 2 600 : €).

Journal, d'Eugène Delacroix, édition de Michèle Hannosh
Librairie José Corti
Aide Cnl à l'édition : 20 000 €



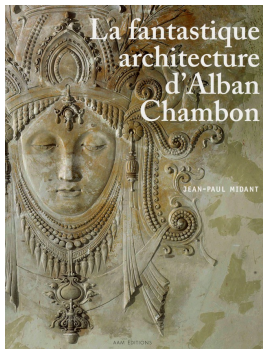
Dans cette nouvelle édition, s'offre aux lecteurs la quasi-totalité des écrits intimes de Delacroix. L'artiste y raconte ses travaux au jour le jour, de l'aspect pratique au plus théorique, laissant parfois entrevoir une véritable introspection. A la charnière de plusieurs mondes, Delacroix livre également dans ce journal un témoignage éclairé sur son temps, dans une verve malicieuse qui lui valait d'être qualifié par Baudelaire de « peintre-poète ».



Jean-Baptiste-Marie Pierre, Premier peintre du roi
de Nicolas Lesur et Olivier Aaron / Arthena
Aide Cnl à l'édition : 15 000 €

Monographie érudite, cet ouvrage propose d'en finir avec la légende noire du Premier peintre du Roi. Si celui que Diderot qualifiait de « peintre par distraction » mena avant tout une carrière de peintre-administrateur, il développa également une voie singulière, dont le maître mot était l'éclectisme, produisant ainsi une œuvre artistique fort injustement tombée dans l'oubli.

La fantastique architecture d'Alban Chambon,
de Jean-Paul Midant / Archives d'Architecture Moderne
Aide Cnl à l'édition : 15 000 €



A l'instar de Georges Méliès, l'illusionniste de génie du cinéma, cet architecte belge n'eut de cesse, par l'alchimie de la structure, du décor et de la magie, de brouiller les repères de ses contemporains. Il ébranla ainsi la morale de son époque, dont la revanche fut peut-être l'oubli dans lequel elle le fit ensuite sombrer. Avec cet essai, à l'élégance aussi concise qu'érudite, hommage lui est enfin rendu.

Poésie

	nbre aides 2008	nbre aides 2009	évol. 08/09	montant 2008	montant 2009	évol. 08/09	part 2009
Auteurs	38	28	-26,3%	316 500 €	299 500 €	-5,4%	23,7%
Editeurs (hors revues)	128	152	18,8%	273 720 €	273 800 €	0%	21,7%
Revues (dont numérisation)	24	27	12,5%	69 400 €	70 150 €	1,1%	5,6%
Animations littéraires	53	34	-35,8%	453 900 €	595 800 €	31,3%	47,2%
Librairies	3	0	-100%	1 158 €	0 €	-100%	0%
Bibliothèques	16	21	31,3%	23 300 €	23 370 €	0,3%	1,9%
Total interventions	**262**	**262**	**0%**	**1 137 978 €**	**1 262 620 €**	**11%**	**100%**

Tandis que son poids au sein du chiffre d'affaires de l'édition française reste confidentiel (0,4 % en cumul avec le théâtre), la poésie constitue l'un des domaines phares du soutien du Centre national du livre, se plaçant toujours aux premiers rangs des secteurs les plus aidés (3e rang en volume, 4e rang en valeur).

Par cet indéniable effort, notamment en faveur des auteurs, des éditeurs et surtout des animations littéraires (qui concentrent près de 50 % des aides allouées en poésie, mobilisées en particulier sur l'opération nationale *Le Printemps des poètes*), le Centre national du livre entend proposer une alternative aux tendances du marché, en participant pleinement à la vitalité et à la diffusion d'un secteur trop souvent ignoré.

Dans ce domaine, sur les 262 aides allouées en 2009 pour un montant total d'1,3 M€, ont été particulièrement salués :

- **Benoît Casas**, pour *D.i.e.* un projet extrêmement singulier et de grande envergure, avec un remarquable travail de découpage de la langue, aboutissant à une véritable réflexion sur la création (aide Cnl, bourse de création : 14 000 €).

- **Onuma Nemon** (première demande), pour *Etats du monde*, un projet de synthèse de *La Cosmologie*, l'œuvre de toute sa vie, composée de 25 000 pages aux textes accrocheurs, portés par la Recherche et l'Expérience (aide Cnl, bourse de création : 14 000 €).

- **Matthieu Gosztola**, pour un projet portant sur la thématique du génocide au Rwanda, dans un recueil poétique à l'écriture exigeante (aide Cnl, bourse de création : 7 000 €).

- **Dorothée Volut** (première demande), pour *A la surface*, un projet composé de courts monologues, empreints d'une grande énergie et d'une forte sensibilité (aide Cnl, bourse de découverte : 3 500 €).

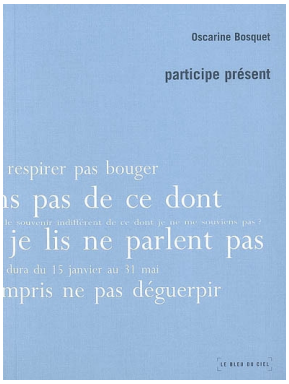
- **Le temps ordinaire (Liturgie V 1999-2000)**, de Robert Marteau (éd. Champ Vallon). D'une vitalité communicative, ces brèves méditations, nourries de culture ancienne, grecque et biblique, s'attachent autant à l'exploration de la vanité du monde qu'à ses beautés (aide Cnl à la publication, 3 000 €).

- **Anthologie bilingue de la poésie occitane depuis 1945**, sous la direction de Jean Eygun (éd. Les Lettres Occitanes). Forte d'une centaine de textes écrits par quarante poètes, cette anthologie, dotée d'un appareil critique magistral, offre une vision aussi complète que détaillée de cette poésie du Midi (aide Cnl à l'édition, 2 500 €).

- **Nervaliennes**, de Jacques Demarcq (éd. Librairie José Corti). Composées en polyptiques, ces *Nervaliennes* multiplient les modes et les genres, donnant lieu à un ouvrage passionnant, inspiré et révélateur de la puissance du langage sur les êtres (aide Cnl à la publication : 2 000 €)

- **Photogénie des ombres peintes**, de Sandra Moussempès (éd. Flammarion). Fragments assemblés dans une forme qui oscille entre prose et vers, ce projet joue sur les changements de registres (descriptions, aphorismes, journal intime…), donnant à l'ensemble une valeur abstraite pure (aide Cnl à la publication : 1 000 €).

Participe présent, d'Oscarine Bosquet / Le Bleu du Ciel
Aide Cnl à l'édition : 3 400 €



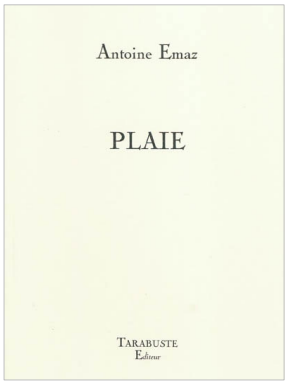
Prenant comme point de départ (et de clôture) l'exécution de la communiste allemande Rosa Luxemburg, Oscarine Bosquet évoque quelques génocides, massacres et crimes de guerre du 20e siècle (Rwanda, Tien an Men, Afghanistan, Tchétchénie…). Dans une écriture du chaos, servie par des dérivations phonétiques, des énumérations, des ellipses ou des phrases parfois inachevées, la jeune poétesse restitue avec force toute l'horreur de l'inexprimable, comme l'a fait en son temps Rosa, femme révoltée, insoumise et utopiste.



Par quelque biais vers quelque bord, de Jacques Dupin
P.O.L - Aide Cnl à l'édition : 3 600 €

En réunissant en un seul volume la quasi-totalité de ses écrits sur les peintres et sculpteurs contemporains, dont beaucoup furent de ses amis, Jacques Dupin établit un ouvrage qui fera très certainement date. Dans une langue claire, communicante et emplie d'émotion, le poète réplique à l'insolente et désarmante liberté de la peinture, en s'infiltrant au plus intime de l'œuvre et de son auteur. Un exercice véritablement brillant, loin de toute approche académique.

Plaie, d'Antoine Emaz / Tarabuste
Aide Cnl à l'édition : 3 900 €



Plongée dans une douleur à vif, lancinante, qui jaillit d'une plaie indéfinie (rupture sentimentale, deuil…), cet ouvrage suit au jour le jour les égarements, les fatigues ou les accalmies de celui qui est habité par la douleur. Chronique d'une dévastation où se débat l'incertain désir de vivre, le texte oscille entre parole allusive et précision sensible, pour faire entendre l'ineffable avec une implacable lucidité. Des mots forts, pour rester debout et garder sa dignité : tout simplement « être »*, après tout, malgré tout*.

Théâtre

	nbre aides 2008	nbre aides 2009	évol. 08/09	montant 2008	montant 2009	évol. 08/09	part 2009
Auteurs	30	15	-50%	215 500 €	149 000 €	-30,9%	28,4%
Editeurs (hors revues)	50	53	6%	138 420 €	129 538 €	-6,4%	24,7%
Revues (dont numérisation)	4	4	0%	18 500 €	29 100 €	57,3%	5,5%
Animations littéraires	12	7	-41,7%	197 200 €	174 700 €	-11,4%	33,3%
Librairies	6	1	-83,3%	12 604 €	1 500 €	-88,1%	0,3%
Bibliothèques	12	20	66,7%	14 774 €	40 498 €	174,1%	7,7%
Total interventions	**114**	**100**	**-12,3%**	**596 998 €**	**524 336 €**	**-12,2%**	**100%**

Au dixième rang des secteurs les plus soutenus par le Centre national du livre (en volume comme en valeur), le théâtre n'atteint dans le chiffre d'affaires de l'édition française qu'un poids très marginal (0,4 % en cumul avec la poésie).

Dans ce domaine, comme pour la poésie, l'accompagnement de l'établissement porte essentiellement sur les auteurs, les éditeurs et les manifestations littéraires ; les autres acteurs de la diffusion restant à un niveau toujours modeste : seulement 0,3 % des aides allouées au théâtre le sont en faveur des librairies et 7,7 % en faveur des bibliothèques, en très nette progression par rapport à 2008. En 2009, tous bénéficiaires confondus, 0,5 M€ ont été mobilisés sur une centaine de projets relevant du théâtre, parmi lesquels :

- **Stéphane Guérin** (première demande), pour *Le temps, le temps et rien d'autre*, qui s'attache aux thématiques de la mémoire et de la transmission, dans une écriture à l'humour parfois cynique, où la banalité n'est qu'un moyen de mieux faire mouche (aide Cnl, bourse de création : 14 000 €).

- **Stéphane Michaka**, auteur d'une œuvre formidablement bien écrite, pour *La princesse de Zuicoote*, un étonnant mélange entre thriller et opéra, porté par une langue parfaitement maîtrisée et un art du rythme certain (aide Cnl, bourse de création : 14 000 €).

- **Sabine Revillet** (première demande), pour une très belle approche de la mémoire et des sens, à travers la rencontre entre une petite fille et sa grand-mère : un projet tout en justesse, à la dramaturgie maîtrisée (aide Cnl, bourse de création : 7 000 €).

- **Le Ravissement d'Adèle**, de Rémi De Vos (éd. Actes Sud papiers). Avec une dramaturgie tout en finesse, une maîtrise du coup de théâtre et un humour certain, qui ne sont pas sans rappeler Feydeau, cette pièce révèle la fragilité de la justice face à la barbarie (aide Cnl à l'édition : 3 000 €).

- **Israël-Palestine, portraits**, de Pauline Sales (éd. L'Arche). Porté par une écriture très belle et dense, ce monologue donne à voir la réalité des souffrances de chacune des deux parties imbriquées dans le conflit israélo-palestinien (aide Cnl à l'édition : 2 300 €).

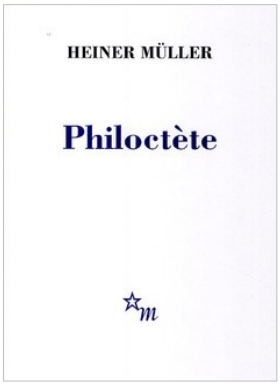
- **Le théâtre espagnol : les écritures émergentes**, sous la direction de David Ferré (éd. de l'Amandier). Synthèse remarquable de tout un pan méconnu du théâtre espagnol de création, cet ouvrage invite à découvrir l'écriture de huit auteurs espagnols, reflets de différentes formes émergentes de dramaturgie (aide Cnl à l'édition : 2 000 €).

- **Septembres : fugue**, de Philippe Malone (éd. Espaces 34). Composé d'une phrase sans fin, ce long poème suit le cheminement d'un enfant dans les ruines de sa ville bombardée et s'interroge sur la terreur comme seul recours face à la violence du monde (aide Cnl à l'édition : 1 300 €).

- **Le menhir**, de Jean Cagnard (éd. Théâtrales). Farce noire, voire féroce, cette pièce s'attache au personnage d'un fils refusant de céder au silence que son père fait peser sur un secret familial. Un théâtre d'une audace stupéfiante (aide Cnl à l'édition : 1 200 €).

Programme Dimitris Dimitriadis au Théâtre de l'Europe-Odéon
Espaces 34, Les solitaires intempestifs - Aide Cnl à l'édition : 3 300 €, au total

Pour sa programmation 2009/2010, le Théâtre de l'Europe-Odéon (Paris) invite à découvrir l'œuvre puissante et singulière du dramaturge grec Dimitris Dimitriadis. Au-delà des créations, des représentations, des lectures ou des rencontres, des traductions d'œuvres inédites sont également mises en œuvre avec l'Atelier européen de la traduction et la Maison Antoine Vitez. Dans ce cadre, les éditions Espaces 34 publient *Insenso* (autour de Visconti et de son film *Senso*) et *Stroheim* (texte entre fiction et réalité sur le réalisateur Erich von Stroheim), tandis que Les solitaires intempestifs font paraître *La ronde du carré* (histoires quotidiennes d'une dizaine de personnages).

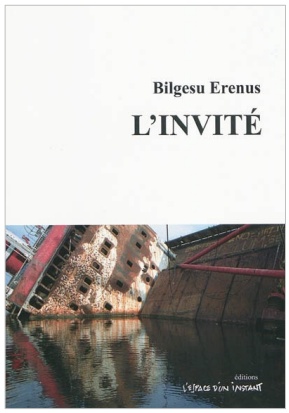


Philoctète, d'Heiner Müller / Les éditions de Minuit
Trad. de l'allemand par J-L. Besson et J. Jourdheuil
Aide Cnl à l'édition : 1 500 €

De l'original sophocléen, Müller a évacué le chœur, les dieux et l'intervention *ex machina* d'Héraclès pour ne garder qu'une confrontation épurée entre les trois protagonistes : Philoctète, Ulysse et Néoptolème. Dans cette nouvelle version, enrichie des mises en scène de ce grand dramaturge allemand du 20e siècle, la tragédie ainsi resserrée n'en est que plus mortifère et les enjeux idéologiques patents.

L'invité, de Bilgesu Erenus / L'Espace d'un instant
Trad. du turc de Jacques Salzer et Isil Kasapoglu
Saison de la Turquie en France - Aide Cnl à l'édition : 1 000 €

Empreinte d'une joie indestructible malgré les malheurs traversés, cette pièce aborde toutes les facettes de la migration, à travers l'histoire de Musa et de sa famille, à la fois travailleur étranger bienvenu et parasite indésirable. Depuis la perte des racines et le sentiment d'appartenance jusqu'au racisme ordinaire ou la condition des femmes, l'auteur raconte ainsi les difficultés de trouver sa place dans le monde, en alliant subtilement distance et légèreté dans une dramaturgie parfaitement maîtrisée.



Littérature jeunesse

	nbre aides 2008	nbre aides 2009	évol. 08/09	montant 2008	montant 2009	évol. 08/09	part 2009
Auteurs	26	33	26,9%	278 500 €	265 500 €	-4,7%	30,2%
Editeurs (hors revues)	31	32	3,2%	126 960 €	170 730 €	34,5%	19,4%
Revues (dont numérisation)	2	4	100%	7 000 €	25 500 €	264,3%	2,9%
Animations littéraires	47	12	-74,5%	273 500 €	217 000 €	-20,7%	24,7%
Librairies	23	21	-8,7%	163 000 €	115 000 €	-29,4%	13,1%
Bibliothèques	34	46	35,3%	62 383 €	86 160 €	38,1%	9,8%
Total interventions	**163**	**148**	**-9,2%**	**911 343 €**	**879 890 €**	**-3,5%**	**100%**
dont prêts publication	4	2	-50%	25 500 €	50 000 €	96,1%	5,7%

Compte tenu du dynamisme de la littérature jeunesse, tant en termes de chiffres d'affaires (397 M€) que de production annuels (près de 13 000 titres en nouveautés et réimpressions), le Centre national du livre met en œuvre un accompagnement ciblé dans ce secteur de l'édition française, notamment sur des projets relevant soit du patrimoine soit de la création contemporaine.

Dans ce domaine, l'ensemble des maillons de la chaîne bénéficie du soutien de l'établissement (auteurs, éditeurs, librairies, bibliothèques, organisateurs de manifestations littéraires), avec en 2009, 0,9 M€ mobilisés sur 148 projets, parmi lesquels :

- **Sophie Dutertre**, pour *On ne sait jamais*, un projet aux textes poétiques et d'une grande sensibilité, grâce à de délicats dessins à la plume, au crayon, à l'aquarelle ou au lavis (aide Cnl, année sabbatique : 28 000 €).

- **Fabienne Burckel**, pour *Il n'y avait jamais eu autant de neige à Noël*, un projet d'album de grande qualité, empreint de nostalgie, loin des stéréotypes que cultivent parfois les ouvrages de jeunesse (aide Cnl, bourse de création : 14 000 €).

- **Claire De**, pour *L'art et la cuisine : Repas de Lux*, un projet ambitieux, à la fois ouvert au monde de l'enfance et proche des préoccupations des artistes contemporains (aide Cnl, bourse de création : 14 000 €).

- **Marie-Florence Ehret**, pour un projet de roman alliant démarche littéraire et foi en la nature humaine, à travers une histoire racontée de façon très visuelle et des personnages dotés d'une réelle épaisseur (aide Cnl, bourse de création : 14 000 €).

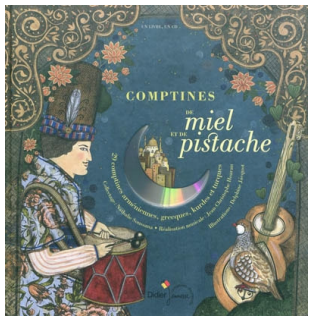
- **Pauline Alphen** (première demande), pour *Les éveilleurs*, un roman de science fiction qui s'attache à décrire l'impalpable, avec une écriture remarquable, toute en finesse, alliant brillamment humour et complexité dans un univers poétique (aide Cnl, bourse de création : 14 000 €).

- **Les livres de Bruno Manari**, de Giorgio Maffei (éd. Les trois ourses). Empreint d'un esprit ludique, cet ouvrage invite à découvrir l'œuvre foisonnante et multiforme de cet artiste milanais, à l'insatiable curiosité pour l'art contemporain (aide Cnl à la traduction et à l'édition : 12 650 € au total ; à noter également sur ce projet une première demande d'Annie Mirabel, soutenue à hauteur de 7 000 € en crédit de traduction).

- **Les bateaux qui parlent**, de David Dumortier, illustré par Martine Mellinette (éd. Le Cheyne Editeur). En hommage à son frère marin, ce recueil de courts textes poétiques de David Dumortier s'attache au thème de la mer et des bateaux, petits et grands : radeau, pétrolier, pirogue… (aide Cnl à l'édition, 5 000 €).

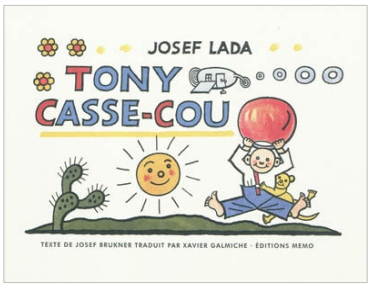
- **Les enfants du docteur Mistletoe**, de Stéphane Michaka (éd. Espaces 34). Conte fantastique et fable sur la difficulté de grandir, alliant gravité et burlesque, cet ouvrage met en scène sept enfants, qui doivent affronter un monde inquiétant, tout en faisant l'apprentissage des dons étranges dont ils sont dotés (aide Cnl à l'édition : 1 000 €).

Comptines de miel et de pistaches, de Nathalie Soussana, Ill. Delphine Jacquot / éd. Rageot/Didier Jeunesse
Aide Cnl à l'iconographie : 10 000 €



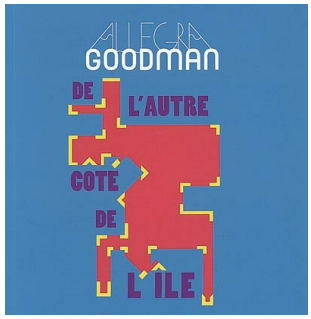
En écho à l'année de la Turquie en France, cet album invite à découvrir la diversité des langues et des styles musicaux d'Anatolie, en explorant près d'une trentaine de comptines arméniennes, grecques, turques et kurdes, portées par des voix chaudes et un univers musical authentique.

Tony casse-cou, de Josef Lada, trad. du tchèque par Xavier Galmiche / Mémo
Aide Cnl à la traduction et à l'édition : 9 300 €



Effronté et impertinent, Tony, le poulbot pragois accompagné de son chien, traverse avec aplomb une kyrielle d'aventures et rappelle les figures mythiques de la littérature populaire de jeunesse, que sont Bibi Fricotin ou Quick et Flupke. Ecrit en 1929 dans l'esprit des fables, et traduit aujourd'hui pour la première fois en France, cet ouvrage garde encore toute la force du trait de Josef Lada, l'un des dessinateurs les plus appréciés des Tchèques.

De l'autre côté de l'île, d'Allegra Goodman
Thierry Magnier - Aide Cnl à l'édition : 3 300 €



Sur l'île 365 où tout est régi par la Mère nourricière, Honor s'oppose à la marginalité de ses parents, à tel point qu'elle les dénonce lorsqu'ils donnent naissance à un deuxième enfant, chose interdite. Dès lors, méprisée, l'adolescente apprend à résister. Ode à la liberté et à la rébellion, ce roman s'attache aux aspirations d'absolue normalité, comme au refus de s'y plier.

Bande dessinée

	nbre aides 2008	nbre aides 2009	évol. 08/09	montant 2008	montant 2009	évol. 08/09	part 2009
Auteurs	45	50	11,1%	331 970 €	354 500 €	6,8%	38%
Editeurs (hors revues)	16	37	131,3%	56 440 €	243 200 €	330,9%	26,1%
Revues (dont numérisation)	6	5	-16,7%	18 000 €	8 800 €	-51,1%	0,9%
Animations littéraires	6	7	16,7%	165 000 €	177 000 €	7,3%	19%
Librairies	18	19	5,6%	90 000 €	120 000 €	33,3%	12,9%
Bibliothèques	30	26	-13,3%	40 260 €	28 550 €	-29,1%	3,1%
Total interventions	**121**	**144**	**19%**	**701 670 €**	**932 050 €**	**32,8%**	**100%**
dont prêts économiques		1		0€	100 000 €		

Secteur particulièrement dynamique de l'édition française (236 M€ de chiffre d'affaires annuel), la bande dessinée bénéficie d'un soutien sélectif ciblé sur des projets de qualité, portés par tous les maillons de la chaîne du livre. En effet, si les auteurs et éditeurs concentrent la majeure partie des moyens dans ce domaine, les organisateurs de manifestations littéraires et les librairies occupent également une place de choix, avec notamment le **Festival international de la bande dessinée d'Angoulême** en Poitou-Charentes (aide Cnl : 125 000 €), la **librairie Cas'a bulles** en Guyane (prêt Cnl : 30 000 €) et 17 autres librairies accompagnées à hauteur de 5 000 € chacune pour « mise en valeur des fonds ».

En 2009, tous bénéficiaires confondus, 0,9 M€ (dont 0,1 M€ alloué en prêt économique aux Editions Heupe) ont été mobilisés sur près de 150 projets, parmi lesquels :

- **Benjamin Chaumaz** (première demande), pour *TGV 6927*, une synthèse originale de ses œuvres précédentes, portant sur la thématique du voyage et de ses péripéties, traitée brillamment sur un mode contemplatif (aide Cnl, bourse de création : 14 000 €).

- **Michel Galvin** (première demande), pour *L*, un projet d'album de cet auteur de nombreux livres pour la jeunesse, entré récemment en bande dessinée et doté d'un graphisme époustouflant, géométrique et lumineux : un style unique en son genre (aide Cnl, bourse de création : 14 000 €).

- **David Prudhomme**, pour *Rébétiko*, un projet d'envergure, véritable point d'orgue graphique de l'œuvre de l'auteur, déjà abondante et d'une qualité rare (aide Cnl, bourse de création : 14 000 €).

- **Caroline Sury**, pour un projet d'album consacré à la Belle de mai (Marseille), qui vient compléter une œuvre importante, bien qu'encore relativement confidentielle, aux indéniables qualités de narration (aide Cnl, bourse de création : 14 000 €).

- **Julien Mariolle** (première demande), pour un projet de bande dessinée humoristique au ton grinçant, porté par un véritable trait et un style narratif en parfaite adéquation avec le propos (aide Cnl, bourse de découverte : 3 500 €).

- **Portraits croisés**, de Dominique Goblet et Nikita Fossoul (éd. L'Association/A La Pulpe). Expérience graphique de portraits croisés par une mère et sa fille, ce très beau travail donne à voir le temps qui passe d'une manière aussi déroutante que touchante (aide Cnl à l'édition, 12 000 €).

- **Pepito**, de Luciano Bottaro (éd. Cornélius). Réalisée dans le plus grand respect du format et des dessins originaux, cette réédition invite à (re)découvrir les aventures de Pepito, un petit corsaire né de l'imagination de celui qui fut l'un des meilleurs dessinateurs de la branche italienne de Walt Disney (aide Cnl à l'édition, 6 000 €).

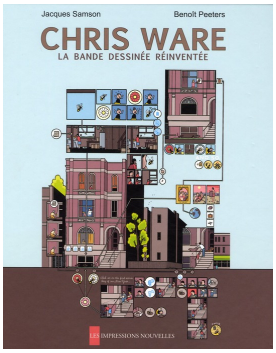
- **Edmond le cochon 2**, de Jean-Marc Rochette et Martin Veyron (éd. Cornélius). Réédition des deux derniers volets d'une fable satirique - restaurée et augmentée de pages inédites et d'essais -, cette saga animalière met en scène un porc sans attache et révolté contre la marche du monde : une illustration aussi audacieuse que réussie de la confrontation des sociétés occidentales et orientales (aide Cnl à l'édition, 4 800 €).

- **Malheur à qui me dessinera des moustaches**, de Gébé (éd. FLBLB). Anthologie d'un des auteurs les plus prolixes de romans-photos (parus notamment dans *Hara-Kiri*), cet ouvrage revient sur l'œuvre de Gébé, mort en 2004, qui a véritablement marqué ce genre, aujourd'hui en voie d'extinction (aide Cnl à l'édition, 4 000 €).

- **Anatomies atomiques**, d'Edmond-François Calvo (éd. Le Textuaire Editeur). Réédition d'un livre-jeu destiné à la jeunesse (publié en 1946 par Gallimard puis par Futuropolis dans les années 70), cet ouvrage patrimonial invite à (re)découvrir un auteur majeur de la bande dessinée française humoristique du 20e siècle (aide Cnl à l'édition : 2 700 €).

Idée, de Frans Masereel et Berthold Bartosch / La Maison d'A Côté.
Aide Cnl à l'édition : 8 700 €

Considéré comme l'un des maîtres de la gravure sur bois, Frans Masereel s'attache tout au long de son œuvre à la critique sociale, usant d'un graphisme fort, où les contrastes noir/blanc sont très marqués. La réédition de son roman en image, *Idée*, paru en 1920, invite à découvrir le style expressionniste d'un auteur qui marqua indubitablement son temps et qui reste aujourd'hui une véritable source d'inspiration.

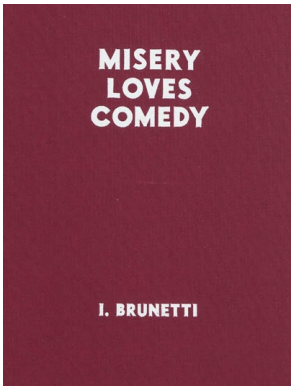


Chris Ware, la bande dessinée réinventée,
de Jacques Samson et Benoît Peeters
Les Impressions Nouvelles - Aide Cnl à l'édition : 5 200 €

Bel équilibre entre reproductions d'extraits et études critiques, cette monographie explore l'œuvre de Chris Ware, dont le trait d'une précision méticuleuse et le style aussi tranchant qu'original rappellent Robert Crumb, père fondateur du genre. Faisant également la part belle aux considérations de l'auteur sur son art, cet ouvrage est un bel hommage à cet artiste.

Misery loves comedy, d'Ivan Brunetti
trad. de l'anglais par Jérôme Schmidt / Cambourakis
Aide Cnl à la traduction et à l'édition : 5 000 €

Fruit d'un remarquable travail éditorial, ce beau volume rassemble les trois *Schizo* d'Ivan Brunetti et révèle ainsi l'inconscient de l'artiste, rongé tant par le mépris de lui-même que du monde qui l'entoure. Dans la veine d'un Chris Ware (qu'il admire), Brunetti projette sur le papier son imaginaire torturé et ses représentations abjectes du monde occidental : c'est choquant, nihiliste et souvent dérangeant, mais d'une géniale noirceur.



Les Lundis du Cnl

Lieu d'échange et de réflexion, le Centre national du livre propose tout au long de l'année un cycle de rendez-vous littéraires, pour faire entendre les voix fortes ou originales qui contribuent au renouveau de la vie littéraire et intellectuelle. Ces soirées « cartes blanches » invitent ainsi à mieux connaître les œuvres et leurs auteurs, et à découvrir des personnalités du monde de l'édition, de l'écriture ou de la critique.
En 2009, le Centre national du livre a ainsi accueilli six rencontres :

- **Olivier Rolin > Histoire-Géo**
 Membre du comité de lecture des éditions du Seuil et journaliste à ses heures, Olivier Rolin se lance dans l'écriture, avant tout pour démêler son passé de militant d'extrême gauche, d'où naitront *Phénomène futur* (1984), son premier roman, et *Tigre en papier* (2002). Parallèlement, il se consacre aux récits de voyages ou à l'influence des lieux de l'enfance dans l'œuvre des écrivains. Entre histoire et géographie, toute son œuvre littéraire invite au voyage et mène de *Port Soudan* (Prix Femina 1994) à *Méroé* (1998), en passant par des chambres d'hôtel aux quatre coins du monde (*Suite à l'hôtel Crystal*, 2004), Paris ou les terres de Patagonie (*Un chasseur de lions*, 2008).

- **Josyane Savigneau > La passion des livres et des écrivains**
 Journaliste au *Monde* depuis 1977, Josyane Savigneau collabore régulièrement au *Monde des livres* (qu'elle a dirigé de 1991 à 2005), tout en signant chaque semaine la page « Controverse » de l'édition week-end du journal. En 2008, dans son ouvrage *Point de côté*, elle parle sans tabou de son journal, de son métier, de sa passion pour les livres et de ses rencontres avec les plus grands écrivains. Elle a d'ailleurs consacré deux biographies de référence à des auteurs majeurs : *Marguerite Yourcenar, l'invention d'une vie* (Gallimard, 1990) et *Carson McCullers, un cœur de jeune fille* (Stock, 1995).

- **Jean-Marc Roberts > Editeur en marchant, écrivain en courant**
 Né d'une mère italienne et d'un père américain, père de cinq enfants, Jean-Marc Roberts est l'auteur d'une vingtaine de romans, publiés depuis 1972, et d'adaptations de ses œuvres pour le cinéma, parmi lesquelles : *Une étrange affaire*, *Que les gros salaires lèvent le doigt*, *L'ami de Vincent*. Débutant dans l'édition chez Julliard en 1974, il a poursuivi son parcours aux éditions du Seuil, au Mercure de France, puis chez Fayard. Il dirige aujourd'hui les éditions Stock.

- **Michèle Lesbre > Lectures, écritures**
 Née avec la Deuxième Guerre mondiale, Michèle Lesbre a grandi durant les années de la 4CV et de la DS, du verre de lait de Mendès France à l'école, de James Dean, de la mort de Staline, ou encore de Sartre, Simone de Beauvoir et Boris Vian. Après un bref passage à l'université, elle fait du théâtre dans des troupes régionales, milite à l'extrême gauche, devient institutrice puis directrice d'école maternelle. Depuis une quinzaine d'années, elle écrit, d'abord des romans noirs (*Un homme assis, Une simple chute, Que le nuit demeure*), puis des ouvrages comme *Nina par hasard* (Le Seuil), *Boléro, La Petite Trotteuse*, *Le Canapé rouge* et *Sur le sable* (Sabine Wespieser).

- **Charles Dantzig > L'antiphrase**
 Auteur d'une quinzaine de livres salués tant par la critique que le public, Charles Dantzig est également chroniqueur de l'émission « Eclectik » (France Inter) et lauréat de très nombreuses récompenses : prix Roger Nimier et Jean Freustié pour son roman *Nos vies hâtives*, prix Paul Verlaine pour son recueil de poèmes *Que le siècle commence*, cinq prix (dont le prix Décembre et le prix de l'Essai de l'Académie française) pour son *Dictionnaire égoïste de la littérature française*. Son dernier ouvrage, *L'Encyclopédie capricieuse du tout et du rien*, succès presse de janvier 2009, a immédiatement été enregistré parmi les meilleures ventes.

- **Soirée spéciale > La NRF dans le siècle**
 A l'occasion des 100 ans de la NRF des éditions Gallimard, un numéro spécial de l'émission « Tout Arrive ! » (présentée par Arnaud Laporte, France Culture) évoque l'histoire de la revue et son inscription dans le siècle, tant d'un point de vue politique que littéraire, en compagnie de Christophe Prochasson, Yaël Dagan, Anne Simonin, Michel Vignard, Pascal Ory, Philippe Forest et Antoine Compagnon. Une rencontre ponctuée par des lectures de Daniel Mesguich, autour des textes d'Artaud, Rivière, Schlumberger, Gide ou Céline, qui ont alimenté la revue au fil des temps et témoignent des débats qui l'ont entourée.



> Olivier Rolin : Histoire-Géo



> Josyane Savigneau : La passion des livres et des écrivains



> Jean-Marc Roberts : Editeur en marchant, écrivain en courant



> Michèle Lesbre : Lectures, écritures



> Charles Dantzig : L'antiphrase

Les Belles Etrangères, à la découverte de douze écrivains américains

Organisées par le Centre national du livre, Les Belles Etrangères invitent à découvrir des littératures et des auteurs étrangers encore peu connus en France. Le principe repose sur l'invitation d'un groupe d'écrivains d'un même pays ou d'une même aire linguistique, pour une série de rencontres programmées dans toute la France, en partenariat avec des librairies, des bibliothèques, des universités ou des associations culturelles.



En 2009, les Etats-Unis étaient à l'honneur, avec l'invitation de douze écrivains, parmi lesquels, deux historiens. Le choix des auteurs, guidé par Pierre-Yves Pétillon, conseiller littéraire de cette édition, a privilégié autant la diversité géographique que celle des genres, tout en s'attachant à la qualité littéraire et à la découverte.

Ainsi, durant une quinzaine de jours, **Charles D'Ambrosio, Percival Everett, Forrest Gander, Andrew Sean Greer, John Haskell, Matt Madden, Jack O'Connell, Eleni Sikelianos, Hannah Tinti, Yuri Slezkine, Richard White et Colson Whitehead** sont allés à la rencontre du public français dans une cinquantaine de villes.

A cette occasion, sous l'égide du Centre national du livre, une anthologie a été publiée par les éditions Rivages et un film d'entretiens avec les auteurs réalisé par Michael Smith pour les Films du Bouloi. Parallèlement, cinq traductions ont été éditées.

Le Salon du livre de Paris, le Mexique pays invité d'honneur

Chaque année, au Salon du livre de Paris, le Centre national du livre accueille - conjointement avec le ministère des Affaires étrangères - les écrivains du pays invité d'honneur.
En 2009, le choix s'est porté sur la littérature contemporaine mexicaine. Le Salon a ainsi accueilli une trentaine d'écrivains, de toutes générations, connus ou moins connus, représentant toute la diversité littéraire de leur pays, dans ses différents genres littéraires (poésie, nouvelles, romans, jeunesse) ou langues (espagnole et indiennes).

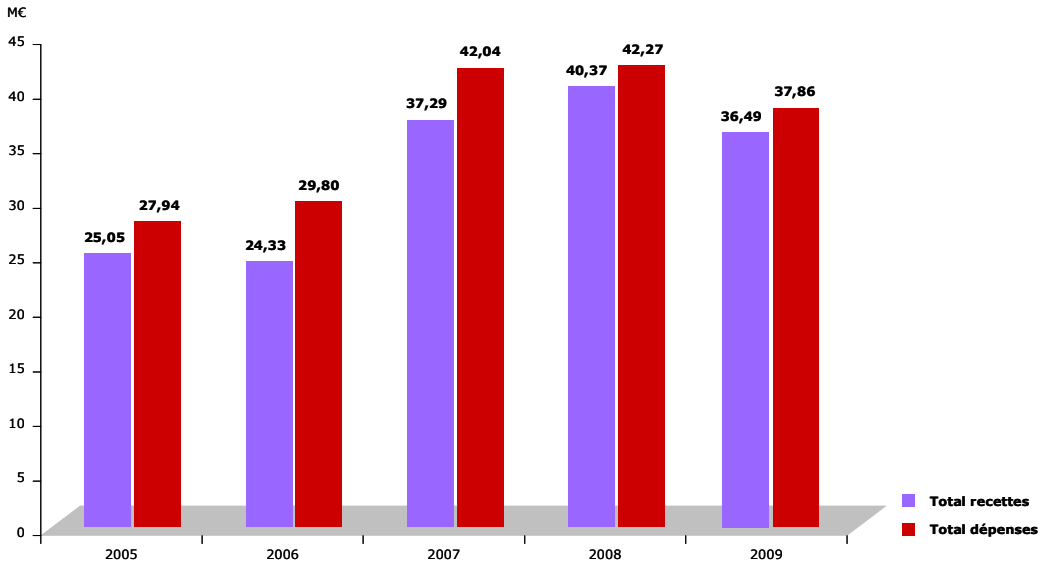


Un programme de tables rondes, lectures et rencontres, coordonné par le Centre national du livre, se déroulant au Salon ou « hors les murs », a ainsi été l'occasion de découvrir les nombreuses facettes de la littérature mexicaine, avec **José Agustín, Homero Aridjis, Mario Bellatin, Carmen Boullosa, Gonzalo Celorio, Elsa Cross, Briceida Cuevas Cob, Álvaro Enrigue, Ximena Escalante, Guillermo Fadanelli, Carlos Fuentes, Vilma, Ana García Bergua, Margo Glantz, Sergio González Rodríguez, Mario González Suárez, Pura López Colomé, Alain-Paul Mallard, Héctor Manjarrez, Fabrizio Mejía Madrid, Carlos Montemayor, Fabio Morábito, Guadalupe Nettel, Ignacio Padilla, Elena Poniatowska, Juan Gregorio Regino, Alberto Ruy-Sánchez, Daniel Sadan Jaime Alfonso Sandoval, Enrique Serna, Tomás Segovia, Martín Solares, Jordi Soler, Paco Ignacio Taibo II, David Toscana, Alvaro Uribe, Jorge Volpi**.

Equilibre général des comptes

Indicateurs de grandes masses budgétaires

M€ en engagements	2005	2006	2007	2008	2009	écart M€ 08-09	évol. % 08-09
Subventions, participations	0,47	0,44	0,40	0,41	3,48	3,07	748,78%
Autres recettes	0,99	0,84	1,09	4,61	4,75	0,14	3,04%
Remboursements prêts	2,54	2,55	2,50	2,73	2,00	-0,73	-26,74%
Produit taxes nettes	21,05	20,50	33,30	32,62	26,26	-6,36	-19,50%
Total recettes	**25,05**	**24,33**	**37,29**	**40,37**	**36,49**	**-3,88**	**-9,61%**
Fonctions supports	6,03	8,74	11,49	11,47	9,86	-1,61	-14,04%
Actions	21,91	21,06	30,55	30,80	28,00	-2,80	-9,09%
Total charges	**27,94**	**29,80**	**42,04**	**42,27**	**37,86**	**-4,41**	**-10,43%**
Recettes / Charges	**-2,89**	**-5,47**	**-4,76**	**-1,90**	**-1,37**		



Retraçant les décisions de dépenses prises pendant l'année, en regard des recettes enregistrées sur la même période, ces comptes ont été marqués en 2009 par :

- Une **baisse des recettes**, due à l'affaiblissement du rendement des taxes - principales ressources de l'établissement -, déjà constaté en 2008 et qui s'aggrave en 2009 pour des raisons autant conjoncturelles que structurelles.

- L'**application d'un principe de gestion prudente en matière de dépenses**. Compte tenu de la baisse des recettes et de leur évolution incertaine, l'établissement a en effet été contraint de proposer des ajustements, permis par la baisse des demandes sur certains dispositifs (extraduction, numérique, prêts), le report de Lire en fête et une diminution des aides aux bibliothèques induite par une sélectivité accrue.

- La **prise en charge du soutien financier aux organisations professionnelles** (BIEF, ADELC, SLF, INFL, AILF), précédemment assurée par la Direction du livre et de la lecture et désormais déléguée au Centre national du livre, à hauteur d'un montant total de 3,15 M€ inscrit au budget de l'établissement au titre de subventions.

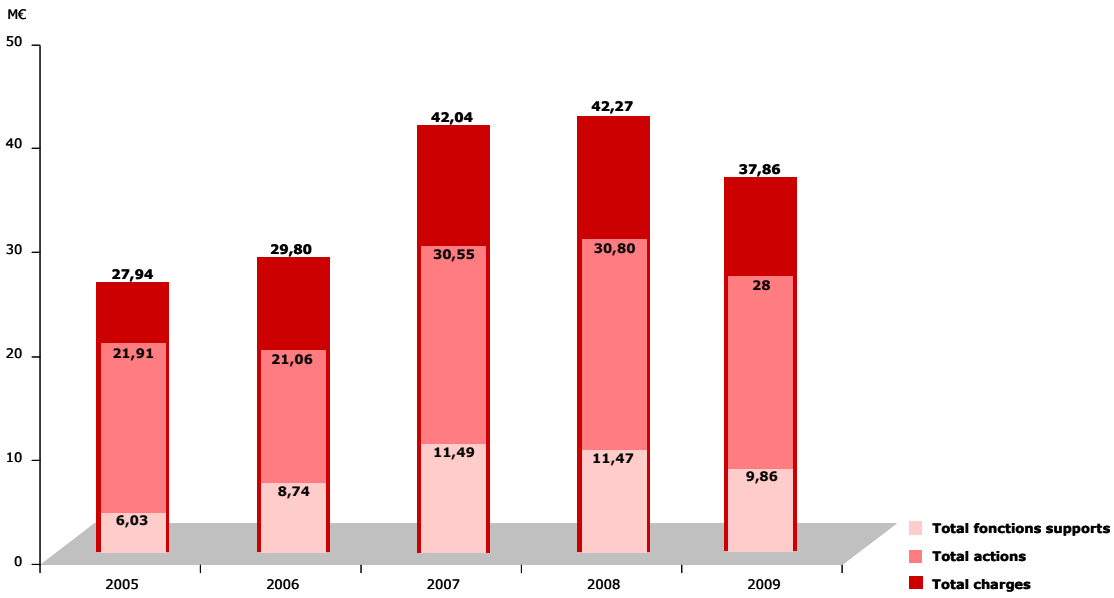
Indicateurs de dépenses

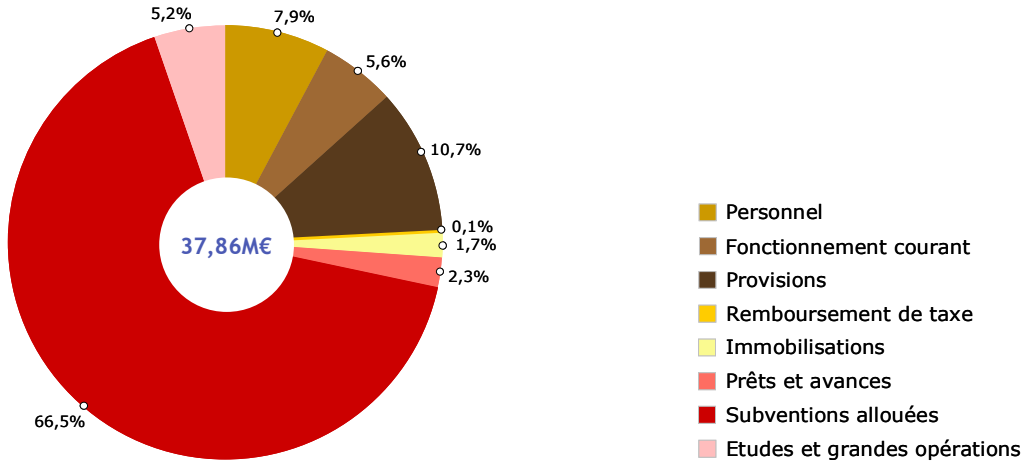
M€ en engagements	2005	2006	2007	2008	2009	écart M€ 08-09	écart % 08-09
Fonctionnement courant[1]	1,52	1,76	7,67	7,73	6,17	-1,56	-20,18%
Remboursement de taxe	0,76	3,62	0,65	0,22	0,05	-0,17	-77,27%
Personnel	2,39	2,47	2,46	2,92	2,98	0,06	2,05%
Immobilisations	1,36	0,89	0,70	0,60	0,66	0,06	10,00%
Fonctions supports	**6,03**	**8,74**	**11,49**	**11,47**	**9,86**	**-1,61**	**-14,04%**
Prêts et avances	2,07	1,37	1,09	1,26	0,86	-0,40	-31,75%
Subv. hors Lire en fête	17,95	17,83	26,61	27,49	25,19	-2,30	-8,37%
Etudes, grandes opérations[2]	1,89	1,86	2,85	2,05	1,95	-0,10	-4,88%
Actions	**21,91**	**21,06**	**30,55**	**30,80**	**28,00**	**-2,80**	**-9,09%**
Total charges	**27,94**	**29,80**	**42,04**	**42,27**	**37,86**	**-4,41**	**-10,43%**

1. dont 4,05 M€ de provisions

2. Observatoire de l'économie du livre, Salon du livre de Paris, Lire en fête, Belles étrangères, Lundis du Cnl

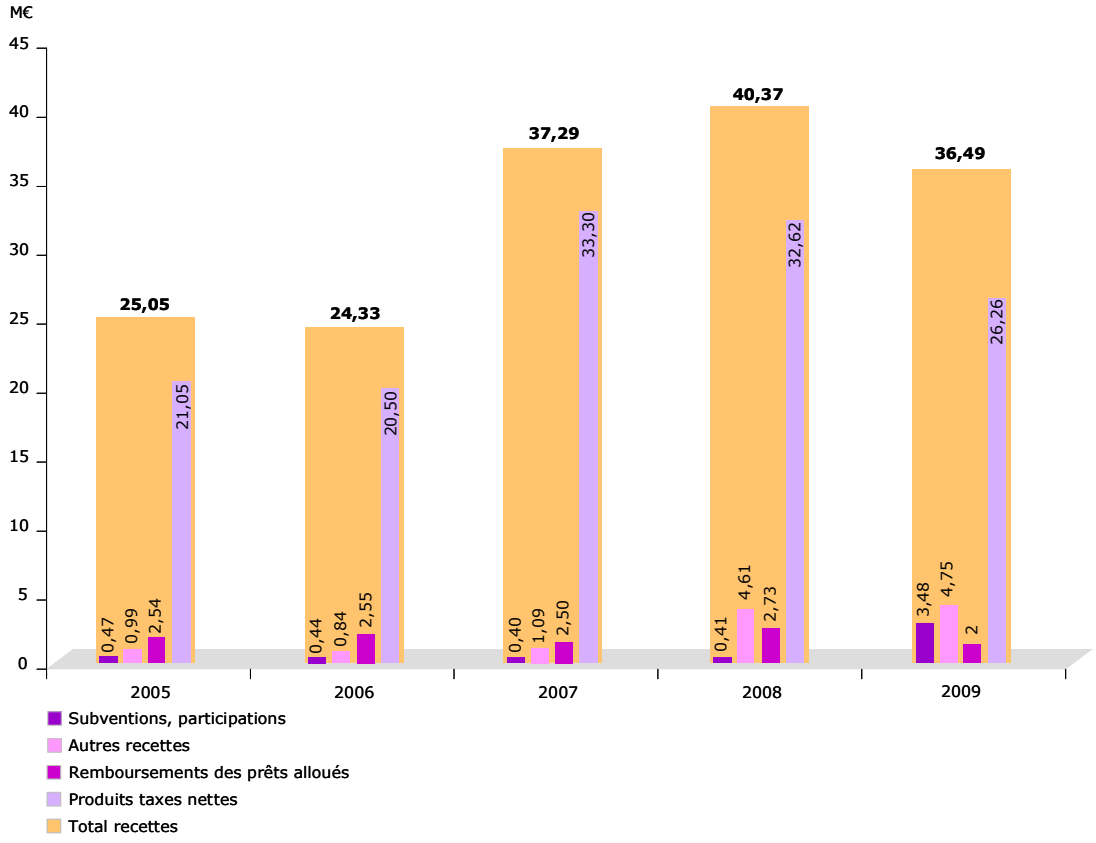
> évolution 2008-2009 hors provisions (de 36,42M€ à 33,81M€) : -7,2%

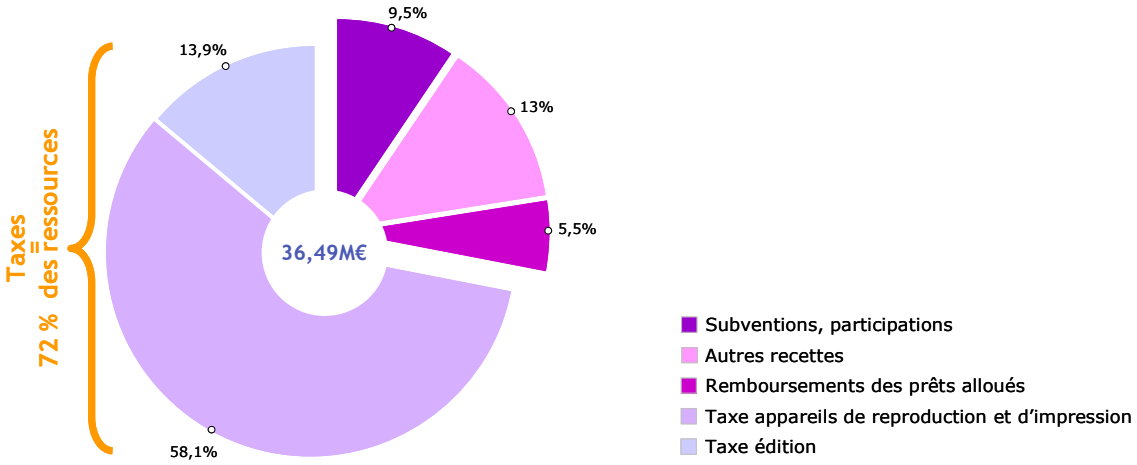




Indicateurs de recettes

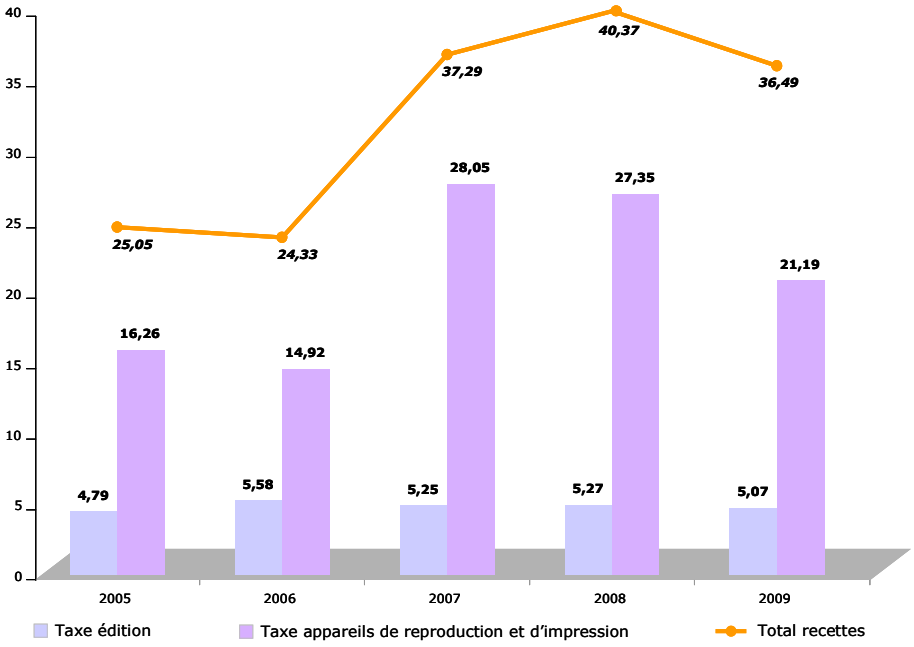
M€ en engagements	2005	2006	2007	2008	2009	écart M€ 08-09	écart % 08-09
Subventions	0,47	0,44	0,40	0,41	3,48	3,07	748,78%
Autres recettes	0,99	0,84	1,09	4,61	4,75	0,14	3,04%
Remboursements prêts	2,54	2,55	2,50	2,73	2,00	-0,73	-26,74%
Produit taxes nettes	21,05	20,50	33,30	32,62	26,26	-6,36	-19,50%
Total recettes	**25,05**	**24,33**	**37,29**	**40,37**	**36,49**	**-3,88**	**-9,61%**





Indicateurs de taxes : incertitude sur le niveau de ressources du Cnl

M€	2005	2006	2007	2008	2009	écart M€ 08-09	écart % 08-09
Reprographie	16,26	14,92	28,05	27,35	21,19	-6,16	-22,52%
Edition	4,79	5,58	5,25	5,27	5,07	-0,20	-3,80%
Total taxes	**21,05**	**20,50**	**33,30**	**32,62**	**26,26**	**-6,36**	**-19,50%**



Les recettes du Centre national du livre proviennent essentiellement de deux taxes (72 % des recettes), l'une sur le chiffre d'affaires des éditeurs (dont le chiffre d'affaires ventes livres excède 76 000 €), l'autre sur les appareils de reproduction et d'impression, toutes deux essentielles à la mise en œuvre de ses dispositifs d'aide.

Soumises au dynamisme économique du marché et sans réelle possibilité d'anticipation, ces ressources restent très aléatoires. En effet, la taxe appliquée aux éditeurs présente un retrait de près de 4 % par rapport à 2008 (c'est-à-dire 200 000 € de moins), tandis que dans le même temps la taxe sur les appareils de reproduction et d'impression révèle un rendement nettement inférieur aux prévisions. De fait, malgré un élargissement de cette taxe à compter de 2007 (de la reprographie à l'ensemble des appareils de reproduction et d'impression), elle n'a jamais atteint les 30,2 M€ escomptés, soit un manque à gagner de 2,15 M€ en 2008 porté à plus de 9 M€ en 2009.

Dans l'attente de solutions pérennes, le Centre national du livre a tenu une gestion particulièrement prudente en 2009 et a engagé une réflexion sur la stabilité de ses ressources, très certainement l'un des chantiers prioritaires de l'établissement pour les années à venir.

Organisation du Cnl

au 31 décembre 2009

Etablissement public administratif du ministère de la culture et de la communication, le Centre national du livre est présidé de droit par le Directeur du livre et de la lecture (relevant également du ministère de la culture et de la communication), et administré par un conseil d'administration définissant les grandes orientations de l'établissement dans le cadre de ses missions statutaires.

Constitué d'une trentaine de personnes - sept représentants d'administrations de l'Etat (culture, budget, industrie, recherche, éducation nationale, affaires, étrangères), onze représentants des activités littéraires et des professions du livre, huit personnalités parmi lesquelles au moins trois écrivains et un traducteur, un représentant du personnel -, ce conseil d'administration intervient notamment dans le règlement des commissions et comités d'experts sur lesquels repose une partie de l'activité du Centre national du livre.

Organisée par discipline éditoriale ou par type d'intervention, la vingtaine de commissions et comités d'experts regroupe plus de 250 spécialistes qui examinent les demandes et émettent un avis sur l'attribution des aides aux auteurs, éditeurs, bibliothèques, librairies ou organisateurs de manifestations littéraires.

Au-delà de ces commissions et du Conseil d'administration, le Centre national du livre sollicite selon ses besoins un troisième cercle d'experts (lecteurs, comités temporaires), qui contribue par son expérience et ses compétences à la qualité des actions de l'établissement.

Ressources humaines

au 31 décembre 2009

Le président du Centre national du livre est assisté d'un secrétaire général et d'un secrétaire général adjoint. L'établissement s'appuie sur un effectif de 72 postes équivalents temps plein : près de 70 % inscrits sur le budget du Cnl (contractuels permanents, titulaires de la fonction publique, contrats à durée déterminée pour des besoins ponctuels) ; les 30 % restants étant pris en charge par le Ministère de la Culture et de la Communication.

A ces personnels permanents, s'ajoutent à titre occasionnel, des intervenants extérieurs, lecteurs, qui se voient confier un travail d'expertise dans le cadre de la préparation des commissions d'aides. Par ailleurs, certaines missions et activités de l'établissement exigent le recours à des prestations extérieures (chroniqueurs, modérateurs, journalistes, intermittents, etc.).

A noter que le remodelage des services, amorcé en 2008 dans un souci de cohérence interne et de lisibilité externe, s'est poursuivi en 2009 en faveur d'une organisation de l'établissement par métier, avec des entités désormais dédiées à l'édition (revues comprises), aux librairies, aux relations internationales, ainsi qu'aux études et aux entreprises.

En outre, la mobilité des personnels s'est traduite en 2009 par la nomination d'un nouveau secrétaire général et le renforcement du bureau des relations internationales. D'un point de vue budgétaire, la consommation des crédits de personnel enregistre un taux d'exécution (92 %) sensiblement équivalent à celui constaté en 2008 ; l'augmentation à la marge correspondant au traitement des mesures nouvelles et à la répercussion en année pleine de certains emplois.

En 2009, la politique de ressources humaines du Centre national du livre a également été marquée par la conduite du projet de refonte des grilles de rémunération des contractuels et des actions de formation portant sur les domaines liés à l'activité, le perfectionnement à l'utilisation de logiciels informatiques spécifiques, les langues étrangères, le suivi des Agents chargés de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) et des membres du Comité hygiène et sécurité (CHS), les préparation aux concours et examens professionnels.

Evolution des interventions du Centre national du livre, de 2007 à 2009

	Nombre de demandes			Nombre d'aides			Montants alloués			Demandes			Aides			Montants		
	2007	2008	2009	2007	2008	2009	2007	2008	2009	07/08	08/09	07/09	07/08	08/09	07/09	07/08	08/09	07/09
Total des interventions	**5 210**	**5 491**	**4 393**	**3 813**	**3 859**	**3 077**	**29 015 660 €**	**29 038 292 €**	**26 076 347 €**	***5,4%***	***-20,0%***	***-15,7%***	***1,2%***	***-20,3%***	***-19,3%***	***0,1%***	***-10,2%***	***-10,1%***
Auteurs et traducteurs	**802**	**807**	**771**	**440**	**458**	**456**	**2 878 151 €**	**3 030 882 €**	**2 955 737 €**	***0,6%***	***-4,5%***	***-3,9%***	***4,1%***	***-0,4%***	***3,6%***	***5,3%***	***-2,5%***	***2,7%***
Bourses	692	695	681	342	366	374	2 476 381 €	2 649 202 €	2 592 927 €	*0,4%*	*-2,0%*	*-1,6%*	*7,0%*	*2,2%*	*9,4%*	*7,0%*	*-2,1%*	*4,7%*
Assistance culturelle	110	112	90	98	92	82	401 770 €	381 680 €	362 810 €	*1,8%*	*-19,6%*	*-18,2%*	*-6,1%*	*-10,9%*	*-16,3%*	*-5,0%*	*-4,9%*	*-9,7%*
Editeurs et Revues	**2 605**	**2 576**	**2 538**	**1 834**	**1 842**	**1 802**	**6 505 947 €**	**8 111 334 €**	**7 432 012 €**	***-1,1%***	***-1,5%***	***-2,6%***	***0,4%***	***-2,2%***	***-1,7%***	***24,7%***	***-8,4%***	***14,2%***
Divers subventions (crédits de préparation, subventions publications, opérations particulières...)	868	906	958	548	562	615	2 145 560 €	2 401 190 €	2 281 120 €	*4,4%*	*5,7%*	*10,4%*	*2,6%*	*9,4%*	*12,2%*	*11,9%*	*-5,0%*	*6,3%*
Intraduction	558	550	592	335	337	334	1 653 110 €	1 726 590 €	1 654 297 €	*-1,4%*	*7,6%*	*6,1%*	*0,6%*	*-0,9%*	*-0,3%*	*4,4%*	*-4,2%*	*0,1%*
Extraduction	624	624	529	577	563	491	1 070 997 €	1 026 416 €	818 278 €	*0,0%*	*-15,2%*	*-15,2%*	*-2,4%*	*-12,8%*	*-14,9%*	*-4,2%*	*-20,3%*	*-23,6%*
Prêts à la publication	40	41	36	10	11	3	103 800 €	60 200 €	25 400 €	*2,5%*	*-12,2%*	*-10,0%*	*10,0%*	*-72,7%*	*-70,0%*	*-42,0%*	*-57,8%*	*-75,5%*
Prêts économiques	10	9	10	7	8	7	152 000 €	345 000 €	346 000 €	*-10,0%*	*11,1%*	*0,0%*	*14,3%*	*-12,5%*	*0,0%*	*127,0%*	*0,3%*	*127,6%*
Numérisation (numérisation de fonds, sites Internet, éditeurs au titre de la politique numérique à partir de 2008)	45	79	64	27	63	40	157 950 €	1 401 198 €	1 065 598 €	*75,6%*	*-19,0%*	*42,2%*	*133,3%*	*-36,5%*	*48,1%*	*787,1%*	*-24,0%*	*574,6%*
Revues (y compris numérisation)	460	367	349	330	298	312	1 222 530 €	1 150 740 €	1 241 319 €	*-20,2%*	*-4,9%*	*-24,1%*	*-9,7%*	*4,7%*	*-5,5%*	*-5,9%*	*7,9%*	*1,5%*
Activités littéraires	**493**	**411**	**285**	**401**	**326**	**218**	**3 907 733 €**	**3 839 150 €**	**3 720 000 €**	***-16,6%***	***-30,7%***	***-42,2%***	***-18,7%***	***-33,1%***	***-45,6%***	***-1,8%***	***-3,1%***	***-4,8%***
Associations d'amis d'auteurs	86	80	91	73	73	78	150 750 €	150 350 €	159 600 €	*-7,0%*	*13,8%*	*5,8%*	*0,0%*	*6,8%*	*6,8%*	*-0,3%*	*6,2%*	*5,9%*
Animations littéraires en région	199	133	141	154	100	97	1 570 380 €	1 839 200 €	1 896 700 €	*-33,2%*	*6,0%*	*-29,1%*	*-35,1%*	*-3,0%*	*-37,0%*	*17,1%*	*3,1%*	*20,8%*
Lire en fête	130	113		109	90		346 603 €	270 800 €		*-13,1%*	*-100,0%*	*-100,0%*	*-17,4%*	*-100,0%*	*-100,0%*	*-21,9%*	*-100,0%*	*-100,0%*
Printemps des poètes (aides en commission, aide à l'association)	49	59	34	37	37	24	388 800 €	242 600 €	120 800 €	*20,4%*	*-42,4%*	*-30,6%*	*0,0%*	*-35,1%*	*-35,1%*	*-37,6%*	*-50,2%*	*-68,9%*
Echanges littéraires internationaux	11	11	6	11	11	6	412 300 €	319 300 €	187 000 €	*0,0%*	*-45,5%*	*-45,5%*	*0,0%*	*-45,5%*	*-45,5%*	*-22,6%*	*-41,4%*	*-54,6%*
Associations partenaires (activités permanentes d'animations littéraires, fonctionnement associations partenaires)	18	15	13	17	15	13	1 038 900 €	1 016 900 €	1 355 900 €	*-16,7%*	*-13,3%*	*-27,8%*	*-11,8%*	*-13,3%*	*-23,5%*	*-2,1%*	*33,3%*	*30,5%*
Librairies	**204**	**681**	**480**	**168**	**351**	**340**	**1 527 079 €**	**2 600 421 €**	**2 274 675 €**	***233,8%***	***-29,5%***	***135,3%***	***108,9%***	***-3,1%***	***102,4%***	***70,3%***	***-12,5%***	***49,0%***
En France :	105	595	398	79	273	265	1 213 289 €	2 283 847 €	1 946 000 €	*466,7%*	*-33,1%*	*279,0%*	*245,6%*	*-2,9%*	*235,4%*	*88,2%*	*-14,8%*	*60,4%*
... Catalogues thématiques	*1*	*4*	*3*	*0*	*3*	*3*	*0 €*	*10 000 €*	*25 000 €*	*300,0%*	*-25,0%*	*200,0%*		*0,0%*			*150,0%*	
... Fonds thématiques	*17*	*18*	*14*	*16*	*18*	*7*	*37 104 €*	*44 547 €*	*12 000 €*	*5,9%*	*-22,2%*	*-17,6%*	*12,5%*	*-61,1%*	*-56,3%*	*20,1%*	*-73,1%*	*-67,7%*
... Création de premier stock	*48*	*38*	*32*	*36*	*28*	*20*	*327 185 €*	*236 300 €*	*227 500 €*	*-20,8%*	*-15,8%*	*-33,3%*	*-22,2%*	*-28,6%*	*-44,4%*	*-27,8%*	*-3,7%*	*-30,5%*
... Prêts économiques	*37*	*38*	*27*	*25*	*19*	*16*	*833 000 €*	*856 000 €*	*488 000 €*	*2,7%*	*-28,9%*	*-27,0%*	*-24,0%*	*-15,8%*	*-36,0%*	*2,8%*	*-43,0%*	*-41,4%*
... Sites internet librairies		*3*	*3*		*1*	*2*		*25 000 €*	*30 000 €*		*0,0%*			*100,0%*			*20,0%*	
... Librairies dans les salons	*2*	*1*	*2*	*2*	*1*	*1*	*16 000 €*	*2 000 €*	*3 500 €*	*-50,0%*	*100,0%*	*0,0%*	*-50,0%*	*0,0%*	*-50,0%*	*-87,5%*	*75,0%*	*-78,1%*
... Mise en valeur des fonds en librairie		*493*	*317*		*203*	*216*		*1 110 000 €*	*1 160 000 €*		*-35,7%*			*6,4%*			*4,5%*	
A l'étranger	99	86	82	89	78	75	313 790 €	316 574 €	328 675 €	*-13,1%*	*-4,7%*	*-17,2%*	*-12,4%*	*-3,8%*	*-15,7%*	*0,9%*	*3,8%*	*4,7%*
Bibliothèques	**1 087**	**995**	**299**	**955**	**863**	**241**	**6 235 312 €**	**5 500 143 €**	**1 088 428 €**	***-8,5%***	***-69,9%***	***-72,5%***	***-9,6%***	***-72,1%***	***-74,8%***	***-11,8%***	***-80,2%***	***-82,5%***
Hors plafonnement des rabais	957			848			6 127 092 €			*-100,0%*		*-100,0%*	*-100,0%*		*-100,0%*	*-100,0%*		*-100,0%*
Politique numérique (BnF)	**10**	**8**	**5**	**6**	**8**	**5**	**7 946 913 €**	**5 829 337 €**	**5 399 970 €**	***-20,0%***	***-37,5%***	***-50,0%***	***33,3%***	***-37,5%***	***-16,7%***	***-26,6%***	***-7,4%***	***-32,0%***
Diffusion audiovisuelle et numérique	**9**	**13**	**10**	**9**	**11**	**10**	**14 525 €**	**127 025 €**	**35 525 €**	***44,4%***	***-23,1%***	***11,1%***	***22,2%***	***-9,1%***	***11,1%***	***774,5%***	***-72,0%***	***144,6%***
Organisations professionnelles*	**0**	**0**	**5**	**0**	**0**	**5**	**0 €**	**0 €**	**3 170 000 €**									

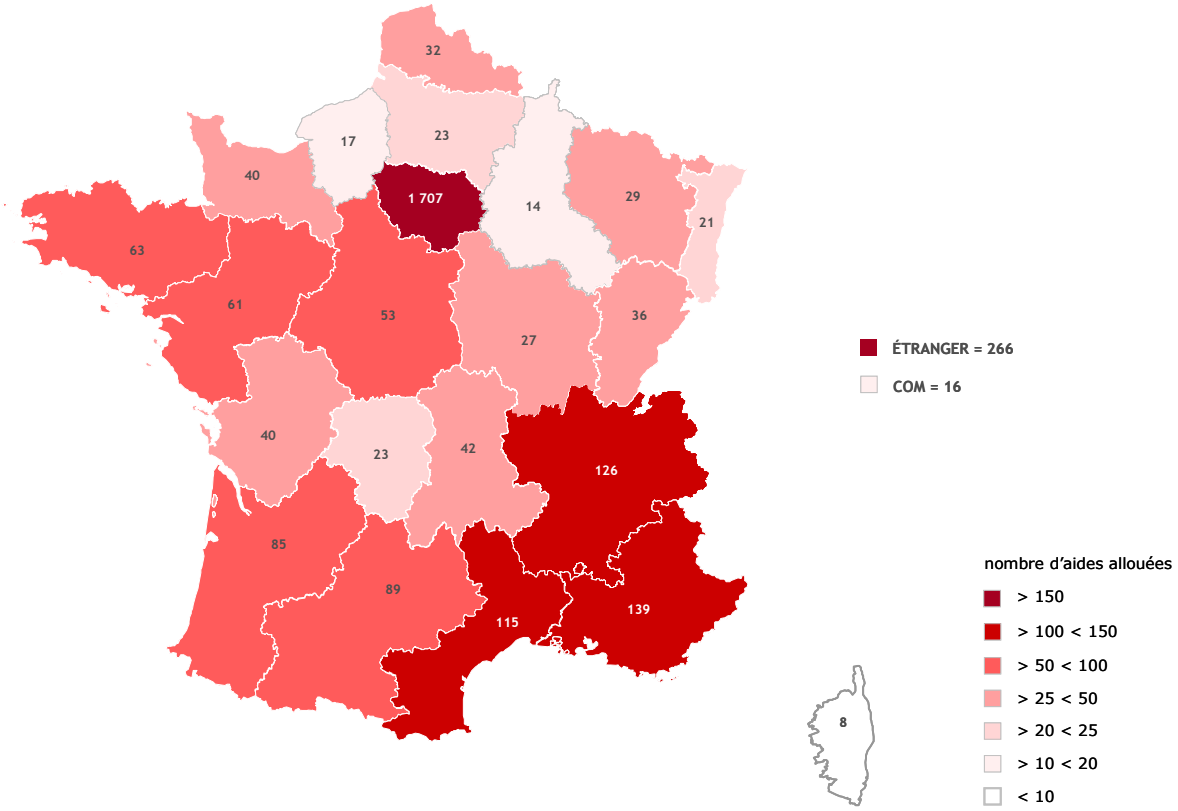
* BIEF, SLF, ADELC, INLF, AILF : soutenus par le Cnl à compter de 2009 (transfert de crédits)

S'ajoutent 640 demandes labels de librairie pour 410 labels attribués

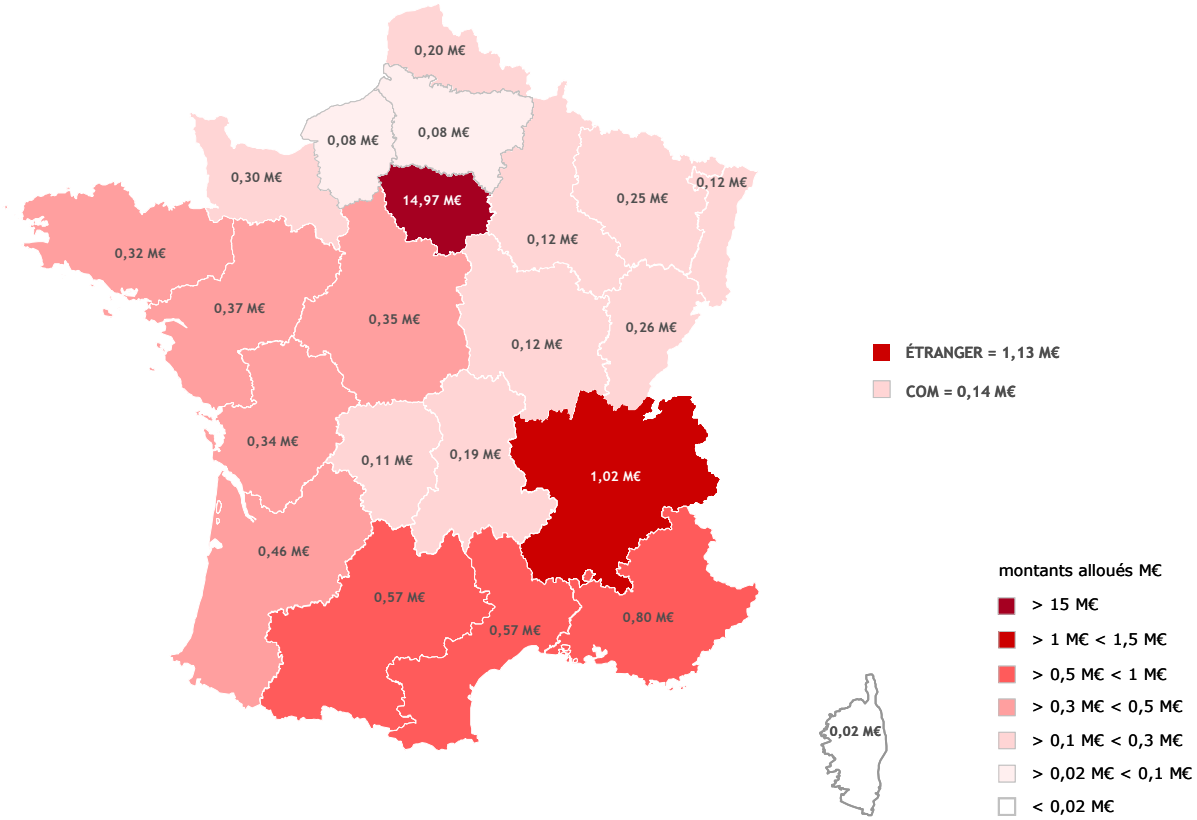
Répartition géographique des aides 2009, par domaine d'intervention

	CREATION		EDITION		PROMOTION		DIFFUSION MARCHANDE		DIFFUSION NON MARCHANDE		TOTAL		% du total	
	Nombre d'aides	Montant alloué	Nombre d'aides	Montant alloué	Nombre d'aides	Montant alloué	Nombre d'aides	Montant alloué	Nombre d'aides	Montant alloué	Nombre d'aides	Montant alloué	Nombre d'aides	Montant alloué
PARIS	152	1 136 292 €	752	3 670 489 €	56	1 640 600 €	516	1 846 763 €	27	5 525 448 €	1 503	13 819 592 €	48,9%	60,3%
ILE DE FRANCE	47	289 520 €	80	284 870 €	18	160 000 €	30	266 448 €	29	147 510 €	204	1 148 348 €	6,6%	5,0%
ETRANGER	127	540 400 €	58	253 270 €	1	2 000 €	80	337 266 €			266	1 132 936 €	8,7%	4,9%
RHÔNE ALPES	13	103 000 €	35	174 610 €	19	318 500 €	24	243 593 €	35	182 220 €	126	1 021 923 €	4,1%	4,5%
PACA	21	144 400 €	55	277 610 €	16	219 700 €	36	143 569 €	11	18 910 €	139	804 189 €	4,5%	3,5%
MIDI PYRÉNÉES	8	47 760 €	44	155 045 €	7	146 000 €	18	173 383 €	12	49 480 €	89	571 668 €	2,9%	2,5%
LANGUEDOC ROUSSILLON	15	86 000 €	58	222 260 €	9	107 800 €	23	108 898 €	10	40 330 €	115	565 288 €	3,7%	2,5%
AQUITAINE	8	72 400 €	38	125 630 €	10	113 500 €	14	91 560 €	15	57 340 €	85	460 430 €	2,8%	2,0%
PAYS DE LOIRE	10	98 900 €	18	62 120 €	9	91 400 €	15	91 421 €	9	25 260 €	61	369 101 €	2,0%	1,6%
CENTRE	6	92 000 €	17	55 900 €	10	87 500 €	10	99 500 €	10	17 340 €	53	352 240 €	1,7%	1,5%
POITOU CHARENTES	11	80 800 €	15	48 000 €	7	189 900 €	2	10 000 €	5	14 820 €	40	343 520 €	1,3%	1,5%
BRETAGNE	12	44 990 €	8	20 530 €	7	119 500 €	18	95 000 €	18	39 360 €	63	319 380 €	2,1%	1,4%
NORMANDIE (BASSE)	3	27 900 €	18	40 052 €	8	149 800 €	8	75 000 €	3	5 430 €	40	298 182 €	1,3%	1,3%
FRANCHE COMTÉ	5	57 200 €	11	14 770 €	3	37 500 €	11	140 000 €	6	12 480 €	36	261 950 €	1,2%	1,1%
LORRAINE	2	17 500 €	9	22 300 €	5	51 500 €	5	75 000 €	8	85 730 €	29	252 030 €	0,9%	1,1%
NORD PAS DE CALAIS	1	3 500 €	7	10 200 €	3	60 000 €	9	52 100 €	12	73 910 €	32	199 710 €	1,0%	0,9%
AUVERGNE	6	33 800 €	15	35 780 €	5	43 300 €	9	58 000 €	7	16 230 €	42	187 110 €	1,4%	0,8%
CHAMPAGNE ARDENNE	3	15 200 €	1	3 100 €	3	39 000 €	5	30 000 €	2	35 130 €	14	122 430 €	0,5%	0,5%
ALSACE	4	17 500 €	1	2 300 €	2	27 000 €	8	40 000 €	6	31 920 €	21	118 720 €	0,7%	0,5%
BOURGOGNE	6	40 500 €	7	21 900 €	2	8 000 €	6	30 000 €	6	15 600 €	27	116 000 €	0,9%	0,5%
LIMOUSIN			10	12 580 €	6	59 000 €	3	15 000 €	4	26 750 €	23	113 330 €	0,7%	0,5%
PICARDIE	2	7 800 €	8	19 800 €	5	20 500 €	6	30 000 €	2	2 010 €	23	80 110 €	0,7%	0,3%
NORMANDIE (HAUTE)	2	15 700 €	3	12 700 €	4	10 000 €	6	35 000 €	2	6 500 €	17	79 900 €	0,6%	0,3%
RÉUNION					1	10 000 €	4	20 000 €	2	18 830 €	7	48 830 €	0,2%	0,2%
GUYANE							2	45 000 €	1	1 350 €	3	46 350 €	0,1%	0,2%
MARTINIQUE									1	30 000 €	1	30 000 €	0,0%	0,1%
CORSE	1	1 200 €	5	16 400 €	1	3 500 €			1	4 000 €	8	25 100 €	0,3%	0,1%
NOUVELLE CALÉDONIE					1	6 000 €					1	6 000 €	0,0%	0,0%
POLYNÉSIE FRANÇAISE			1	5 470 €							1	5 470 €	0,0%	0,0%
GUADELOUPE									1	2 500 €	1	2 500 €	0,0%	0,0%
NOUVELLE-CALÉDONIE									1	2 010 €	1	2 010 €	0,0%	0,0%
MAYOTTE					1	2 000 €					1	2 000 €	0,0%	0,0%
TOTAL	**465**	**2 974 262 €**	**1274**	**5 567 686 €**	**219**	**3 723 500 €**	**868**	**4 152 501 €**	**246**	**6 488 398 €**	**3 072**	**22 906 347 €**	**100%**	**100%**
TOTAL IDF	**199**	**1 425 812 €**	**832**	**3 955 359 €**	**74**	**1 800 600 €**	**546**	**2 113 211 €**	**56**	**5 672 958 €**	**1 707**	**14 967 940 €**	**55,6%**	**65,3%**
TOTAL REGIONS HORS IDF	**139**	**1 008 050 €**	**384**	**1 359 057 €**	**144**	**1 920 900 €**	**242**	**1 702 024 €**	**190**	**815 440 €**	**1 099**	**6 805 471 €**	**35,8%**	**29,7%**
TOTAL DOM-COM	**0**	**0 €**	**1**	**5 470 €**	**3**	**18 000 €**	**6**	**65 000 €**	**6**	**54 690 €**	**16**	**143 160 €**	**0,5%**	**0,6%**
TOTAL ETRANGER	**127**	**540 400 €**	**58**	**253 270 €**	**1**	**2 000 €**	**80**	**337 266 €**	**0**	**0 €**	**266**	**1 132 936 €**	**8,7%**	**4,9%**

Répartition géographique des aides 2009, en volume



Répartition géographique des aides 2009, en valeur



Conseil d'administration

au 31 décembre 2009

Président

Le directeur du livre et de la lecture, président du Centre national du livre par intérim
M. Nicolas GEORGES

Sept représentants de l'Etat

- Le directeur de l'administration générale au ministère chargé de la Culture ou son représentant
 M. Guillaume BOUDY, secrétaire général

- Un représentant du ministre chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
 M. Michel MARIAN, chef de la mission de l'information scientifique et technique et du réseau documentaire

- Un représentant du ministre chargé de l'Education
 M. Marc BACONNET, inspecteur général de l'éducation nationale

- Le directeur général des relations culturelles, scientifiques et techniques au ministère des Affaires étrangères ou son représentant
 M. Christian MASSET, directeur général de la mondialisation, du développement et des partenariats, ministère des Affaires étrangères et européennes

- Le directeur du budget au ministère chargé du Budget ou son représentant
 M. Philippe JOSSE, directeur du budget, ministère du Budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat

- Le directeur général des stratégies industrielles au ministère chargé de l'Industrie ou son représentant
 M. Luc ROUSSEAU, directeur général des entreprises de la compétitivité, de l'industrie et des services, ministère chargé de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi

- Le directeur de la recherche et de la technologie au ministère chargé de la Recherche ou son représentant
 N.

Onze représentants des activités littéraires et des professions du livre

désignés pour trois ans renouvelables

- Le secrétaire perpétuel de l'Académie française ou un membre de l'Académie désigné par lui :
 N.

- Le président de la Société des gens des lettres ou un membre de cette société désigné par lui :
 M. Alain ABSIRE, président de la Société des gens de lettres

Six éditeurs désignés par le Syndicat national de l'édition

- Mme Danielle DASTUGUE, président-directeur général des éditions du Rouergue
- M. Francis ESMENARD, président des éditions Albin Michel
- M. Serge EYROLLES, président du Syndicat national de l'édition
- M. Pascal FLAMAND, vice-président des éditions du Seuil
- M. Antoine GALLIMARD, président-directeur général des éditions Gallimard
- Mme Sabine WESPIESER, directrice des éditions Sabine Wespieser

Deux libraires désignés par les organisations représentatives des libraires français

- M. Benoît BOUGEROL, président du Syndicat de la librairie française
- Mme Colette HEDOU, présidente de la Fédération française syndicale de la librairie

Un bibliothécaire désigné par l'Association des bibliothécaires français

- M. Dominique AROT, président de l'Association des bibliothécaires français

Un représentant du personnel élu pour trois ans

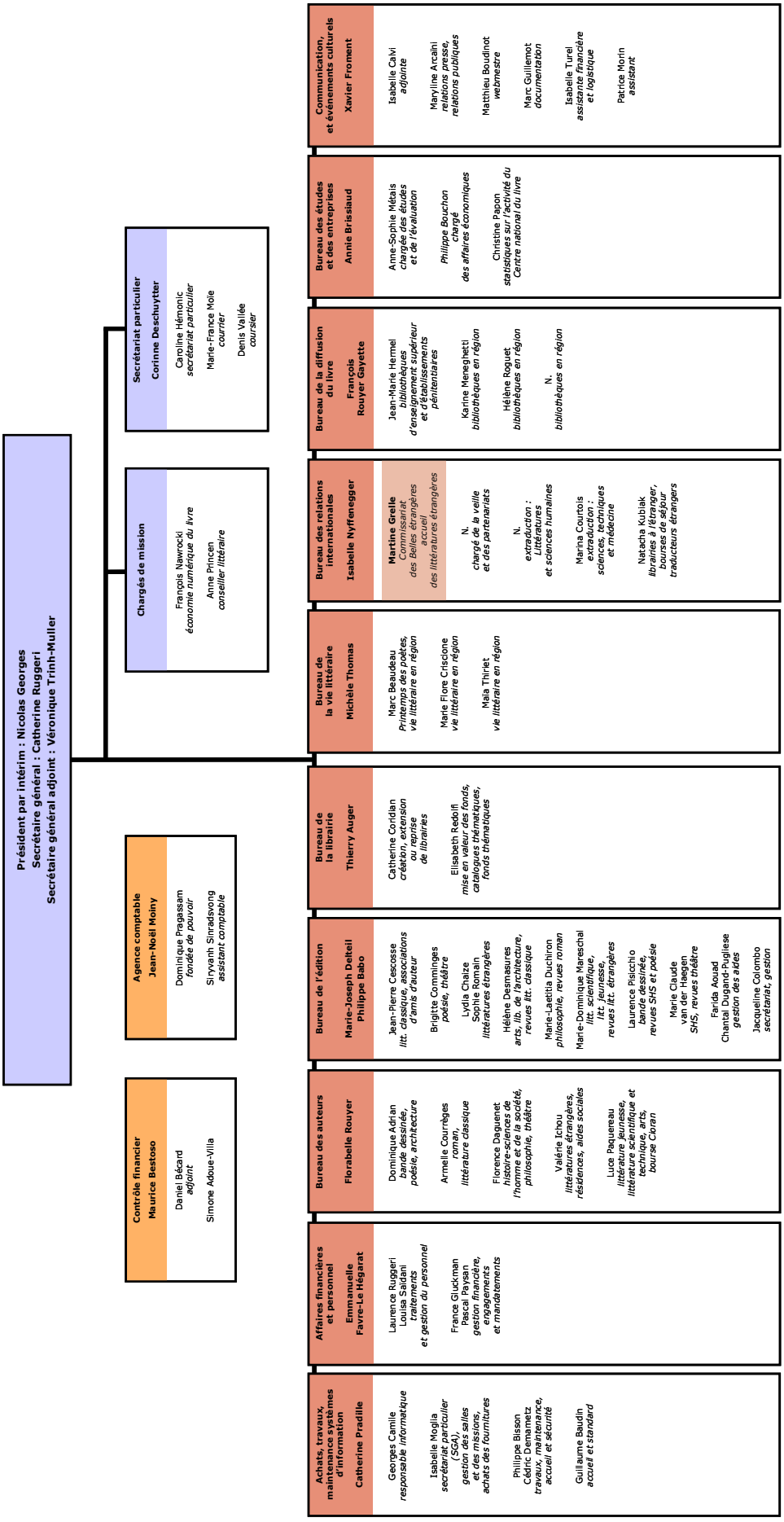
- Mme Florence DAGUENET, titulaire / Mme Sophie ROMAIN, suppléante (jusqu'en juin 2009)

Huit personnalités, parmi lesquelles au moins trois écrivains et un traducteur
désignées pour trois ans renouvelables

- M. Jacques DARRAS, poète, traducteur, directeur de revue
- M. Marcel GAUCHET, directeur de la revue *Le Débat*
- Mme Christine JORDIS, écrivain, éditrice, membre du jury du prix Fémina
- M. Olivier LE NAIRE, journaliste
- Mme Marianne LEVY-ROSENWALD, conseiller maître à la Cour des Comptes
- Mme Irène LINDON, éditrice, vice-présidente de l'Association pour le développement de la librairie de création (ADELC)
- Mme Marie-Claire PASQUIER, traductrice
- M. Laurent THEIS, historien, éditeur

Organigramme

au 31 décembre 2009



Commission « arts et bibliophilie »

au 31 décembre 2009

Présidente : Mme Françoise CACHIN (fin de mandat : juin 2009)
Petite-fille du peintre Paul Signac et du dirigeant communiste Marcel Cachin, Françoise Cachin a été conservateur de 1966 à 1978 au Musée National d'Art Moderne, puis directrice du Musée d'Orsay à son ouverture, en 1986. Elle a ensuite été nommée Directrice des Musées de France de 1994 à 2001. Elle est l'auteur d'une douzaine d'ouvrages et catalogues d'expositions sur Gauguin, Signac, Manet, Modigliani et Seurat (éd. Hermann, Gallimard, Mazenod, Hachette, Flammarion, 1980-2003).

Membres de la commission

- M. Bernard BENOLIEL
 directeur de l'action culturelle à la Cinémathèque Française
- M. Olivier BONFAIT
 professeur à l'Université de Provence, rédacteur en chef de *Perspective,* la revue de l'Institut national de l'histoire de l'art (INHA)
- M. Jean-Paul COLLEYN
 directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS)
- M. Noël COULET
 professeur à l'Université de Provence, directeur de la revue *Provence historique*
- M. Pierre DURIEU
 libraire à la librairie La Mazarine à Paris
- Mme Daniela GALLO
 professeur à l'Université Grenoble II
- Mme Catherine GOGUEL
 directeur de recherche au CNRS, conservateur arts graphiques au Musée du Louvre
- M. Rémi LABRUSSE
 professeur à l'Université de Picardie
- Mme Ségolène LE MEN
 professeur à l'Université Paris X, membre de l'Institut universitaire français
- M. Christian MERLIN
 journaliste au *Figaro* et à *L'Avant-Scène Opéra*, maître de conférence à l'Université Lille III
- Mme Isabelle MONOD-FONTAINE
 directrice-adjointe au Musée national d'art moderne-Centre de création industrielle
- M. Jean-Michel NECTOUX
 conseiller scientifique à l'Institut national d'histoire de l'art (INHA)
- M. Alain PASQUIER
 archéologue, conservateur général du patrimoine
- Mme Christine PELTRE
 professeur à l'Université Strasbourg II
- M. Jacques QUENTIN
 libraire, éditeur
- M. Milovan STANIC
 maître de conférences à l'Université Paris IV-Institut national d'histoire de l'art (INHA)

Comité « librairie de l'architecture »
constitué auprès de la commission « arts et bibliophilie »

- M. Pascal AMPHOUX *(début de mandat : octobre 2009)*
 architecte, directeur de *Contrepoint, projets urbains*, professeur à l'Ecole d'Architecture de Nantes, chercheur au Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

- M. Jean ATTALI *(fin de mandat : juin 2009)*
 professeur à l'Ecole d'architecture Paris-Malaquais

- Mme Bernadette BLANCHON *(début de mandat : octobre 2009)*
 maître de conférence à l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles

- M. Jean-François CABESTAN *(fin de mandat : juin 2009)*
 architecte, maître de conférences à l'Université Paris I

- M. Michaël DARIN *(début de mandat : octobre 2009)*
 Professeur à l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles, directeur de recherches à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS)

- Mme Marie-Jeanne DUMONT *(début de mandat : mars 2009)*
 secrétaire générale de la Commission du Vieux Paris, enseignante à l'Ecole d'Architecture de Paris-Belleville

- M. Guillaume FONKENELL *(début de mandat : octobre 2009)*
 responsable de section scientifique au Musée du Louvre

- M. Philippe GRESSET *(fin de mandat : mars 2009)*
 maître-assistant à l'Ecole d'architecture Paris-Malaquais, chercheur au Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

- M. Bernard HAUMONT *(fin de mandat : juin 2009)*
 directeur du Laboratoire des organisations urbaines : espaces, sociétés, temporalités à l'Ecole d'architecture Paris-Val de Seine

- Mme Hélène JANNIERE *(fin de mandat : mars 2009)*
 architecte, maître-assistant des Ecoles d'architecture en détachement au Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

- M. Eric LAPIERRE *(fin de mandat : mars 2009)*
 architecte

- M. Jean-Michel LENIAUD *(début de mandat : mars 2009)*
 directeur d'Etudes à l'Ecole pratique des hautes études (EPHE), professeur à l'Ecole Nationale des Chartes

- M. Jean-Paul MIDANT *(début de mandat : octobre 2009)*
 enseignant à l'Ecole d'Architecture de Paris-Belleville

- M. Antoine STINCO *(fin de mandat : mars 2009)*
 architecte

- M. Gérard THURNAUER *(début de mandat : mars 2009)*
 architecte

- M. Jean-Louis VIOLEAU *(fin de mandat : juin 2009)*
 sociologue, chercheur au Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

Commission « bande dessinée »

au 31 décembre 2009

Président : M. Pierre Christin

Né en 1938, Pierre Christin est universitaire, journaliste, romancier et scénariste (considéré comme l'un des plus originaux du 9e Art). En 1967, il signe avec Mézières la première aventure de *Valérian*, sans imaginer un instant la longévité future de son héros. Pour la revue *Pilote*, dans les années 70-80, il a notamment collaboré avec Jacques Tardi et François Boucq. Au cours de ces mêmes années, il a réalisé avec Enki Bilal plusieurs albums qui deviendront de grands classiques de la bande dessinée politique, comme *Les Phalanges de l'Ordre noir*, paru aux éditions Humanoïdes Associés en 1979, ou *Partie de chasse*, édité chez Dargaud en 1983. Il est également auteur de romans graphiques avec Annie Goeztinger, avec laquelle il a par ailleurs fait paraître son dernier album, *Agence Hardy 5*, chez Dargaud en 2008.

Membres de la commission

- Mme Anne BARAOU
 scénariste
- M. Alain BLAISE *(fin de mandat : juin 2009)*
 iconographe et rédacteur en chef à *Libération*
- M. Jean-Louis BOCQUET *(fin de mandat : novembre 2009)*
 scénariste, responsable éditorial chez Dupuis
- M. Daniel COYNE *(fin de mandat : juin 2009)*
 libraire et président de l'Association des libraires de bande dessinée (ALBD)
- M. Christian DURIEUX *(début de mandat : octobre 2009)*
 scénariste, dessinateur
- M. Michel FRAISSET *(début de mandat : octobre 2009)*
 responsable des rencontres du 9e Art d'Aix-en-Provence
- Mme Virginie FRANÇOIS *(début de mandat : octobre 2009)*
 auteure et journaliste à *Livres hebdo*, *Le Figaro*, *Marianne*
- M. François-Jean GOUDEAU *(début de mandat : octobre 2009)*
 directeur de la médiathèque municipale de Mazé
- M. Denis LAPIERE *(fin de mandat : mars 2009)*
 scénariste
- M. Pascal MERIAUX *(fin de mandat : mars 2009)*
 co-responsable du festival de la bande dessinée d'Amiens
- M. Jean-Christophe OGIER
 chroniqueur BD de France Info et président de l'Association des critiques et journalistes de bande dessinée (ACBD)
- Mme Delphine PERAS *(fin de mandat : juin 2009)*
 critique littéraire
- M. Jacques PIERRE *(fin de mandat : mars 2009)*
 libraire spécialisé
- M. Vincent POEYDOMENGE *(début de mandat : octobre 2009)*
 libraire

- M. Christophe QUILLIEN *(début de mandat : octobre 2009)*
 journaliste indépendant, critique

- M. Pascal RABATE *(fin de mandat : novembre 2009)*
 scénariste, dessinateur et coloriste

- M. Christian ROSSET
 auteur, producteur à France Culture

- M. Pierre VAVASSEUR *(fin de mandat : juin 2009)*
 journaliste au *Parisien*

Commission « extraduction »

au 31 décembre 2009

Présidente « littérature, sciences humaines et sociales » : Mme Marie-José D'HOOP

Marie-José D'Hoop, germaniste de formation, est responsable des droits étrangers aux éditions des Belles Lettres. Elle est par ailleurs présidente de PLF (Présence du Livre Français), association professionnelle d'éditeurs indépendants qui a pour objet la promotion et la vente à l'étranger du livre français d'érudition et de philosophie. Ayant une connaissance approfondie de l'édition internationale, elle participe activement aux séminaires, salons et rencontres organisés par la profession.

Membres de la commission

- M. Jean-François BALDI
 délégué général adjoint à la Délégation générale à la langue française et aux langues de France
- M. Stéphane DOVERT
 chef de la division de l'écrit et des médiathèques au ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE)
- Mme Pascale DULON
 libraire
- Mme Anne FREYER
 directrice de collection aux éditions du Seuil
- M. Vibeke MADSEN
 responsable des droits étrangers aux éditions P.O.L.
- M. Geoffroy PELLETIER
 chef du département de l'économie du livre à la Direction du livre et de la lecture
- Mme Marie-Martine SERRANO
 responsable des droits étrangers aux éditions Payot et Rivages

Président « littérature scientifique technique et médicale » : M. Jean-Pierre LUMINET
Directeur de recherche au CNRS, Jean-Pierre Luminet est astrophysicien à l'observatoire de Paris-Meudon, spécialiste de la cosmologie et de la gravitation relativiste. Ses travaux scientifiques les plus importants portent sur les trous noirs et la cosmologie, notamment ses fameux modèles « d'univers chiffonnés » dans lesquels la forme complexe de l'espace engendre des images fantômes.
La communauté scientifique lui a rendu hommage en donnant le nom de « Luminet » à une planète découverte en 1991 au Mont Palomar. Il est par ailleurs romancier et auteur de plusieurs recueils de poésie. Il a publié de nombreux ouvrages et documentaires, dont *Les Trous noirs* (1987), *L'invention du Big Bang* (2004) et *L'Univers chiffonné* (2005).

Membres de la commission

- M. Jean-François BALDI
 délégué général adjoint à la Délégation générale à la langue française et aux langues de France

- M. Denis JEANDEL
 chef du bureau de l'information scientifique et technique du ministère délégué à la recherche et aux nouvelles technologies

- Mme Anne FAGOT-LARGEAULT
 professeur au Collège de France, membre de l'académie des sciences

- M. Stéphane DOVERT
 chef de la division de l'écrit et des médiathèques au ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE)

- M. Geoffroy PELLETIER
 chef du département de l'économie du livre à la Direction du livre et de la lecture

- M. Yvon PESQUEUX
 professeur au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

- Mme Anne VIGNAU
 chargée des droits étrangers aux éditions Belin

- M. Philippe ZAWIEJA
 ancien directeur éditorial aux éditions Lavoisier

Commission « histoire, sciences de l'homme et de la société »

au 31 décembre 2009

Président : M. Stéphane KHEMIS

Directeur d'un groupe de presse culturelle pendant plusieurs années, et ancien vice-président du syndicat de la presse culturelle et scientifique, Stéphane Khémis a participé à la création du magazine *L'Histoire* en 1978, qu'il a dirigé, et à la fondation du Festival international du film d'histoire de Pessac en 1989.
Pour la télévision, il est l'auteur de très nombreux documentaires d'histoire et de société, notamment : *Les Carnets secrets de Nuremberg*, France 3, 2006 ; *Freud, itinéraire d'un génie*, France 5, 2006 ; *Quand les femmes s'en mêlent*, France 5, 2004 ; *30 ans d'immigration*, France 5, 2004 : *Théo Klein, juif, français, israélien*, France 5, 2007 ; *Le tour de France des présidents*, France 5, 2004. Il conçoit aussi des émissions de sciences et d'histoire pour les différentes chaînes du service public : France 2, France 3, France 5.

Membres de la commission

- Mme Sylvie APRILE
 professeur en histoire contemporaine à l'université Lille-III
- M. Pierre ASSOULINE
 écrivain, journaliste
- M. Jean-Pierre AZEMA
 historien, professeur des Universités
- Mme Nicole BACHARAN
 chercheur associé à Sciences-Po, consultante à Europe 1, spécialiste des Etats-Unis
- M. Lucien BELY
 professeur à l'université Paris-IV, historien moderniste, spécialiste des relations internationales
- M. Patrick BOUCHERON
 maître de conférences à l'université-Paris I, spécialiste de l'histoire médiévale
- M. Raymond BOUDON *(début de mandat : mars 2009)*
 professeur émérite à l'université Paris-IV, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques
- M. Edouard HUSSON
 historien spécialiste de l'Allemagne, maître de conférences à l'université Paris-IV
- Mme Béatrice GIBLIN *(début de mandat : mars 2009)*
 co-directrice de la revue *Hérodote*, directrice de l'Institut français de géopolitique, géographe
- Mme Nathalie HEINICH *(début de mandat : mars 2009)*
 directrice de recherches au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), spécialiste de la sociologie des pratiques culturelles et de l'identité
- M. Jean-Louis MARGOLIN
 maître de conférences à l'université Aix-Marseille I–Institut de Recherche sur le sud-est Asiatique (IRSEA/CNRS)
- M. Pap N'DIAYE
 maître de conférences à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), histoire sociale des Etats-Unis

- M. Claude QUETEL
 historien, directeur de recherches honoraire au Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

- M. Eric ROUSSEL
 écrivain, journaliste

- M. Yves SAINT-GEOURS
 président de l'établissement public du Grand Palais

- M. Maurice SARTRE
 professeur à l'université de Tours, spécialiste du Proche Orient antique

- M. Dominique SCHNAPPER
 directrice d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), membre du Conseil Constitutionnel jusqu'en 2009

- M. François VATIN
 professeur de sociologie à l'université Paris-X

- M. Patrick WATIER
 professeur, directeur de l'institut de polémologie à l'université de Strasbourg

- M. Olivier WIEVIORKA
 professeur à l'Ecole nationale supérieure (ENS), spécialiste en histoire contemporaine

Commission « littérature classique et antique »

au 31 décembre 2009

Président : M. Antoine COMPAGNON

Antoine Compagnon est professeur au Collège de France, titulaire de la chaire de « Littérature française moderne et contemporaine : histoire, critique, théorie ». Il a enseigné aux universités de Rouen, du Mans, et à la Sorbonne (université Paris-IV). Il est aussi professeur à l'Université Columbia de New York. Ses travaux ont porté sur la Renaissance, notamment Montaigne, et sur la modernité, de Baudelaire à Proust. Comptent parmi ses livres : *La Seconde Main ou le travail de la citation* (Seuil, 1979), *La Troisième République des lettres* (Seuil, 1983), *Proust entre deux siècles* (Seuil, 1989), *Le Démon de la théorie* (Seuil, 1998), *Les Antimodernes* (Gallimard, 2005).

Membres de la commission

- M. Jean-Christophe ABRAMOVICI
 professeur à l'université de Valenciennes (17 et 18e siècles)
- M. Philippe AUBIER
 libraire
- Mme Marie-Paule BERRANGER
 professeur à l'université de Caen (20e siècle)
- M. Denis BJAI
 maître de conférences à l'université d'Orléans (16e siècle)
- M. Jean-Louis CABANES *(fin de mandat : septembre 2009)*
 professeur à l'université Paris-X (19e siècle)
- M. Boris DONNE
 maître de conférences à l'université d'Avignon (17 et 18e siècles)
- Mme Joëlle DUCOS
 professeur à l'université Paris-IV (moyen-âge)
- Mme Florence DUPONT
 professeur à l'université Paris-VII (latin)
- M. Benoît FORGEOT
 libraire
- M. Eric FOULON
 professeur à l'université Toulouse-II (grec)
- M. Philippe GOUDEY
 maître de conférences à l'université Lyon-II (littérature comparée)
- M. Frank GREINER
 maître de conférences à l'université de Reims (16 et 17e siècles)
- M. Mathieu LETOURNEUX *(fin de mandat : septembre 2009)*
 maître de conférences à l'université Paris-X (19 et 20e siècles)
- Mme Catherine MAGNIEN-SIMONIN
 professeur à l'université Bordeaux-III (16e siècle)
- Mme Florence NAUGRETTE
 Professeur à l'université de Rouen (19e siècle)

- Mme Paule PETITIER
 professeur à l'université Paris-VII (19e siècle)

- Mme Marie-Laure PREVOST *(début de mandat : juin 2009)*
 responsable des manuscrits français à la Bibliothèque nationale de France (BNF Richelieu)

- Mme Eléonore REVERZY *(début de mandat : octobre 2009)*
 professeur à l'université de Strasbourg (19è siècle)

- M. Alain SCHAFFNER
 professeur à l'université Paris-III (20e siècle)

Commission « littérature jeunesse »

au 31 décembre 2009

Présidente : Mme Marie DESPLECHIN (début de mandat : juin 2008)

Marie Desplechin, née en 1959, est l'auteur d'une trentaine de livres pour la jeunesse. L'école des loisirs a publié son premier livre, *Le Sac à dos d'Alphonse*, en 1993, et fera également paraître son dernier ouvrage *Babyfaces*, en 2010. Elle a aussi écrit une série de nouvelles pour la revue *Je Bouquine*, chez Bayard. Elle est également auteur de littérature générale, parmi lesquels deux recueils de nouvelles, des romans, des fictions illustrées, des récits documentaires… Bon nombre de ses travaux ont été réalisés en collaboration, avec des danseurs et chorégraphes (Thierry Niang, Carolyn Carlson) ou des personnalités du cinéma (Florence Miailhe, Petr Vaclav, Ariane Ascaride et Robert Guediguian). Enfin, elle participe à des recueils collectifs et écrit régulièrement des articles pour la presse magazine.

Membres de la commission

- Mme Brigitte ANDRIEUX
 spécialiste des livres d'image, rédactrice de la Revue des livres pour enfants
- M. Grégoire CALLIES *(début de mandat : juin 2009)*
 directeur du Centre dramatique national (CDN) de la Marionnette, théâtre jeune public de Strasbourg
- M. Guillaume DEGE *(début de mandat : mars 2009)*
 auteur, illustrateur
- Mme Danièle MANESSE *(fin de mandat : juin 2009)*
 linguiste
- Mme Anaïs MASSOLA
 libraire
- Mme Malika PERSON
 bibliothécaire, critique littéraire
- Mme Liliane REBILLARD
 responsable du service Ville Lecture d'Aubagne
- Mme Maïca SANCONIE
 traductrice (italien, anglais)
- Mme Emmanuèle SANDRON
 traductrice (anglais, néerlandais)
- M. Hervé TULLET
 illustrateur
- Mme Graziella VEGIS *(début de mandat : juin 2009)*
 spécialiste de théâtre-Massalia, scène jeune public de la Friche de la Belle de Mai à Marseille

Commission « littérature scientifique et technique » / « Fonds Jules Verne »

au 31 décembre 2009

Président : M. Olivier POSTEL-VINAY

Journaliste, conseiller des rédactions de *La Recherche* et *L'Histoire* de 1995 à 2007, fondateur-directeur de la revue *Books*, Olivier Postel-Vinay a successivement collaboré au *Monde*, à *Sciences & Avenir, Les Nouvelles*, *Les Echos*, *Dynasteurs* (rédacteur-en-chef 1987-1991), *Science & Vie* (id. 1992-1993) et *Courrier International* (id. 1993-1995). Il est l'auteur de *Le taon dans la cité, actualité de Socrate* (Descartes & cie, 1994), *Le grand gâchis, splendeur et misère de la science française* (Eyrolles, 2002) et *La revanche du chromosome X, enquête sur les origines et le devenir du féminin* (Lattès, 2007).

Membres de la commission

- Mme Annick ALPEROVITCH
 épidémiologiste à l'hôpital Pitié-Salpétrière
- Mme Chantal BALKOWSKI
 astrophysicienne à l'Observatoire de Paris-Meudon / Galaxies étoiles physique et instrumentation (GEPI)
- M. Pierre-Henri CASTEL *(fin de mandat : juin 2009)*
 chargé de recherches au Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
- Mme Claudine COHEN
 maître de conférences à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS)
- M. Bernard GRANGER
 psychiatre à l'hôpital Cochin, professeur à l'université Paris-V
- M. Roland LEHOUCQ
 astrophysicien au Commissariat à l'énergie atomique (CEA) de Saclay
- M. Michel MORANGE *(fin de mandat : juin 2009)*
 professeur de biologie à l'ENS et à l'université Paris-VI, directeur du Centre Cavaillès
- M. Gilles PAGES
 professeur de mathématiques à l'université Paris-VI
- Mme Brigitte PROUST
 professeur de chimie en classes préparatoires au lycée Louis le Grand
- M. Armand de RICQLES
 professeur de biologie à l'université Paris-VI (Biologie historique et évolutionnisme)
- M. Marc-André SELOSSE
 professeur à l'ENS de Lyon et à l'université Montpellier-II, chercheur au Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive
- M. Frédéric SGARD
 biologiste moléculaire, vice-président d'Euroscience

Les membres de la commission « littérature scientifique et technique » sont également membres du comité « Fonds Jules Verne », qui donne son avis sur l'attribution de subventions à des projets de divulgation scientifique de qualité, destinés à un lectorat plus large. Ce fonds est financé à parité par le Centre national du livre et la Cité des sciences et de l'industrie. Est également membre du comité « Fonds Jules Verne » :

- M. Roland SCHAER
 directeur du département sciences et société à la Cité des sciences et de l'industrie

Commission « littératures étrangères »

au 31 décembre 2009

Président : M. Christophe MILESCHI

Agrégé d'italien (1986), maître de conférences à Nancy (1993-2001), professeur des universités à Grenoble (2001-2007), puis à Paris-X-Nanterre, Christophe Mileschi est traducteur de l'italien, et notamment d'auteurs comme Dino Campana, Giovanni Boine, Aldo Buzzi, Pier Paolo Pasolini, Luca Canali, Léonard de Vinci, Lorenzo Mondo... Il a également été traducteur-interprète « free lance » et traducteur-interprète expert près la cour d'appel de Nancy. Depuis 2001, il est co-directeur des Cahiers d'études italiennes de Grenoble (ELLUG). Il a publié par ailleurs auteur de poésie, nouvelles, romans et essais.

Membres de la commission

- Marie-Caroline AUBERT
 traductrice, éditrice et critique (anglais)
- Mme Sophie BENECH
 traductrice (russe), éditrice et responsable de collection
- M. Pascal GABELLONE
 auteur, traducteur, professeur émérite de littérature italienne à l'université Montpellier-III (italien)
- M. Jean Michel GANTEAU
 professeur de littérature anglaise à l'université Montpellier-III (anglais)
- Mme Anna GIBSON
 traductrice (suédois), auteur
- M. Yves GONZALEZ-QUIJANO
 maître de conférences en littérature arabe à l'université Lyon-II (arabe)
- M. Alessandro GUETTA
 traducteur, enseignant à l'INALCO (hébreu, italien)
- M. Môn JUGIE
 libraire
- Mme Marie-Anne de KISCH
 traductrice, professeur (anglais)
- Mme Marie LAUREILLARD
 traductrice, maître de conférences à l'université Lyon-II (chinois)
- Mme Nelly LHERMILLIER
 traductrice, ethnologue (espagnol et latino-américain)
- M. Jean-Luc MOREAU
 Traducteur (langues finno-ougriennes), professeur émérite à l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO)
- Mme Sybille MULLER
 traductrice, enseignante (allemand)
- Mme Nathalie PEYREBONNE
 maître de conférences à l'université Paris-III (espagnol)

- M. Patrick QUILLIER
 traducteur, enseignant à l'université de Nice (portugais et grec)

- M. Tomislav RAJIC
 traducteur (croate), enseignant

- Mme Alexandra RICHTER
 maître de conférences à l'université de Rouen (allemand)

- Mme Laure TROUBETZKOY
 traductrice, enseignante à l'université Paris-III (russe)

- Mme Christilla VASSEROT
 traductrice, maître de conférences à l'université Paris-III (espagnol)

- Mme Dominique VITTOZ
 traductrice (italien)

- Mme Anne WICKE
 traductrice (anglais), professeur à l'université de Rouen

Commission « philosophie »

au 31 décembre 2009

Présidente : Mme Barbara CASSIN

Directrice de recherches au CNRS (philosophie grecque, rhétorique - Centre Léon Robin, Paris-IV Sorbonne-ENS Ulm), maître d'œuvre du *Vocabulaire européen des philosophies* (Seuil / Le Robert, 2004), elle a publié plusieurs ouvrages sur la philosophie grecque, notamment *Le plaisir de parler : études de sophistique comparée* (Minuit, 1986), *L'effet sophistique* (Gallimard, 1995), *Aristote et le logos* (PUF, 1997), *Voir Hélène en toute femme* (Les empêcheurs de penser en rond, 2002). Traductrice de Parménide d'Elée et d'Aristote, elle a publié un essai sur le phénomène Google et sa portée politique, économique et culturelle : *Google-moi : la deuxième mission de l'Amérique* (Albin Michel, 2007). Elle est également l'auteur d'un recueil de textes courts sur la tyrannie des logos : *Avec le plus petit et le plus inapparent des corps* (Fayard, 2007).

Membres de la commission

- Mme Françoise BALIBAR
 physicienne, professeur à l'université Paris-VII
- M. Ali BENMAKLOUF
 professeur des universités de Nice Sophia Antipolis (philosophie arabe, logique)
- M. Stéphane CHAUVIER
 professeur à l'université de Caen (philosophie de l'esprit, philosophie politique)
- M. Jean-François COURTINE
 professeur à l'ENS et à l'université Paris-IV, directeur des Archives Husserl de Paris (histoire de la philosophie, phénoménologie)
- Mme Monique DAVID-MENARD
 directrice du Centre d'études du vivant à l'université Paris-VII, directrice de recherches à l'Ecole doctorale "Recherches en psychanalyse"
- Mme Françoise GOROG
 psychiatre, psychanalyste
- M. Alain KARSENTI
 directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS)
- M. Alain de LIBERA
 directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études (philosophie antique et médiévale, logique)
- Mme Jacqueline LICHTENSTEIN
 professeur d'esthétique et de philosophie de l'art à l'université Paris-IV
- M. Jean-Louis SCHLEGEL
 directeur de collection (philosophie allemande, philosophie des religions)
- M. Heinz WISMANN
 professeur (philosophie antique, allemande)
- M. Frédéric WORMS
 professeur à l'université Lille-III, directeur du Centre international d'étude de la philosophie française et contemporaine à l'ENS de Paris
 (philosophie française moderne et contemporaine)

Commission « poésie »

au 31 décembre 2009

Président : M. Antoine EMAZ

Né en 1955, le poète Antoine Émaz est l'auteur d'une quinzaine de livres, dont le premier a été publié en 1990 aux éditions Fourbis. Suivront ensuite des titres publiés aux éditions Deyrolle jusqu'en 1997, puis essentiellement aux éditions Tarabuste parmi lesquels, *Sable* en 1997, *Soirs* en 1999, *Ras* en 2001 et *Peau* en 2008. Antoine Emaz a également collaboré à de nombreux livres d'artistes et écrit un essai sur l'œuvre d'André du Bouchet paru aux éditions Jean-Michel Place en 2003. En 2007, les éditions du Seuil ont publié dans la collection « Points » une anthologie de ses textes pour la période 1990-1997.

Membres de la commission

- M. Gérard ARSEGUEL
 poète
- M. Omar BERRADA
 critique littéraire, traducteur
- M. Marc BLANCHET *(fin de mandat : mars 2009)*
 écrivain
- M. Anne-James CHATON *(début de mandat : octobre 2009)*
 poète sonore
- M. Ludovic DEGROOTE *(début de mandat : octobre 2009)*
 écrivain
- M. Jacques DEMARCQ *(fin de mandat : juin 2009)*
 écrivain
- M. Fabrice FEUILLOLEY *(fin de mandat : juin 2009)*
 directeur de la Maison de la poésie du Limousin
- M. Tristan HORDE *(début de mandat : octobre 2009)*
 lexicographe
- M. Eric HOUSER *(début de mandat : octobre 2009)*
 journaliste
- Mme Vénus KHOURY-GHATA *(début de mandat : mars 2009)*
 écrivain
- Mme Sophie LOIZEAU *(fin de mandat : novembre 2009)*
 poète
- Mme Vannina MAESTRI *(fin de mandat : mars 2009)*
 écrivain
- M. Jacques MOGENET *(fin de mandat : novembre 2009)*
 libraire
- M. Michel ORCEL *(démission : novembre 2009)*
 écrivain, psychanalyste
- Mme Valérie ROUZEAU *(fin de mandat : juin 2009)*
 écrivain

- Mme Caroline SAGOT DUVAUROUX *(début de mandat : octobre 2009)*
 écrivain

- Mme Anne-Marie SOULIER *(fin de mandat : novembre 2009)*
 poète, universitaire, responsable de l'association Ouï Lire

- M. Eric SUCHERE *(fin de mandat : juin 2009)*
 poète

- Mme Florence TROCME *(fin de mandat : mars 2009)*
 journaliste

- M. Christian VOGELS *(fin de mandat : novembre 2009)*
 maître de conférence en sociologie de l'art et de la littérature à l'université de Nantes

Commission « roman »

au 31 décembre 2009

Président : M. François TAILLANDIER

François Taillandier est romancier, auteur des *Nuits Racine* (prix Roger-Nimier) et d'*Anielka* (Grand prix du roman de l'Académie française). Il a également publié une suite romanesque intitulée *La Grande Intrigue* (quatre volumes parus chez Stock : *Option Paradis, Telling, Il n'y a personne dans les tombes, Les romans vont où ils veulent*). Il a également consacré des essais à Borges, Louis Aragon et Balzac. Il collabore régulièrement aux quotidiens *L'Humanité* et *Centre France/La Montagne*, ainsi qu'au *Figaro littéraire*.

Membres de la commission

- M. Jacques BAUDOU
 critique littéraire au *Monde*
- Mme Clémence de BIEVILLE *(début de mandat : octobre 2009)*
 auteur, scénariste
- Mme Belinda CANNONE
 romancière, essayiste, universitaire
- Mme Chloé DELAUME *(début de mandat : octobre 2009)*
 auteur, performeuse, éditeur
- Mme Brigitte DURGEON *(fin de mandat : juillet 2009)*
 ancien juré du Livre Inter
- M. Eric FAYE *(fin de mandat : juillet 2009)*
 auteur
- Mme Christiane FORTASSIN *(début de mandat : octobre 2009)*
 déléguée générale de l'association Bibliothèques en Seine Saint Denis
- M. Jacques FOURES
 responsable de la librairie Géronimo à Metz
- Mme Céline GEOFFROY *(fin de mandat : juillet 2009)*
 conseiller littéraire à France Culture, responsable de l'émission Le choix des livres
- Mme Catherine GOFFAUX-HOEPFFNER *(fin de mandat : juillet 2009)*
 bibliothécaire, correctrice
- M. Jean-Paul GOUX *(fin de mandat : juillet 2009)*
 auteur
- M. Jean-Baptiste HARANG
 auteur
- Mme Colette KERBER
 responsable de la librairie Les Cahiers de Colette à Paris
- Mme Alexie LORCA
 critique littéraire
- M. Bernard MARTIN
 responsable du festival « Ecrivains en bord de mer », fondateur et responsable des éditions Joca Seria
- M. Boniface MONGO MBOUSSA
 romancier, essayiste, critique littéraire

- M. Jean-Claude PERRIER *(début de mandat : octobre 2009)*
 critique littéraire à *Livres hebdo*

- Mme Evelyn PRAWIDLO (début de mandat : octobre 2009)
 conseillère et organisatrice d'évènements littéraires, chargée de mission à la Société des gens de lettres (SGDL)

- M. Olivier RENAULT
 Libraire à l'Arbre à Lettres à Paris

- Mme Frédérique ROUSSEL *(début de mandat : octobre 2009)*
 critique littéraire à *Libération*

- Mme Isabelle RUF
 critique littéraire

- M. Philippe VALLET *(début de mandat : octobre 2009)*
 critique littéraire à France Info

- M. Philippe VANNINI *(fin de mandat : juillet 2009)*
 journaliste littéraire, président-fondateur d'Aligre FM

Commission « théâtre »

au 31 décembre 2009

Président : M. Gilles COSTAZ

Né en 1943 à Valence. Après ses études à Grenoble et à Paris, il travaille dans l'édition (Belfond, Mémoire du Livre) et surtout dans la presse. D'abord critique littéraire, il devient critique de théâtre à partir de 1982, au Matin de Paris. Il a présidé le Syndicat de la critique de théâtre, de musique et de danse. Actuellement, il collabore aux *Echos*, à *Politis*, à *L'Avant-Scène Théâtre*, au *Magazine littéraire*, à *Paris-Match* et au *Masque et la Plume* (France-Inter) ; il est conseiller pour le théâtre aux éditions Larousse et préside l'association qui publie *Ubu/Scènes d'Europe*. Il a aussi écrit pour la scène : *Le Crayon*, *Retour à Pétersbourg*, *Éloge du cycle*, *Lettres d'amour ou Le Keurps*, pièces parues à L'Avant-Scène Théâtre et aux éditions du Laquet.

Membres de la commission

- Mme Amélie BLANCKAERT *(fin de mandat : octobre 2009)*
 universitaire
- M. Aziz CHOUAKI
 écrivain
- M. Marc DUGOWSON
 auteur dramatique
- Mme Hélène KUNTZ *(fin de mandat : octobre 2009)*
 universitaire
- M François LECLERE *(début de mandat : mars 2009)*
 librairie
- M. Pierre NOTTE
 auteur, conseiller-auteur associé au Théâtre du Rond-Point
- M. Eloi RECOING *(fin de mandat : octobre 2009)*
 écrivain, traducteur, metteur en scène
- M. Didier SANDRE *(fin de mandat : mars 2009)*
 comédien
- M. Alain SATGE *(démission : octobre 2009)*
 universitaire
- Mme Viviane THEOPHILIDES *(fin de mandat : mars 2009)*
 metteur en scène
- M. Christophe TRIAU *(fin de mandat : octobre 2009)*
 universitaire

Commission « vie littéraire »

au 31 décembre 2009

Présidente : Mme Patricia MARTIN

Patricia Martin est productrice à France-Inter et critique littéraire. Elle a participé à de nombreuses émissions culturelles pour la télévision et la radio du service public où elle a débuté en 1981. Elle a notamment produit les émissions *Alter ego* de 1999 à 2005, et *Philofil* de 2005 à 2006. Elle est critique littéraire dans l'émission *Le masque et la plume* depuis 1989 et anime la tranche 5h/6h30 de France-Inter. Elle est également présidente du prix « Décembre » et membre du prix « Jean Monnet ».

Membres de la commission

- M. Alain BEUVE-MERY *(début de mandat : janvier 2009)*
 journaliste au *Monde des livres*
- Mme Christine CARRAZ *(début de mandat : janvier 2009)*
 directrice des Cafés littéraires de Montélimar
- Mme Nathalie CROM *(début de mandat : janvier 2009)*
 journaliste littéraire, responsable du service livres à *Télérama*
- M. Hervé FERRAGE *(début de mandat : janvier 2009)*
 directeur du Centre régional des lettres Midi-Pyrénées
- M. Sébastien FUMAROLI *(début de mandat : janvier 2009)*
 responsable des relations presse aux éditions Flammarion
- M. Pierre GESTEDE *(début de mandat : janvier 2009)*
 attaché de presse aux éditions Gallimard
- M. Claude GUERRE *(début de mandat : janvier 2009)*
 directeur de la Maison de la poésie-Paris
- M. Pierre HILD *(début de mandat : janvier 2009)*
 responsable commercial aux éditions de l'Olivier
- Mme Patricia JAUNET *(début de mandat : janvier 2009)*
 responsable de l'action culturelle à la BDP de la Vienne
- Mme Claire JULLIARD *(début de mandat : janvier 2009)*
 Journaliste littéraire, écrivain
- M. Gérard MEUDAL *(début de mandat : janvier 2009)*
 journaliste au *Monde des livres,* animateur, traducteur
- Mme Marie NIMIER *(début de mandat : janvier 2009)*
 écrivain
- M. Emmanuel SAINT-MARS *(début de mandat : janvier 2009)*
 directeur du Salon régional du livre pour la jeunesse de Troyes

Commission « traducteurs étrangers »

au 31 décembre 2009

Président : M. Claude BLETON

Traducteur et écrivain, Claude Bleton a dirigé la collection « lettres hispaniques » aux éditions Actes Sud, de 1987 à 1997 ; il a également été le directeur du Collège international des traducteurs littéraires d'Arles, d'avril 1998 à juin 2005.

Membres de la commission

- Mme Sylvie AUDOLY
 éditrice pour les éditions Lattès (littératures étrangères)
- Mme Martine BERTEA
 responsable des droits étrangers au Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
- M. Jörn CAMBRELENG
 directeur du Collège international des traducteurs littéraires d'Arles (CITL)
- M. Stéphane DOVERT
 chef de la division de l'écrit et des médiathèques au Ministère des affaires étrangères et européennes (MAEE)
- Mme Hélène HENRY-SAFIER
 présidente des Assises de la traduction littéraire d'Arles, traductrice (russe)
- Mme Laurence KIEFE
 secrétaire générale de l'Association des traducteurs littéraires de France (ATLF), traductrice (anglais)
- Mme Monique LABRUNE
 responsable des sciences humaines aux éditions du Seuil
- Mme Anne-Solange NOBLE
 directrice des cessions de droits étrangers aux éditions Gallimard
- M. Geoffroy PELLETIER
 chef du département de l'économie du livre à la Direction du livre et de la lecture
- M. Thierry QUINQUETON *(fin de mandat : juin 2009)*
 division du livre, DGCID (MAE)
- M. Pierre-Guillaume de ROUX
 directeur littéraire aux éditions du Rocher
- Mme Marie VRINAT-NIKOLOV
 traductrice (bulgare)

Commission « librairies à l'étranger »

au 31 décembre 2009

Président : M. Hervé GRUENAIS

Directeur général du Centre d'exportation du livre français de 1976 à 1992, il a été, de 1993 à 2008, administrateur délégué de la Centrale de l'édition (groupages de transport du livre, production des statistiques extérieures de l'édition, assurance crédit pour les exportations des éditeurs).

Membres de la commission

- M. Olivier ARISTIDE
 directeur général de la Centrale de l'Edition
- M. Eric DOULCET
 directeur général des éditions Ellipses
- M. Stéphane DOVERT
 chef de la division de l'écrit et des médiathèques au ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE)
- Mme Molly FOURNEL
 libraire
- M. Philippe GOFFE
 libraire et vice-président de l'Association internationale des libraires francophones (AILF)
- Mme Souad HUBERT
 chef du service des relations internationales à la Bibliothèque publique d'information (BPI)
- Mme Monique LE FOLL
 responsable à la Centrale de l'édition
- M. Pierre MYSZKOWSKI
 responsable de la formation et des échanges professionnels au Bureau international de l'édition française (BIEF)
- M. Geoffroy PELLETIER
 chef du département de l'économie du livre à la Direction du livre et de la lecture

Commission « librairies de référence »

au 31 décembre 2009

Président : M. Antoine GALLIMARD

Antoine GALLIMARD est président-directeur général d'un groupe rassemblant plusieurs maisons d'édition (Gallimard, Gallimard Jeunesse, Gallimard Loisirs, Le Mercure de France, Denöel, POL, La Table Ronde, Verticales, Joëlle Losfeld, Le Promeneur, Futuropolis, Alternatives), revues (Le Débat, Les Temps Modernes, La RNF, L'infini) et marques de référence (Pléiade, Folio, Découvertes…), ainsi qu'un pôle de distribution (Sodis) et de diffusion (CDE). Il est vice-président du Syndicat national de l'édition et président de l'association pour le développement de la librairie de création (ADELC).

Membres de la commission

- Mme Pascale BUET
 directrice de la diffusion aux éditions Flammarion
- Mme Françoise CHARRIAU
 libraire
- Mme Geneviève DALBIN
 directrice de l'Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation (ARALD)
- M. Laurent GAUDE
 auteur
- Mme Rolande GERBERON
 directrice du circuit grands libraires, Interforum diffusion
- M. Didier GREVEL
 délégué général de l'Association pour le développement de la librairie de création (ADELC)
- M. Philippe LABLANCHE
 conseiller livre et lecture à la DRAC de Franche Comté, président de l'association nationale des Conseillers pour le livre et la lecture au ministère de la Culture et de la Communication
- M. Francis LANG
 directeur commercial aux éditions Hachette-Livre
- M. Gilles de LA PORTE
 libraire
- Mme Michèle LESBRE
 auteur
- Mme Marion MAZAURIC
 fondatrice et gérante des éditions Au Diable Vauvert
- Mme Anne-Marie METAILIE
 fondatrice et gérante des éditions Metailié
- M. Geoffroy PELLETIER
 chef du département de l'économie du livre à la Direction du livre et de la lecture
- M. Daniel PENNAC
 auteur
- M. Pascal THUOT
 libraire

En juin 2009, ont été examinés pour la première fois les dossiers des libraires sollicitant l'attribution du label LIR, par la commission « librairie de référence », élargie à trois représentants des collectivités territoriales, soit :

Association des Régions de France

- M. Francis PARNY (titulaire)
 vice-président du Conseil régional Ile de France

- M. Frédéric VILCOCQ (suppléant)
 conseiller régional Aquitaine

Association des Départements de France

- M. Vincent EBLE (titulaire)
 président du Conseil général de Seine et Marne

- M. Hervé GAYMARD (suppléant)
 président du Conseil général de Savoie

Association des Maires de France

- Mme Christelle SILVESTRE (titulaire)
 maire de Montbard

- Mme Muriel MARLAND-MILITELLO (suppléante)
 députée et adjointe au Maire de Nice

Commission « diffusion du livre »

au 31 décembre 2009

Président : M. Thierry GROGNET

Thierry Grognet, licencié ès lettres et en administration publique, titulaire du diplôme supérieur de bibliothécaire (1991), a dirigé la bibliothèque municipale classée de Périgueux entre 1991 et 1996, à sa sortie de l'Ecole nationale supérieure des bibliothèques (ENSB), après un passage par la bibliothèque de l'Ecole supérieure de Guerre. Entré au ministère de la Culture et de la Communication à la direction du livre et de la lecture en 1997 en tant que chef du bureau des bibliothèques territoriales, il a été chef du département des bibliothèques publiques et du développement de la lecture publique en 2000 avant d'être nommé en 2006, sur proposition du ministre de la culture et de la communication, directeur de la bibliothèque publique d'information (BPI) du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou.

Membres de la commission

- M. Renaud AIOUTZ
 directeur de la bibliothèque municipale de Tence
- M. Grégory COLCANAP
 directeur du service commun de documentation de l'université Evry Val d'Essonne
- Mme Valérie CUSSAGUET
 éditrice
- M. Dominique FRASSON-COCHET *(début de mandat : mai 2009*)
 conseiller pour le livre et la lecture DRAC Auvergne
- M. Henry FERREIRA-LOPES
 directeur de la bibliothèque municipale de Besançon
- M. Georges PERRIN *(début de mandat : mai 2009*)
 inspecteur général des bibliothèques
- Mme Myriam REVIAL
 bibliothécaire à la médiathèque de l'hôpital Raymond Poincaré
- M. Julien ROCHE
 directeur du service commun de documentation de l'université Lille-I
- Mme Marie-Thérèse RUMIN
 bibliothécaire au centre de détention de Nantes
- Mme Corinne SONNIER *(début de mandat : mai 2009*)
 directrice de la bibliothèque départementale de prêt des Vosges
- Mme Valérie TRAVIER
 directrice du service commun de documentation de l'Université du Maine
- Mme Clothilde ZUR NEDDEN
 directrice de la bibliothèque de l'Ecole des Mines

Commission « politique numérique »

au 31 décembre 2009

Président : M. Serge EYROLLES

Serge Eyrolles est né en 1947 à Paris. Après des études au lycée Henri IV et à l'université Paris-IX-Dauphine il a obtenu un diplôme d'ingénieur de l'Ecole spéciale des travaux publics (ESTP) puis un doctorat ès sciences. Président-directeur général des éditions Eyrolles et des éditions de l'Organisation depuis 1981, il préside aussi aux destinées de la Librairie de Provence. Elu depuis 1991 à la présidence du Syndicat national de l'édition (SNE), il est par ailleurs secrétaire général du Cercle de la librairie, membre du conseil de surveillance de la société Electre, vice-président de la Société française des intérêts des auteurs de l'écrit (SOFIA) tout en étant directeur de l'Ecole spéciale des travaux publics.
Officier de la légion d'honneur et de l'ordre national du mérite, commandeur des palmes académiques et du mérite culturel du Brésil, il a été membre du comité de pilotage en vue de la création d'une bibliothèque numérique européenne.

Membres de la commission

- M. Arnaud BEAUFORT
 directeur général adjoint chargé des services et des réseaux de la Bibliothèque nationale de France
- M. Vincent BERJOT
 sous-directeur à la direction du budget au ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique
- M. Alain KOUCK
 président directeur général d'Editis Holding
- M. Arnaud NOURRY
 président directeur général d'Hachette livre
- M. Bruno PATINO
 directeur de France Culture
- M. Jean-Robert PITTE
 professeur de géographie à l'université Paris-IV
- Mme Jacqueline SANSON
 directrice générale de la Bibliothèque nationale de France
- Mme Valérie VESQUE-JEANCARD
 directrice générale adjointe chargée de l'administration et du personnel de la Bibliothèque nationale de France